

Gérard Lebel, C.Ss.R.



**Nos
Ancêtres**

16

BIOGRAPHIE D'ANCÊTRES

**MICHEL AUBIN — FRANÇOIS BACQUET DIT LAMONTAGNE —
LOUIS BÉGIN — PAUL BENOÎT DIT LIVERNOIS — NICOLAS BON-
HOMME DIT BEAUPRÉ — MATHURIN CHAILLÉ — LOUIS DELISLE
— ANTOINE EMERY DIT CODERRE — PIERRE GARAND —
JACQUES GENEST DIT LABARRE — PIERRE GUILBAULT —
JOSEPH HINSE — PIERRE HOTTE — NICOLAS LEBEL — ANDRÉ
MIGNIER DIT LAGACÉ — NOËL MORIN — ROMAIN PHOCAS DIT
RAYMOND — LOUIS TÊTREAU.**

Sainte-Anne-de-Beaupré 1989

Le en.

V. 3 (P)

Collection « NOS ANCÊTRES »

VOLUME I:

AUDET — BÉRUBÉ — BLAIS — BLANCHET — COUTURE — DEBLOIS — DIONNE — FORTIN — GAGNON — LACASSE — LAVERGNE — LEROY — LESSARD — LÈVESQUE — PAQUIN — PARADIS — PILOTE — POTHIER — RHÉAUME — RONDEAU — SAVARD — TRUDEAU — VACHON — VEILLEUX

VOLUME II:

BÉDARD — BOLDUC — CHOUIARD — DAIGLE — DESGAGNÉS — DESROSIERS — DROUIN — GARNIER — GAUTHIER DIT LAROCHE — GERVAISE — GIGUÈRE — LABBÉ — LECLERC — LEMAY — LEPAGE — MICHAUD — MOISAN — PELCHAT — PERROT — PHANEUF — POULIOT — RIOUX — ROUDIER DIT ST-ONGE — TURCAULT.

VOLUME III:

ALLARD — BAUCHÉ DIT MORENCY — BOUCHARD — CAMPAGNA — CHARLES DIT LAJEU — NESSE — CRÈTE — DAGENAIS — DUGUAY — GRAVEL — GUÉRET DIT DUMONT — LALONDE — LEGENDRE — LÉRIGÉ DIT LAPLANTE — LE ROY DIT AUDY — LÉTOURNEAU — LEVASSEUR — MARCOTTE — MERCIER — PARROT — PASQUIER DIT LAVALIÈRE — PLAMONDON — PROU — QUENTIN DIT LAFONTAINE — TREMBLAY.

VOLUME IV:

AUBUCHON DIT LE LOYAL — BARIL — BIRON — BOUCHER — CHAMPOL DIT JOLICOEUR — COSSÉ — DURÉ — DUCLOS — GARNIER DIT PELLERIN — GOUIN — HÉROU DIT BOUGAINVILLE — LECLERC — LEFEBVRE DIT BOULANGER — LE MAISTRE DIT LA MORILLE ET LE PICARD — LE MARCHAND — MASSÉ DIT BEAUMIER — PÉPIN — PERROT — PICARD — TERRIEN DU PONCEAU.

VOLUME V:

BARIBEAU — BESLAND (BÉLAND) — PLOUF (PLOUFFE) — CLOUTIER — DUPONT — FRIGON — HAMEL — JOLINEAU (JUINEAU) — LE FEBVRE D'ANGERS — LESIEUR DE LA PIERRE — MASSICOT (MASSICOTTE) — NORMANDIN — PAYAN DIT SAINTONGE — PÉPIN DIT TRANCHÉMONTAGNE — PERROT DIT LAGORCE — PROVENCHER — RIVARD DE LA VIGNE — SICARD DE RARUFEL — TREPAGNY (TRÉPAGNIER) — VACHER DIT LASERTE.

VOLUME VI:

BÉLANGER — BOUCHER — BOURBAUT — CARON — CÔTÉ — NEVERS DIT BRANTIGNY — DIZY DIT MONTPLAISIR — GODEFROY — HAYOT (AYOTTE) — LECLERC — LEFEBVRE — LEMIRE — LEPELÉ DIT LAHAYE — MAILLOT DIT LAVIOLETTE — MARTINEAU DIT SAINTONGE — PÉPIN DE LAFOND — POISSON — RIVARD DIT LORANGER — TESSIER DIT MARINGOLIN — VANASSE.

VOLUME VII:

BAUDOIN — BOISSONNEAU DIT SAINTONGE — CREVIER DIT LAMESLÉE — DESHAYES — DESSUREAUX DIT LE BOURGUIGNON — DOYON — DUTAUD — FAFARD — GUILLET DIT LAJEUNESSE — HAMELIN — HOUDE — JOUBIN DIT BOISVERT — LEFEBVRE DIT LATAILLE — LEPELÉ DIT DESMARETS — LIMOUSIN DIT BEAUFORT — MILLET DIT MARANDAIS — PÉPIN DIT LACHANCE — RAOUL — TOUSIGNANT DIT LAPOINTE — TROTTIER.

VOLUME VIII:

BARON — BERTRAND DIT SAINT-ARNAUD — BOURASSEAU — BRUNSARD DIT LANGEVIN — BUISSON DE SAINT-COSME — CARPENTIER DIT LAROSE — COMEAU — DE BILLY — DE COTRET — DUBORD DIT LAFONTAINE — GÉLINAS — HUDON DIT BEAULIEU — LAMY — LASPRON DIT LACHARITÉ — LEFEBVRE DIT LA GROYE — LEVASSEUR — PAGÉ DE QUERCY — RIQUART — TOUPIK DIT LAPIERRE — TRUDEL.

VOLUME IX:

ALLAIN — BROCHU DIT LAFONTAINE — DUBOIS DIT LAFRANCE — DUCHESNEAU DIT SANS-REGRET — GAUTHIER — GOSSELIN — GUAY — GUILLEMET — GUY — HARRISON — LAFOREST DIT LABRANCHE — LE BRODEUR DIT DE LA VIGNE — LEHOX — L'HÉRAULT DIT L'HEUREUX — MARSAN DIT LAPIERRE — MIGNERON DIT LAJEUNESSE — QUELLET — PARÉ — RINFRET DIT LE MALOÛN — SIMARD DIT LOMBRETTE.

VOLUME X:

ALLAIRE — BONNEAU DIT LABÉCASSE — BOUCHER — BUSSIÈRE DIT LAVERDURE — CHARBONNEAU — CHOLET DIT LAVIOLETTE — DÉCARIE DIT LEHOX — DUPONT — FRÉCHETTE — GAUTRON DIT LAROCHELLE — GUÉRIN DIT ST-HILAIRE — MIGNAULT DIT LABRIE — PATRY — PLOURDE — ROUSSEAU — SOUCY DIT LAVIGNE — TALBOT DIT GERVAIS — VAILLANCOURT — VERREAU DIT LÉBOURGUIGNON.

VOLUME XI:

BROUILLET DIT LAVIOLETTE — DENIS DIT QUIMPER — DUCHESNE DIT LAPIERRE — FISET — FORTIER — GAUTHIER — GIRARDEAU — GOULET — HENKEL — LANDRY — LAVOIE — LEBLOND — LUSSIER — MONGEAU — MOREL DE LA DURANTAYE — MORISSET — PAMPALON DIT LABRANCHE — SAINDON.

VOLUME XII:

BEAUMONT — BESSET DIT BRISETOUT — BOUFFARD — BOUTIN DIT LAPLANTE — CAOUET — CAUCHON DIT LAVERDIÈRE — CHENAY DIT LAGARENNE — DÉLAMARRE DIT GASION — DUREAU — ÉLIE DIT BRETON — GAGNÉ — MARCEAU — MATTE — MOREL — PÉLADEAU DIT SAINT-JEAN — POULIN — VEAU — VÉZINA.

VOLUME XIII:

BALAN DIT LACOMBE — BEAUDRY DIT LAMARCHE — BILLODEAU — BISSONNET — BOUCHARD D'ORVAL — DUBOIS DIT BRISEBOIS — FAUCHER DIT SAINT MAURICE — GARNIER — MERCURE DIT VILLENOUVELLE — PICHÉ DIT LAMUSETTE — ROUSSEAU.

VOLUME XIV:

BARRETTE — BOILY — BOURGET — BOUTET DIT LÉBOEUF — BROUARD — COULOMBE — DANCAUSE — DUFOUR — ÉMOND — GAUTHIER DIT LANDREVILLE — GOBEIL — GUIMOND — LABELLE — LAMOUREUX — PIET DIT TREMPE — ROBITAILLE — SIMONEAU DIT SANS-CHAGRIN — THIBAUT.

VOLUME XV:

BACON — BLOUIN DIT LAVIOLETTE — BOULAY — BRUNET DIT BOURBONNAIS — CLICHE — FERLAND — GAUDREAU — GIRARD — GRENON — HÉBERT DIT LECOMTE — JONCAS DIT LAPIERRE — LABERGE — LAURENCE — PELLETIER — POULIN — TOUPIN DIT DUSAULT — VANDAL.

Volume XVII — XVIII — XIX (en préparation)

En vente à: La Revue Sainte Anne de Beaupré
C.P. 1000
Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec
G0A 3C0
ISBN — 2-89238-129-0

IMPRIMÉ AU CANADA

PRINTED IN CANADA



AVANT-PROPOS

Les mots sont comparables à des drapeaux; ils flottent dans la direction du vent. Les noms de famille, depuis des siècles, suivent le côté paternel.

En méditant sur ce que furent les aïeules de ma mère et de ma grand-mère, j'ai trouvé en elles bien plus qu'une image radieuse, plus qu'un patronyme caché. Elles furent les fondatrices de la patrie.

Des veuves, des orphelines, des jeunes filles héroïques traversèrent les mers pour venir multiplier la vie sur les bords du Saint-Laurent. Elles amenèrent avec elles le coeur du vieux pays: ses prières, ses chansons et le doux parler de France.

Elles fondèrent un foyer, éduquèrent de nombreux enfants, tous ceux que la vie leur offrait. Plusieurs acceptèrent la mort avec résignation, à la suite d'une maternité difficile, d'une épidémie. La médecine de ce temps-là, du reste comme en Europe, en était souvent au stage des potions douteuses et des saignées maléfiques. Toutes, elles pratiquèrent les métiers de maîtresse de maison, de jardinière, de fermière et de fileuse.

Les premières arrivées furent Marguerite Vienne, Marie Rollet, Guillemette Hébert, Marguerite et Françoise Langlois, Anne Martin, Hélène Desportes, Louise et Marguerite Couillard, Marguerite et Hélène Martin. Sept de ces femmes étaient des adultes et cinq des enfants.

Et que dire des mille autres, en particulier des filles protégées par le roi, qui vinrent enrichir notre capital humain et poser les fondations de notre peuple? Elles

furent simplement admirables. De mère en fille, de mère en fils, nous en sommes aujourd'hui à plus de vingt millions de sujets d'origine française en Amérique.

«Plus qu'en tout autre pays, la femme a joué un rôle prépondérant chez nous. Grâce à elle surtout, la civilisation a produit tout de suite des fleurs et des fruits, comme les vivaces pommiers normands acclimatés par Hébert sur la falaise de Québec» (1). Que la gloire de nos aïeules soit toujours conjugée au présent pour les générations qui vivent et celles qui vivront!

Gérard Lebel, C.Ss.R.

(1) Albert Tessiers, *Canadiennes* (1946), p. 8.



MICHEL AUBIN

Michel Aubin naquit à *Saint-Aubin de Tourouvre*, arrondissement de Mortagne, au Perche, aujourd'hui dans le département de l'Orne.

Saint-Aubin est le titulaire de l'église de *Tourouvre-au-Perche*. Au moins 75 localités de France portent le nom de ce saint personnage (468-560), qui fut évêque d'Angers. Aubin rappelle la forme populaire d'*Albin*, nom de baptême signifiant blanc comme l'adjectif latin *albus*.

Le Perche, l'une des 33 provinces françaises, fut démantelé vers le 13^e siècle. Au temps de l'ancêtre Michel Aubin, l'on disait plutôt *Maine-et-Perche*. Tourouvre dépendait au point de vue ecclésiastique de l'évêché de *Chartres*. Perche rappelle le nom d'une forêt où les arbres ressemblent à des *perches*.

Plusieurs immigrants, originaires de Tourouvre et des environs, s'établirent en Nouvelle-France: Giffard, Juchereau, Giguère, Crête, Goulet, Guimond, Mercier, Tremblay, *Aubin*, et tant d'autres.

L'aubinerie tourouvraine

L'histoire de Tourouvre rapporte la signature de *Mathurin Aubin*, datée de 1550. Elle apparaît dans une requête que les habitants de ce bourg adressaient à l'évêque de Chartres, Mgr Charles Guillard.

D'après les recensements canadiens de l'époque, Michel Aubin naquit en 1636 ou 1644. Si le jour de la naissance de l'ancêtre est inconnu, le chercheur Archange Godbout, O.F.M., a trouvé bien des détails concernant sa parenté française.



Avec les hommages de la Brasserie Labatt Limitée

Michel Aubin

Le grand-père de Michel Aubin portait le prénom de *Nicolas*, époux de Catherine... Nicolas et Catherine eurent au moins 4 enfants: *Michelle*, baptisée le 27 janvier 1593, parrainée par Macé Pichon et Marguerite Tessier; *Hélène*, filleule de François Saulnier et de Hélène Laillier, le 26 mars 1595; *Louis*, époux de Françoise Godde, le 13 septembre 1622; enfin, *Jacques*.

Le père de l'ancêtre canadien Michel reçut le prénom de *Jacques* à son baptême, célébré à Tourouvre le 8 octobre 1590 devant Jacques Godin et Jacqueline... Il était l'aîné de sa famille, semble-t-il. Jacques épousa, le 3 novembre 1619, *Jacqueline Cornilleau*, veuve de Jean Mercier, fille de Louis et de Roberte Bouchigny. Notez que Jacqueline avait une parente, une tante ou une cousine, nommée *Roberte Cornilleau*, épouse de François Mercier et mère de l'ancêtre canadien Julien Mercier.

Jacques Aubin et Jacqueline Cornilleau, entre 1620 et 1640, laissèrent dans les registres de Saint-Aubin de Tourouvre les noms de 7 de leurs enfants qui y reçurent le baptême: *Philibert*, *Pierre*, *Jeanne*, *Anne*, *Noël*, *Jean* et *Guillaume*. Cependant, le nom de *Michel*, l'ancêtre canadien, celui que nous aimerions reconnaître, brille par son absence.

Telle fut en bref l'aubinerie tourouvraine du temps de Michel Aubin.

Jacques Aubin en Nouvelle-France?

Jacques Aubin, le père, vint-il en Nouvelle-France? Il semble que oui. Le 26 septembre 1654, nous le rencontrons chez le notaire Audouart, de Québec, devant *Robert Giffard*, «escuyer seigneur de beauport». Jacques Aubin a travaillé pour le compte de Giffard. Pour effacer sa dette, Robert Giffard demande à son protégé de réclamer les 200 livres que lui doit la veuve de Jean Pinguet, demeurant dans la paroisse d'Autheuil, à 10 lieues de Mortagne, c'est-à-dire non loin de Tourouvre. Le notaire percheron Nicolas Dubré avait parafé cette créance en 1650. Si j'interprète bien ce texte notarié, il faut conclure que Jacques Aubin retourna dans son village natal, à l'automne 1654.

Pendant combien de temps Jacques avait-il travaillé en Nouvelle-France? Aucun moyen de le savoir. Avait-il l'intention de revenir avec sa famille?

Selon l'historien Marcel Trudel, un certain *Jean Aubin* passe un marché à Québec, le 7 septembre 1658. Puis, ce Jean se transporte à Ville-Marie, où il fait partie de la milice de la Sainte-Famille, en 1663. Par hasard, Jean Aubin, l'inconnu, ne serait-il pas le fils de *Jacques* et le frère de *Michel*, le canadien? Hypothèse non vérifiable.

Sur les pas de son père

De retour dans son foyer, *Jacques Aubin* raconta à ses enfants les merveilles du Canada: son fleuve, ses forêts à perte de vue, sa terre féconde, la liberté pour tous qui y régnait. Ces récits envoûtèrent le fils *Michel*. Lui, il trait coloniser ce pays sans frontière, qui avait besoin de bras valeureux.

Nos annales religieuses rapportent pour la première fois la présence de Michel Aubin vivant au pays. En janvier 1664, le zélé Mgr de Laval se rendit au manoir de Beauport pour conférer le sacrement de confirmation. Parmi les 22 confirmands, *Michel Aubin*, 23 ans, se tient au 12^e rang. L'immigrant arriva donc à Québec l'été précédent, en 1663.

Le 6 septembre 1664, l'abbé Charles de Lauzon, sieur de Charny, fils de l'ancien gouverneur, concède à Michel Aubin 3 arpents de terre de front, situés à l'île d'Orléans, côté du nord, aujourd'hui à l'est de l'église de Saint-Pierre, numéré civique 1279.

Michel ne se mit pas immédiatement à défricher son lot. Il devait normalement travailler pendant 36 mois pour le compte d'un autre, avant d'être considéré comme habitant à part entière. Il était, en 1666, à l'emploi de Paul Vachon, notaire de Beauport. Vers 1667, le colon se mit à l'oeuvre pour faire une trouée dans la forêt, bâtir sa cabane et son avenir.

Marie Prévost

La future épouse de *Michel* se nommait *Marie Prévost*, native de Saint-Michel de Mortagne-sur-Gironde, évêché

de Saintes, en Saintonge. Elle avait épousé, vers 1662, *Maurice Berthelot*. Son mari mourut, quelque temps après leur mariage, lui laissant une fille du nom de *Marie-Madeleine*.

Marie Prévost possédait un frère prénommé *Pierre*, établi au Canada depuis 1659. Il fut domestique des Ursulines. Elle songea donc à venir rejoindre son frère au Canada, pour refaire sa vie, améliorer son sort. Marie et son enfant descendirent sur les quais de Québec, probablement à l'été 1669, peut-être avant.

Michel et Marie se connurent, s'aimèrent et décidèrent de se marier en passant un contrat de mariage à la capitale, le 16 octobre 1669, devant le notaire Paul Vachon. Lors de cette cérémonie, toujours solennelle, se rangeaient du côté de Michel Aubin: Jean Chapeleau, Antoine Lefort, originaire de Saint-Aubin de Tourouvre, et Jean Badeau, habitant de l'île; du côté de Marie Prévost: son frère Pierre, Martin Boutet et Pierre Parent. Signèrent comme témoins Jean Poitras, René Chevalier et Denis Avisse. Michel et Marie ignoraient l'écriture. Michel se déclara alors orphelin de père et de mère. Le texte affirme que la petite M.-Madeleine Berthelot sera protégée jusqu'à l'âge de 15 ans. Le futur époux avait doué sa future «du douaire coutumier... de trois cents livres tournois». Le préciput réciproque s'élevait à 100 livres.

La convention matrimoniale, selon la loi, devait être insinuée, déclarée valide, avant 4 mois accomplis. Petit mystère: la bénédiction nuptiale n'eut lieu que le 11 juin 1670, à la chapelle de Sainte-Famille, I.O. Le célébrant, selon sa mauvaise habitude, oublia de signer. Il mentionna cependant les noms des témoins: Pierre Prévost et Jacques Paradis. Entre le mois d'octobre précédent et son mariage, où Marie Prévost avait-elle vécu? À l'île? à Beauport? Chez son frère Pierre? Par la date de la naissance du premier enfant Prévost-Aubin, 13 novembre 1670, il est certain qu'elle était enceinte depuis le mois de février.

Vie paisible

La vie des Aubin se déroula sans heurts, sans procès, paisiblement, pendant plus d'un quart de siècle.

Dans un inventaire retentissant des biens de Bertrand Chenay, sieur de LaGarenne, le nom de Michel Aubin apparaît une fois, le 16 février 1671, au sujet d'une dette minime: 5 livres.

Le 31 mai 1678, *Marie-Madeleine Berthelot* recevait le sacrement de confirmation à Québec. Puis, le 4 janvier 1680, l'orpheline épousait François Circé, dit Saint-Michel, fils de parents parisiens, soldat de la garnison de Québec et chirurgien. Le couple vécut à différents endroits: Québec, Batiscan, Neuville, Champlain et Sorel. Il eut 14 enfants et possède des descendants parmi nous. Marie-Madeleine fit l'honneur de sa mère et de son père adoptif. À sa manière, elle servit sa nouvelle patrie.

En 1681, Michel Aubin affirma aux recenseurs être âgé de 45 ans comme son épouse Marie Prévost. Déclarait-il un âge de politesse pour faire plaisir à sa femme en se vieillissant? Ou le contraire? Ce qui est écrit est écrit! La famille possède 4 bêtes à cornes et 20 arpents de terre en exploitation, ce qui était beaucoup plus considérable que les voisins Fabien Presseau et Laurent Denis.

Et les choses continuèrent ainsi pendant quelques années encore.

Le successeur

Les familles peu nombreuses étaient rares au début de la Colonie. *Marie* et *Michel* ne reçurent de la Providence que deux enfants: *Pierre* et *Mathieu*.

Le cadet naquit le 23 décembre 1676, à Saint-Pierre. Le jour de Noël, Mathieu Côté et Anne Martin, femme de Jacques Raté, présentèrent le petit sur les fonts baptismaux de l'église de Sainte-Famille. L'enfant ne survécut pas et, le 1er janvier suivant, le curé François Lamy présidait la cérémonie des anges pour le dernier des Aubin.

L'aîné Pierre vit le jour, le 13 novembre 1670. Sept jours plus tard, son oncle Pierre Prévost vint de Québec, pour lui servir de parrain. Jeanne Bourgeois, femme d'André Coudray, l'accompagnait comme marraine. Le missionnaire Thomas Morel, résident à Sainte-Anne du Petit-Cap, versa l'eau baptismale sur le front du garçon, qui représentait toute la deuxième génération.

Pierre grandit à l'île et y trouva la préférée de son cœur, Marie Paradis, fille de Pierre et de Jeanne Milloir. Ce fut le premier mariage célébré à l'église de Saint-Pierre de l'île par l'abbé Augustin Dauric, premier curé de l'endroit. Pierre avait passé un contrat de mariage, le 14 octobre 1693, devant le notaire de la Côte de Beaupré, Étienne Jacob. Les noces furent célébrées, mardi le 17 novembre.

Pierre Aubin et Marie Paradis mirent 11 enfants au monde. Ainsi, le nom Aubin s'est perpétué jusqu'à nos jours.

L'île en deuil

C'était au printemps de 1688. Le patriote curé canadien Pierre de Francheville, fils de Marin Terrier, sieur de Repentigny, et de Jeanne Jaleau, dit Ploumelle, dirigeait les destinées de la paroisse de Saint-Pierre. Le 16 avril, un vendredi, on lui annonça la mort d'un pionnier de sa paroisse, *Michel Aubin*. Le lendemain, les porteurs descendirent en terre insulaire le corps de l'ancêtre, devant son épouse et son fils unique, Pierre. L'île avait revêtu ses habits de deuil.

Il n'était pas nécessaire de procéder à un inventaire puisque automatiquement Marie Prévost et son fils devenaient les héritiers à part égale des biens laissés par le défunt. L'aïeule dirigea la ferme. Le 13 mars 1691, elle fait appel à la justice seigneuriale pour se faire rembourser les 4 1/2 livres que lui devait Julien Dumont, «pour deux minots de bled preste il y a environ treize ou quatorze ans». L'accusé fut même condamné à payer les frais: 2 livres, 8 sols.

Après son mariage, le fils Pierre prit en charge la direction de la ferme. *Marie Prévost* quittait à son tour son île enchantée. Morte le samedi 4 décembre 1700, elle fut inhumée le lundi matin suivant, devant les témoins Philippe Noël, Pierre Pichet et le curé Dauric. Une aïeule sympathique n'était plus. Sa descendance ne mourra pas.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Audouart, 26 septembre 1654.

Greffe Vachon, 6 septembre 1664; 16 octobre 1669.

Aubin, Henri, *L'île d'Orléans à Saint-Pierre* (1985), pp. 6, 19, 86, 90; *L'île*

d'Orléans Pays des Sorciers (1983), pp. 38, 94. Dans une lettre datée du 10 décembre 1988, M. Aubin souligne le fait que *Joseph Aubin*, fils de Jean-Baptiste et de M.-Joseph Houle, épousa Marguerite Magnan, le 4 novembre 1799, à Sainte-Geneviève-de-Berthier. Joseph s'est marié dit *Paradis*. Tous ses descendants ont gardé le patronyme PARADIS.

Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 14.

Jetté, René, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), p. 27.

Laberge, Lionel, Histoire du Fief de Lotinville 1652-1690 (1963), p. 274.

Lafontaine, André, Les Bailliages de Beaupré et de l'île d'Orléans (1987), pp. 480, 509. Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), p. 29; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986) p. 258.

Montagne, Mme Pierre, Tourouvre et les Juchereau (1965), p. 90.

Parent, Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre, Deux Coqs de Saint-Pierre m'ont raconté (1979), pp 54-55.

Roy, Léon, Les Terres de l'île d'Orléans (éd. revue et augmentée par Raymond Garlépy, 1978), pp. 27-30, 347.

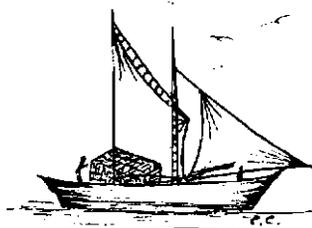
Tremblay, Jean-Paul, Le Père de nos Aïeux (1979), pp 3-4.

Trudel, Marcel, Catalogue des Immigrants (1632-1662) (1983), pp. 236-375.

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. 8, pp. 196.

PRDH, vol. 6, p. 441.

Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, vol. 31-32, pp. 554-555; vol. 53, pp. 118-119.



FRANÇOIS BACQUET, DIT LAMONTAGNE

Le surnom Lamontagne sert d'autocollant à deux familles d'origine fort différente. *Noël Jérémie*, sieur de *LaMontagne*, champenois par son père Claude et Hélène Macart, épousa à Québec, le 29 janvier 1659, Jeanne Pelletier, fille de Nicolas et de Jeanne de Vouzy. Le couple, responsable d'une famille de 14 membres, vécut d'abord dans la région de Québec, avant de s'établir à Batiscan. Les descendants portent aussi, semble-t-il, le surnom Douville.

Le gascon *François Bacquet*, dit *Lamontagne*, celui que ces lignes intéressent, ne possède aucun lien connu de parenté avec Noël Jérémie.

Bacquet désigne un marchand ou un fabricant de baquets, cuves à lessive. En vieux français, il signifie aussi «petit bac». Ce surnom concerne peut-être un marinier ou un passeur.

Soldat

Le fils de *Renaud Bacquet* et de *Jeanne Montus* avait vu le soleil à *LaMontjoie*, petite localité perdue au sud-ouest de la France, aujourd'hui dans le canton de *Francescas*, arrondissement de *Nérac*, département de *Lot-et-Garonne*. *Nérac* posséda une forteresse féodale au XI^e siècle. Sur ses ruines, l'on construisit un château qui servit de résidence à la soeur de François I^{er}, Marguerite de Valois. Les puissants Romains ont même laissé des vestiges de leur civilisation dans cette région.



François Bacquet dit Lamontagne

François Bacquet était originaire d'un territoire éloigné, peu propice à l'envoi de colons en Amérique. Vers l'âge de 18 ans, en 1663 ou au début de 1664, il fut appelé à servir sous les drapeaux de sa patrie dans une compagnie nommée *Poltou* et commandée par le capitaine *François de Tapie de Montell*. La France avait alors un besoin urgent de soldats valeureux pour défendre ses intérêts dans les Antilles.

Le 19 novembre 1663, Alexandre de Prouville de Tracy reçut sa commission de « lieutenant général dans toute l'étendue des terres de notre obédience situées en l'Amérique Méridionale et Septentrionale... » Tracy possédait une double mission: déloger les Hollandais des Antilles et, au Canada, porter la guerre jusque dans les foyers iroquois pour les exterminer entièrement.

Sous le commandement de Tracy, une flotille partit de La Rochelle le 26 février 1664. Destination: *Cayenne*. Elle transportait 650 colons et 4 compagnies d'infanterie: de Broglie, Chambellé, Orléans et *Pottou*. Au mois de mai 1664, Cayenne tomba aux mains des Français. Puis, les victoires se succédèrent à la grande satisfaction de François Bacquet, dit Lamontagne.

Le 25 avril 1665, le lieutenant général et ses troupes quittèrent la *Guadeloupe* et se dirigèrent vers le Saint-Laurent. Après avoir mouillé à Percé, l'expédition arriva à Québec le 30 juin. Plusieurs soldats furent hospitalisés. Les autorités conclurent à la nécessité de reposer les troupiers fatigués ou malades, de tracer des chemins, de bâtir des forts, avant l'expédition punitive décrétée pour l'année suivante.

Les militaires de Tracy et ceux du régiment de Carignan furent réunis sous un seul commandement. Le 14 septembre 1666, Tracy et le gros de l'armée marchèrent vers le pays des Agniers au-delà du lac Champlain. Les ennemis s'étaient envolés comme des oiseaux. Il fallut se contenter de la destruction des villages et des récoltes. Cette victoire métigée avait réussi à terrifier les Iroquois, mais non à les vaincre.

Ce fut, en 1668, la démobilisation générale, le démantèlement du régiment et le retour en France d'un grand

nombre de militaires. On dressa alors le «rolle» de ceux qui restaient au pays. C'est ici que nous découvrons, caché, le surnommé LAMONTAGNE de la compagnie de Monteil. Cette liste a été rendue publique d'abord par Benjamin Sulte, ensuite par Francis-J. Audet à la Société Royale du Canada, enfin par Régis Roy et Malchelosse. À retenir pour démêler les cartes qu'il y avait 4 soldats portant le surnom *Lamontagne: François Dllay*, compagnie de Saint-Ours; *Pierre Dupuis*, compagnie de Petit; *Honoré Martel*, compagnie de Berthier; *François Bacquet*, compagnie de Monteil ou de Poitou.

François Bacquet, comme ses compagnons demeurés en Nouvelle-France, fut soldé pendant une année supplémentaire. Quel fut l'emploi de son temps en 1669 et en 1670?... Fit-il partie de la garnison de Québec? Se mit-il au service d'un fermier? Nous ne le saurons jamais.

Anne Philippe

Anne Philippe était une fille protégée par le roi. Arrivée au pays à l'été 1671, elle s'engagea d'abord par contrat de mariage à épouser le breton François Desbaupins, le 4 novembre 1671. Mais, un autre *François* se présenta à la jeune future épouse. Le cœur de la fille de *Jacques Phillippe* et d'*Anne Audiger*, malgré le sérieux de ses 18 ans, chavira. *François Bacquet* devint son favori. Personne n'a trouvé une convention matrimoniale notariée entre Anne et François. Nous savons tout de même que la future apportait des biens estimés à 300 livrs et un don du roi d'une valeur de 50.

Le 24 novembre 1671, Anne, originaire de *Nogent-sur-Seigne*, évêché de Troyes, en Champagne, et *François*, de l'archevêché de Bordeaux, se présentèrent devant l'abbé Thomas Morel, prêtre missionnaire, pour faire bénir leur union. L'acte est inscrit à Québec. Le grand militaire *Olivier Morel de la Durantaye* signe comme témoin avec Michel Lecours, un habitant de Beauport.

Colon à Saint-Michel

Talon, le 29 octobre 1672, concéda officiellement en seigneurie à Olivier Morel de la Durantaye un territoire situé à *Saint-Michel*, aujourd'hui dans le comté de

Bellechasse. Les 1er mai 1693 et 7 mai 1696, les autorités civiles firent des ajouts à la propriété du seigneur. La seigneurie de la Durantaye s'étendait sur environ 3 lieues de front, côté sud du fleuve, et sur 4 lieues de profondeur, entre les seigneuries de Berthier à l'est et de Beaumont à l'ouest. Sur ce territoire, 2 paroisses virent le jour: *Saint-Michel* et *Saint-Vallier*.

Un des tout premiers colons de Saint-Michel fut *François Bacquet*. L'on peut même se demander si, en 1671 ou au début de 1672, le couple Lamontagne n'était pas déjà occupé à exploiter son lot, le 6e d'après la carte de catalogue faite en 1709. L'on sait que plusieurs seigneurs mirent en valeur leur seigneurie souvent bien avant l'obtention de leur acte officiel de concession. Ne serait-ce pas le cas d'Olivier Morel revenu au pays au mois d'août 1670?

De toutes façons, c'est là que François et Anne vécurent toute leur vie canadienne. Le 20 octobre 1678, *Anne Philippe* est marraine du dernier enfant de Nicolas Le Roy, Jean-Baptiste.

Le recensement de 1681 nous apprend que *François Bacquet*, 35 ans, possède à Saint-Michel 1 vache et 7 arpents de terre en culture. Son premier voisin Pierre Balan, dit Lacombe, en cultive 2; le second, Julien Boissy, dit LaGrillarde, époux de Françoise Grossejambe, nous fait voir 13 arpents en exploitation, 5 bêtes à cornes et 1 fusil.

Enfin, le 21 mars 1712, Olivier Morel concéda *officiellement* une terre à François Bacquet, fils. Le lot avait 3 arpents de front sur le fleuve avec 40 arpents de profondeur. Il était situé entre «les heritiers de defunt patry et d'autre coste... a françois Rouleaux». Mieux vaut tard que jamais!

Génération Philippe-Bacquet

Les familles de colons français étaient ordinairement nombreuses. Cependant, celle de *François Bacquet* et d'*Anne Philippe* fut au-dessous de la moyenne avec une seule fille et trois garçons: Marie-Anne, François, Pierre et Joseph. Tous naquirent à La Durantaye et y reçurent le baptême, entre 1678 et 1691.

Le 4 décembre 1678, l'abbé Thomas Morel baptisa l'aîné *Marie-Anne*, née le 23 novembre précédent. L'acte a été

inscrit à Québec. Il nous dit qu'André Patry et Marie Ducoudray, femme de François Grenet, furent ses parrain et marraine. Marie-Anne apparaît sur la liste des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec pour un séjour de un mois et demi le 1er mai 1693 et une autre entrée le 24 juillet 1696 à l'âge de 13 ans. Elle ne laissa aucune trace de son existence après cette dernière mention. L'enfant ne laissa aucune trace de son existence après le recensement de 1681.

Quant à *François*, le seul à transmettre son patronyme à la descendance il épousa Élisabeth Guénet, le 2 juin 1710, à La Durantaye. Sa compagne de vie, fille de Pierre Guénet et d'Élisabeth Paquet, lui donna 9 enfants à aimer. Le 2 août 1717, François recevait de son frère Joseph la moitié de la terre paternelle, ou 1 1/2 arpent de front. Le curé Jean-Baptiste Lacorne, le 18 octobre 1744, présida les funérailles de François, premier fils de l'ancêtre. Son épouse était morte depuis le mois de mars 1734.

Le registre de Saint-Joseph de Lauzon garde le souvenir de l'acte de baptême de *Pierre* Bacquet, célébré le 27 février 1687. Le parrain Pierre Millet lui avait légué son prénom. Pierre fut hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 novembre 1708. Il décédait, le 4 décembre suivant, à l'âge de 20 ans et 9 mois.

Le cadet *Joseph*, filleul de Joseph Grégoire le 13 octobre 1691, demeura célibataire. Le 7 novembre 1736, il était inhumé dans le cimetière de Saint-Michel.

Telle est en bref la trop courte histoire de la deuxième génération Philippe-Bacquet.

Versant de la montagne

La vie de François Bacquet et de son épouse baigne dans une sérénité exemplaire: aucune esclandre, aucune dispute de taille; au contraire, une vie paisible et heureuse malgré les sacrifices inhérents à la vie des pionniers dispersés sur les bords du fleuve Saint-Laurent. La «Grande Rivière» offrait ses poissons; les berges, ses volatiles; la forêt, son gibier varié; la terre neuve, ses blés mûrs.

François Bacquet partit le premier. «Après avoir reçu les sacrements de pénitence viatique et extrême onction», il fut inhumé à Québec, le 10 avril 1701, devant les témoins

Jean Dubreuil, habitant de l'île d'Orléans, et Jacques Michelin, bedeau de la cathédrale.

Anne Philippe, après plus de 7 ans de veuvage, convola en justes noces avec *François Marquet*, un voisin établi à La Durantaye depuis de nombreuses années. Veuf de Marie Dain, Marquet possédait deux filles: Françoise mariée en 1692, Catherine épouse de Antoine Bourgeois depuis 1697. Le 20 janvier 1709, à Saint-Michel, Anne et François unirent leur solitude. Le nouveau mari mourut le 11 mars 1715. L'aïeule *Anne Philippe* décéda à son tour, deux mois plus tard, le 1er mai. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse où elle avait vécu l'espace d'environ 30 ans.

Anne et François Bacquet avaient développé, ensemble, une parcelle de notre grand pays. Ensemble, sur le versant de la montagne, ils avaient planté une tige qui est devenue un grand arbre.

Le 17 octobre 1965, plus de 500 Lamontagne se réunissaient, à Saint-Michel, près de la vieille maison de Valère Lamontagne. Après 3 siècles, c'était les retrouvailles de descendants originaires du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. L'Honorable Maurice Lamontagne, secrétaire d'état, homme politique remarquable, participait à la cérémonie du dévoilement d'une plaque-souvenir, sur laquelle on avait gravé ces mots: «Hommage à François Bacquet, dit Lamontagne, à son épouse Anne Philippe et à leurs descendants, 1665-1985».

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Becquet, 4 novembre 1671.

Greffe Gaschet, 21 mars 1712; 2 août 1717.

Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms et Prénoms de France (1951), p. 24.

Dumas, Silvio, Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), p. 312.

Jetté, René, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), p. 39.

Lafontaine, André, Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 190.

Lamontagne, André, C.Ss.R., Généalogie en ligne directe de Marie-Anne, Bertha, Philippe, etc. Lamontagne. Manuscrit.

Marc-Antoine, O.F.M., St-Michel de la Durantaye (1929), p. 27.

Roy, Léon, Les Premiers Colons de la Rive Sud du Saint-Laurent de Berthier (en-bas) à Saint-Nicolas 1636-1738) (1984), p. 285.

Roy, Régis & Gérard Malchelosse, Le Régiment de Carignan (1925), pp. 27, 66, 109.

Talbot, Éloi-Gérard, Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny l'Islet Bellechasse, vol. 9, p. 93.

Tanguay, Cyprien, Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, vol. I, pp. 20, 342, 413.

Dictionnaire Biographique du Canada, vol. I, pp. 567-569.

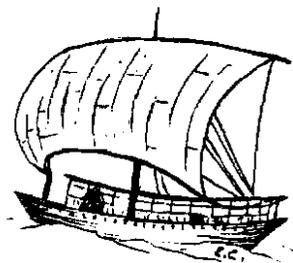
Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, vol. I (1885), p. 742. Olivier Morel avoue avoir «donné verbalement à plusieurs particuliers des Concessions sur la dite terre de la Durantaye».

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. 3, p. 71; vol. 14, p. 230; vol. 16, pp. 242-243.

Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada, 3e série, vol. 16, Section I, 1922, pp. 129-141. Le Régiment de Carignan par Francis-J. Audet.

Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, vol. 34-35, pp. 450-451.

Société de Généalogie de Québec, L'Ancêtre, vol. 8, pp. 69-102. Descendance de François Bacquet dit Lamontagne, par Albert Lamontagne.



LOUIS BÉGIN

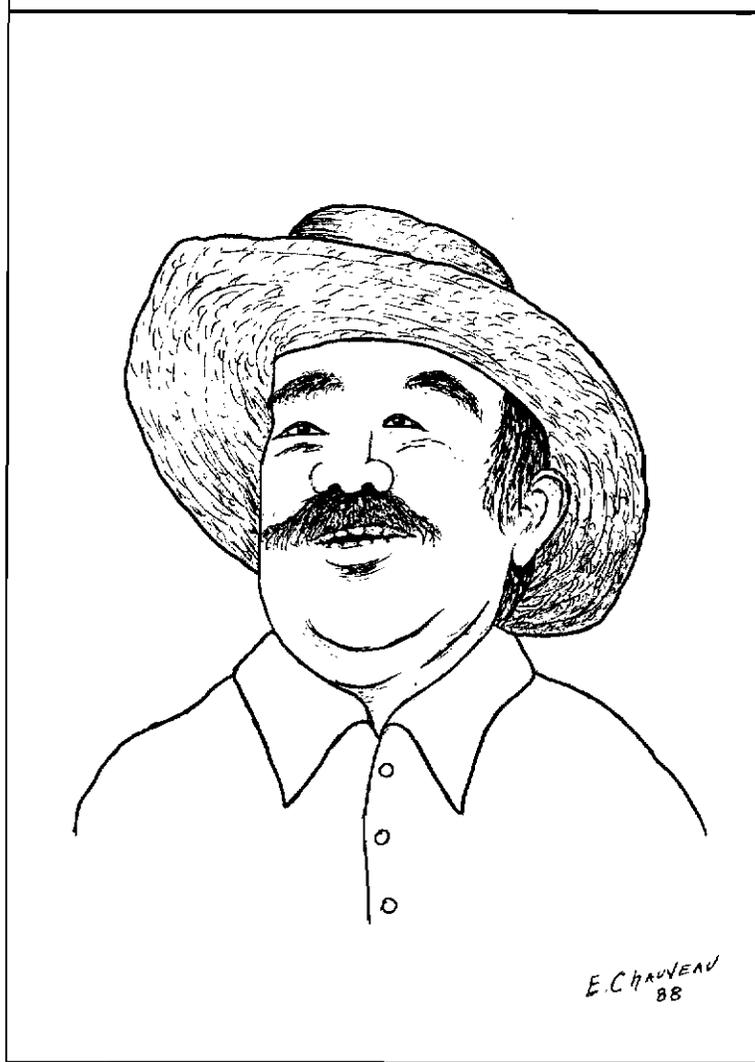
Le nom bègue dérive du verbe bégayer comme Bégon, Bégat et *Bégin*. Heureusement! tous les Bégin ne sont pas des bègues.

Un navigateur nommé *Pierre Bégin* fut le premier de ce patronyme à fouler le sol du Canada. Il faisait partie de l'expédition qui quitta Dieppe, le 30 juin 1619, sous la direction de Pierre Du Gua de Monts, pour y faire la traite des pelleteries à Tadoussac au profit de la compagnie de Rouen.

Trois immigrants Bégin vinrent en Nouvelle-France: Claude, Jacques et Louis. *Claude*, originaire de Saint-Germain, ville de Poitiers, n'a pas laissé de descendance. À l'âge de 70 ans, il mourut célibataire à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 septembre 1704. *Jacques* et *Louis* étaient des normands. L'histoire du père et du fils nous intéresse particulièrement.

Jacques Bégin

Jacques Bégin était originaire de *Honfleur*, ville importante de Normandie. Au XVI^e siècle, d'aventureuses expéditions partirent du port de Honfleur et portèrent ses marins sur les côtes de l'Afrique, aux Indes, au Brésil et à Terre-Neuve. Aujourd'hui, Honfleur se présente comme le chef-lieu de canton du département du *Calvados*, arrondissement de *Pont-l'Évêque*, sur la rive gauche de l'estuaire de la Seine, avec à l'ouest, de l'autre côté de la baie, Le Havre. La paroisse de *Saint-Léonard* de Honfleur, rue des Buttes, existe toujours. Au lieu du diocèse de *Listieux*, elle relève maintenant de l'évêché de Bayeux.



Louis Bégin

Les archives de l'état civil de Saint-Léonard et de Honfleur révèlent que Jacques Bégin avait 2 soeurs et 3 frères: *Marguerite*, épouse de Richard Champaigne, mère de Nicolas Champaigne le 12 janvier 1621; *Louise* inhumée le 12 avril 1625; *Jean*, mari de Jacqueline Jeanne, père de 2 enfants; *Nicolas* marié avec Rachel Poisson; *Guillaume*, époux en premières noces de Catherine de L'Osmosne, père de deux rejetons, et en secondes noces de Anne Matière de qui il eut Anne baptisée le 2 septembre 1668.

Jacques Bégin, marié à Anne, — parfois appelée Diane, — Melocque, possédait une ferme à la rivière Saint-Sauveur, dans la paroisse de Saint-Léonard. Jacques et sa femme élevèrent à la campagne 4 enfants connus: *Jean* parrainé par Jean parrainé par Jean Le Tac le 1er septembre 1624, *Jacques* présenté sur les fonts baptismaux dimanche le 17 septembre 1634, *Jeanne*, filleule de Nicolas Bégin le 6 décembre 1636. *Louis*, l'ancêtre canadien, deuxième enfant de Jacques et de Anne Melocque, fut baptisé le 28 septembre 1631. Parrain: Louis Langlois; marraine: Geneviève Delamare, femme de Jean Le Tac.

Après la mort de Anne Melocque, Jacques Bégin et son fils Louis immigrèrent en Nouvelle-France vers 1654. Le 18 novembre 1655, Jacques obtenait une terre du seigneur de Lauzon au nom de son garçon Louis. Le billet de concession fut versé au minutier du notaire Audouart le 20 du même mois. Mais, le 4 octobre 1661, Jacques recevait une concession de 2 arpents de front sur 30 de profondeur dans l'arrière-fief Sainte-Anne, aujourd'hui centre de la ville de Lauzon. Hélas! ce brave colon périt noyé dans l'eau glacée du fleuve, en face de Québec, le 21 octobre 1664. Son fils prendra la relève.

L'ancêtre Louis Bégin

L'ancêtre Louis Bégin, unique héritier, vendit la terre acquise par son défunt père le 4 octobre 1661 à Gabriel Lemieux, moyennant la somme de 80 livres tournois. Les deux voisins étaient alors Théodore Sureau et Robert Chartier. Le notaire Duquet parafa cette vente le 22 juillet 1665.

Le père Archange Godbout croit que Louis s'occupa plus de la pêche que de la culture de la terre, parce qu'au recen-

sement de 1667 Louis n'avait que 3 bêtes de bétail et 8 arpents en culture, sur sa concession de 3 arpents sur 40 de profondeur. Cependant, il faut avouer que les voisins Eustache Lambert et Simon Rochon n'étaient guère plus avancés.

À l'été 1668, Louis était au tournant de ses 37 ans d'âge. Allait-il demeurer célibataire jusqu'à la fin de ses jours? Était-ce un cœur prudent et difficile qui battait dans sa poitrine? Certainement pas. Il devint amoureux lorsqu'il rencontra *Jeanne Durand*, fille de Martin Durand et de Françoise Brunet. Jeanne Durand avait vu le jour vers 1655 à La Tour-du-Chatel, ville de Quimper-Corentin, évêché de Cornouailles, en Bretagne. Après la mort de son père, Jeanne et sa soeur Françoise Durand vinrent au Canada avec leur mère Françoise Brunet. Celle-ci convola en secondes noces avec Théodore Sureau, dit Blondin, le 8 novembre 1663, à Québec. Sureau vivait dans la seigneurie de Lauzon à une dizaine d'arpents de Louis Bégin. Pour démêler l'écheveau, précisons que Françoise Brunet décéda le 20 juillet 1668.

Lorsque Louis Bégin demanda la main de Jeanne Durand, il s'adressait donc à une orpheline âgée d'environ 13 ans. S'il y eut un contrat de mariage, il a été perdu. L'évêque dispensa Louis et Jeanne des trois bans de mariage. Le prêtre, qui a béni leur union le 15 octobre 1668, n'a pas signé ni rapporté les noms des témoins. Faut-il conclure que la cérémonie religieuse fut présidée par un prêtre missionnaire de passage à la côte de Lauzon? L'on sait que le curé Henri de Bernières se faisait un point d'honneur de bien tenir les registres de Notre-Dame de Québec.

Gabriel Samson épousa Françoise Durant le 29 novembre 1669. Ainsi les deux soeurs Durand vécurent non loin l'une de l'autre à Lauzon, en face de Québec. Quant à leur demi-soeur Geneviève Sureau, dit Blondin, née le 2 octobre 1664, elle devint la femme de Martin Lafilé le 26 novembre 1678, à Lauzon.

Une vie paisible

La vie de Louis Bégin semble avoir été un havre de paix et de tranquillité pendant plus d'un demi-siècle. Deux ex-

ceptions cependant doivent être mentionnées.

Le 22 juin 1667, François Becquet, Simon Rochon, Louis Bégin et treize autres habitants de la pointe de Lévy s'étaient plaints au lieutenant civil de Québec du tort que leur avaient causé François Bissot et Guillaume Couture en exigeant un chemin public à faire et entretenir chacun sur leur terre. Le Conseil Souverain mit «leur appel au néant sans amende», le 1er août de la même année. Chacun nettoiera sa portion «comme chose publique» et la clôturera. Il fallut bien se soumettre sans grincer des dents.

Puis, ce ne fut qu'en 1699 que les Bégin avaient dû se fâcher pour obtenir justice. Simon Rochon, un vieil ami, avait tué un de leurs cochons par malice ou par erreur... Le litige fut étalé sur le parquet du plus haut tribunal du pays par le huissier Métru et la femme de Louis Bégin, Jeanne Durand. Justice fut rendue. Rochon remettra aux Bégin «un cochon pareil a celui qu'il a tué ou luy En payera la juste valeur au dire d'ignace Samson Et Louis lemeux qui ont vu led. Cochon Et aux depens», trois livres. Les témoins, qui avaient vu la victime porcine morte «dans le chemin», affirmèrent sous serment qu'elle «valloit bien vingt livres».

Un marché

Le 26 novembre 1676, Louis Bégin, Michel Gautron, dit LaRochelle, et Claude Régnard, — peut-être Claude Renard, dit Deslauriers, — étaient à l'étude du notaire Becquet de Québec. Les parties confessèrent «avoir fait par ensemble le marché accord et convention qui ensuit». Gautron et Régnard promettent faire du bois de corde pour le compte de Bégin et sur son habitation, du 1er décembre jusqu'au 15 avril. Les cordes de bois auront 8 pieds de long, 4 de hauteur, environ 3 pieds de largeur. Les contractants Michel et Claude recevront 25 sols la corde «a fur et mesure qu'ils le livreront». Mais, ils payeront 15 livres par mois chacun pour leur nourriture et logement.

Louis Bégin avait sans doute organisé ce chantier avec l'idée de vendre son bois avec profit aux citadins de Québec. Le transporterait-il par traîneau sur la glace? Louis avait ses trucs pour vivre.

Au recensement de 1681, les Bégins vivent entre les voisins Charles Courtois et Simon Rochon. Ils possèdent 1 fusil, 3 bêtes à cornes et 8 arpents en valeur. Le cheptel vif et la superficie de terre cultivée sont les mêmes qu'en 1667. Quatre enfants entourent la table Bégin. Que faisait-on pour survivre? C'est ici qu'il faut ouvrir les parenthèses. Il était facile pour tous de pêcher du poisson dans l'eau pure du fleuve, en particulier de l'anguille. Le fusil servait aussi à abattre le gibier dans les bois, les tourtres, les canards, les outardes et les oies blanches sur le fleuve. Les céréales semées donnaient du cent pour un. Bref, c'était la belle vie.

Dans leur milieu

Pendant longtemps, les habitants de la pointe de Lévy durent traverser le fleuve et se rendre à Québec pour acheter les choses nécessaires à la vie, recevoir les services d'un chirurgien, vendre leurs produits, assister aux offices religieux, etc.

Entre 1659 et 1678, les registres de Notre-Dame de Québec mentionnent 5 fois la présence de Louis Bégin comme parrain d'un enfant et 3 fois comme témoin à un mariage. Jeanne Durand fut marraine de Gabriel Courtois en 1672 et de Jean-François Samson le 4 mars 1674. À Saint-Joseph-de-Lauzon, selon le registre, Louis est rapporté 13 fois dans les actes de mariage et de sépulture de ses amis.

Le printemps de l'année 1690 fut mauvais pour Jeanne Durand. Elle séjourna à l'Hôtel-Dieu de Québec pour une durée de 30 jours de maladie. Et ce fut la même épreuve en 1695: 37 jours d'hôpital.

Le 11 avril 1690, les habitants de la paroisse Saint-Joseph eurent leur premier curé en titre, l'abbé Philippe Boucher, huitième enfant de la famille du célèbre Pierre Boucher. Le curé Boucher s'occupa «de la construction des bancs de son église afin d'assurer un revenu annuel à la fabrique». Il prit soin de conserver la liste des noms des paroissiens qui se réunissaient alors dans leur église. *Louis Bégin* et sa femme, en 1690, occupaient le 8^e banc du côté de l'évangile. Ils en avaient un second du même côté, le deuxième, réservé à leur fils Louis et à Denis Courtois.

Guillaume Couture, lui, possédait le 4e, mais du côté de l'épître.

Sir William Phips, en 1690, à la tête d'une flotte de 32 navires et de 2 000 hommes voulut s'emparer de Québec. Le vaisseau amiral jeta l'ancre pas tellement loin de la propriété Bégin. L'on connaît la réponse de Frontenac et le départ en catastrophe des vaisseaux agresseurs. Comme bien d'autres, les Bégin en sortirent quittes au prix d'une vilaine peur.

Génération Durand-Bégin

Marie-Anne, Marie-Marguerite, Marie-Thérèse, Élisabeth, Louis, Jacques, un anonyme, Jean-Baptiste, Suzanne, Étienne, Charles et Jacques, tels sont les prénoms de cette digne famille Durand-Bégin. Tous naquirent sur le territoire de Saint-Joseph-de-Lauzon. À l'exception des deux premières filles, tous furent baptisés à Lauzon, soit par un prêtre missionnaire, soit par le curé du lieu.

Marie-Anne, filleule de Anne Couture le 3 août 1669 à Québec, fut inhumée le 4 octobre 1683. *Marie-Thérèse* ne vécut guère plus qu'une semaine. *Louis*, baptisé par l'abbé Thomas Morel le 14 octobre 1678, était au recensement de 1681. Après 1690, on perd sa trace. Son frère *Jacques*, dont l'acte de baptême se trouve à Cap-Saint-Ignace le 12 février 1682, ne put jouir de la vie que l'espace de six jours d'hiver. Un autre *petit Bégin* fut ondoyé et inhumé la même journée à Lauzon, le 27 février 1683. Enfin, *Charles*, né vers 1693, disparaît aux environs de 1714. Ainsi, la moitié de la famille Durand-Bégin quitta la vie à son aurore. Que de serremments de coeur pour des parents si généreux!

Marie-Marguerite, portée par Marguerite Rochon sur les fonts baptismaux de Notre-Dame de Québec le 24 juin 1672, épousa Eustache Couture, dit Bellerive, le 7 novembre 1695, lui donna 3 enfants à Beaumont où elle fut enterrée le 14 décembre 1700. Quant à *Élisabeth*, filleule d'Élisabeth de Chavigny, femme d'Étienne Landron, elle devint l'épouse d'Étienne Rochon à la Sainte-Anne de l'année 1693. Elle décéda, semble-t-il, des suites de ses couches, après la naissance de sa fille Suzanne, en décem-

bre 1695. Décidément, le mauvais sort s'acharnait sur les Bégin.

Louise Carrier conquiert le cœur de *Jean-Baptiste Bégin*, le 23 janvier 1714. Seize ans plus tard, l'époux mourait laissant à sa fidèle compagne 8 enfants sur les bras. *Suzanne* unit sa vie à *Laurent Poiré*, fils de l'ancêtre *Laurent* et de *Geneviève Leclerc*. Cette famille présenta 11 sujets à la communauté canadienne. C'est *Étienne* qui vécut le plus longtemps. Époux de *Marie-Geneviève Rochon* le 27 mai 1722, père de 9 enfants, il décéda à *Lauzon* à la mi-décembre 1759. Enfin, le cadet *Jacques Bégin*, filleul de *Jacques Samson* et *Geneviève Sureau*, dit *Blondin*, alla chercher son amante chez les *Rochon* en la personne de *Geneviève-Charlotte*. Leurs 11 enfants grandirent à *Lauzon* où *Jacques* fut inhumé le 20 octobre 1756.

Malgré tant de deuils, la troisième génération avait vu fleurir la vie 43 fois.

Dernière halte

Louis Bégin décéda à son foyer et fut inhumé, le 26 décembre 1708, dans le cimetière de la pointe de *Lévy*, situé au nord de l'église actuelle de *Saint-Joseph*. *Louis* était mort la veille, jour de Noël. Le curé *Philippe Boucher* chanta le *libéra* devant la famille endeuillée et les témoins nommés au registre: *Jean-Baptiste Hallé* et *Charles Carrier*.

Jeanne Durand survécut à son homme près de 14 ans. Avec plusieurs enfants encore mineurs, elle réorganisa sa vie sans heurts. *Jean-Baptiste* succéda à son père sur le bien paternel, selon un acte notarié de *Louis Chambalon* le 12 octobre 1709. Le 24 juillet 1713, ce fut l'inventaire des biens laissés par l'ancêtre, devant le notaire *Florent de Lacetière*. Enfin, l'on procéda au partage des biens de *Louis Bégin* et de *Jeanne Durand* le 22 novembre 1715. *Jean-Baptiste* devenait légalement l'héritier et le protecteur de sa mère.

Jeanne Durand, le 27 juillet 1722, s'éteignit dans la paix. Le curé *A.-Joseph de Montenon* de *La Rue* bénit la dépouille mortelle le lendemain, avant qu'elle fût déposée au cimetière paroissial près de *Louis Bégin*, son compagnon d'éternité.

Parmi les descendants

Le fils *Étienne Bégin* occupa, en 1728, la charge de marguillier de la paroisse Saint-Joseph. De plus, il fut capitaine de milice de la pointe de Lévy. Fils d'Étienne et petit-fils de l'ancêtre Louis, *Michel Bégin* participa à la bataille de Carillon livrée le 8 juillet 1758. Le chirurgien Arnoux, celui-là même qui assista Montcalm à sa mort, donna à Michel Bégin un certificat de blessure:

«Nous, chirurgien major des armées, certifions que le nommé Michel Béguin, habitant de la pointe de Lévy, a reçu un coup de fusil qui lui a fracassé l'huméral dans sa partie inférieure, lors de sa sortie des retranchements ordonnée par Monsieur le marquis de Montcalm. En vertu de quoi, je lui ai donné le présent au camp sous Carillon, ce 24^e juillet 1758. Arnoux. On lui a donné 100 livres. Vu: Montcalm. Je prie M. l'intendant d'avoir tel égard qu'il jugera à propos pour gratifier ce Canadien. Montcalm». Ce Michel eut l'honneur d'avoir le premier prêtre de la lignée Bégin. Son fils *Charles* fut ordonné à Québec le 2 novembre 1788.

Il existe des descendants Bégin dans tous les métiers, toutes les professions. Les contemporains se souviennent encore de *Joseph-Damase Bégin*, homme d'affaires, ministre de la Colonisation pendant 16 ans. Récemment sont apparues à Ottawa l'Honorable *Monique Bégin* nommée ministre de la Santé nationale et du Bien-être Social le 16 septembre 1977, et *Louise Bégin*, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec depuis le 16 décembre 1985.

Celui qui retiendra encore longtemps l'attention dans le ciel étoilé de la descendance sera Son Éminence le Cardinal *Louis-Nazaire Bégin* (1840-1925), fils de Charles et de Luce Paradis, premier élève à remporter le prix du Prince de Galles en 1862, docteur en théologie de l'Université Grégorienne, professeur, écrivain, deuxième évêque de Chicoutimi. Il fut nommé Prince de l'Église par Pie X le 23 mai 1914, au siège archiépiscopal de Québec. «La rue Cardinal-Bégin, dans Bienville, parallèle à la côte Fraser, se trouve entièrement sur l'ancien lot seigneurial de la terre ancestrale». L'honneur ne revient pas seulement à l'ancêtre Louis mais à tous les québécois.

BIBLIOGRAPHIE

- Greffe Audouart, 18 novembre 1655.
Greffe Becquet, 26 novembre 1676.
Greffe Chambalon, 12 octobre 1709; 22 novembre 1715.
Greffe Duquet, 22 juillet 1665.
Greffe Lacetière, 24 juillet 1713.
Bégin, J.-P.-Alphonse, La Famille Bégin, ses Branches et ses Alliances (1940). Sans pagination.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 35.
Godbout, Archange, Origine des Familles Canadiennes (1925), pp. 99-100.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), p. 195; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 185.
Lejeune, Louis, Dictionnaire Général du Canada (1931), vol. I, pp. 147-148.
Roy, J.-Edmond, Histoire de la Seigneurie de Lauzon (1897), vol. 1, pp. 108-109, 147, 164, 180, 230, 310, 324, 419; vol. 2, pp. 149, 261-262.
Roy, Léon, Les Premiers Colons de la Rive Sud du Saint-Laurent de Berthier à Saint-Nicolas 1636-1738 (1984), pp. 148-154.
Roy, P.-Georges, Inventaire d'une Collection de pièces judiciaires (1917), vol. I, p. 5.
Trudel, Marcel, Catalogue des Immigrants 1632-1662 (1983), p. 331; Le Terrier du Saint-Laurent en 1663 (1973), pp. 500-503.
Vaillaneourt, Émile, La Conquête du Canada par les Normands (1930), p. 43.
Biographies Canadiennes-Françaises, Who's Who in Québec (1983), vol. 62, pp. 42-43.
Bulletin des Recherches Historiques, vol. 31, pp. 127-128.
Cahiers des X, vol. 24, p. 108. «Ils obtiennent tout cela et arrivent à Québec le 20 novembre (1658) avec un soldat du nom de Louis Beguyn»...
Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France (1885), vol. 1, pp. 417, 437-438; vol. 4, p. 372.
Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, vol. 30-31, p. 317; vol. 36-37, pp. 383-384; vol. 49, pp. 62, 83, 311.
Société de Généalogie de Québec, L'Ancêtre, vol. 1, p. 280.

PAUL BENOÎT, DIT LIVERNOIS

Saint Benoît de Nursie fonda l'ordre des Bénédictins vers 529. En Occident, Benoît, béni, bénedictus en latin, devint rapidement un prénom et un nom de famille très populaire.

Plusieurs Français portant ce patronyme vinrent en Nouvelle-France; quelques-uns y firent souche. Voici une nomenclature incomplète: *Abel*, l'inconnu *Alexandre*, le charpentier *David* surnommé LaRuine, *Étienne* qui fut un engagé des Sulpiciens, le colon *Gabriel* dit Laforest et *Jacques* dit Laguerre, *Joseph*, chirurgien major des troupes vers 1715, le récollet *Laurent*, *Pierre*, notaire seigneurial de Saint-Ours, etc. Dirigeons notre attention sur *Paul* Benoît.

Châtillon-en-Bazois

C'est à *Châtillon-en-Bazois* que Paul Benoît avait vu le jour vers 1626. Le Bazois, minuscule région de France, occupait la partie orientale de la province française du *Nivernais*. La Bourgogne, le Bourbonnais, le Berry et l'Orléanais encerclaient le Nivernais. Après la Révolution française, Châtillon-en-Bazois devint un chef-lieu du département de la *Nièvre*, dans l'arrondissement de *Château-Chalon*. Paul porta en Nouvelle-France le surnom de *Nivernois* qui fut remplacé par celui de *Livernois*.

Comment Paul Benoît, élevé au centre de son pays, eut-il l'idée de venir au Canada? Secret bien gardé. Paul, intelligent mais non scolarisé, chercha comme charpentier un emploi en dehors de son patelin. Il avait environ 25 ans



Paul Benoit dit L'ivernots

lorsqu'il fut intercepté par un recruteur de M. de Maisonneuve, probablement à Nevers où il travaillait au début de 1653. Paul de Chomedey, débarqué en France depuis l'automne 1651, désirait ardemment engager 200 colons-soldats pour sauver et développer Ville-Marie. Tâche difficile. Il réussit à obtenir l'assentiment de 154 engagés dont 120 honorèrent leur signature comme Paul Benoit, qui signa son engagement pour 5 ans devant le notaire Lafousse, à Laflèche, le 23 mars 1653. Parce qu'il était un homme de métier, on lui promit 100 livres comme salaire annuel. Le 20 juin, au port de Saint-Nazaire, par-devant le notaire Bellote, il obtenait un salaire avancé de 123 livres.

Le 20 juin 1653, à *Saint-Nazaire*, ville portuaire située à l'embouchure de la Loire, Paul Benoit montait sur le *Saint-Nicolas*. Le fils de *François Benoit* et de *Dimanche Chapelain* regarda une dernière fois les rivages de sa patrie pour se tourner vers l'horizon de l'avenir qu'il voulait prometteur. Les matelots hissèrent les voiles du *Saint-Nicolas*. Le navire pointa alors sa proue hésitante vers la Nouvelle-France.

Traversée difficile

Le *Saint-Nicolas* de Nantes pouvait-il affronter les bourrasques de la mer? On s'aperçut bientôt qu'il était vermoulu, pourri, qu'il faisait eau de toutes parts. Tous les hommes, dont Paul Benoit, furent mobilisés pour étancher le navire. Peine perdue! Entêtement inutile! Après avoir parcouru 350 lieues en mer, il fallut rebrousser chemin. L'eau envahissait la cale et menaçait de gâter les provisions. Soeur Marguerite Bourgeois a écrit que tous allaient périr sans le secours des gens de la côte. M. de Maisonneuve fit mettre tous ses hommes sur une île avant d'accoster à Saint-Nazaire, parce qu'il craignait fort que tous s'enfuient. Les experts examinèrent le navire. Pouvait-il être radoubé? Ils le déclarèrent à l'article de la mort. Il fallut en trouver un autre, transporter les bagages et les provisions, compléter ce qui manquait, nourrir tous les passagers en attente aux frais de la Compagnie de Montréal. Le 20 juillet seulement, la *Sainte-Marguerite* fit voile vers le Nouveau Monde.

Hélas, comble de malchance, la maladie se déclara sur le vaisseau et il y eut un grand nombre de malades et il en

mourut huit en mer, précise encore soeur Bourgeois. Nous ne savons pas si Paul eut à souffrir de l'épidémie. Ses compagnons d'infortune étaient les ancêtres Jean Auger, Étienne Bouchard, Honoré Danis, Pierre Desautels, Pierre Godin, Louis Guertin, Gilles Lauzon, Jean Vallquet, etc., etc. De plus, 14 filles accompagnaient Marguerite Bourgeois.

Enfin, la recrue toucha la rade de Québec le lundi 22 septembre 1653. C'était la délivrance. Le pilote ne prit pas garde à une arête qui s'enfonça tellement dans le navire en arrivant devant Québec, que les grandes marées ne purent le relever, et qu'il fallut le brûler sur place.

Paul Benoît et tous ses amis avaient hâte de se rendre à Ville-Marie. M. de Lauzon ne voulut pas fournir des barques à M. de Maisonneuve nommé gouverneur de Montréal depuis le 8 avril dernier. Ce n'est que le 16 novembre 1653 que Paul Benoît et les autres membres de la recrue mirent le pied à Ville-Marie, au milieu de la joie inexprimable de toute la population montréalaise.

Des noces à Ville-Marie

Paul Benoît s'était bien débrouillé. Comme chapentier, l'ouvrage ne manquait pas. Il semble qu'il ait possédé, dès 1665, un emplacement le long de la rue Saint-Paul, entre les voisins Étienne Bouchard et André Dumets. À l'été 1658, Paul devait avoir environ 32 ans révolus. L'heure de fonder un foyer était sonnée depuis longtemps. Il fréquenta une demoiselle nouvellement arrivée de France, *Élisabeth Gobinet*, fille de feu Nicolas Gobinet et de Marguerite Largeleux, de Gonesse au Vexin, arrondissement de Montmorency, archevêché de Paris. La fiancée était âgée de 17 ans environ.

Le 9 septembre 1658, Élisabeth et Paul firent rédiger leur contrat de mariage par le notaire Bénigne Basset. Étaient présents à cette cérémonie civile Louis d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-France, Barbe de Boulogne, son épouse, Paul de Chomedey, gouverneur de l'île de Montréal, Jeanne Mance, Lambert Closse, Gilbert Barbier, Jean Aubuchon, Louis Chartier, Pierre Desautels, Urbain Brassard, etc., bref une brochette de personnages à couper le souffle! Les futurs époux ne savaient pas signer.

Selon la coutume, la bénédiction nuptiale eut lieu le lundi. Le 16 septembre, six couples se présentèrent devant le même prêtre, qui oublia de signer, probablement Gabriel Souart, Sulpicien, premier curé de Ville-Marie, un neveu du récollet Joseph LeCaron. Pour témoigner de leur présence au mariage de *Paul* et d'*Élisabeth*, signèrent leur nom dans le registre Paul de Chomedey et Bénigne Basset, dit Deslauriers.

Propriétaire terrien

Posséder le sol, c'est posséder la patrie. Paul Benoît, le 12 mai 1659, obtenait 2 arpents de front de terre sur le fleuve avec une profondeur de 15 arpents, le tout situé entre la terre de Pierre Picoté de Belestre et celle de Marie Pournin, veuve de Testard de Laforest. Et, le 30 juin suivant, Jacques Milot échange sa propriété de 30 arpents carrés, possédée depuis le 20 août 1655, pour l'emplacement d'un demi-arpent de terre aux mains de Paul Benoît dans le centre du village de Ville-Marie. Paul donne en même temps la maison de charpente qu'il avait bâtie là. Avant de la rendre, il devra la « couvrir de planches à ses frais », élever une cheminée, bâtir un four à pain de deux minots avec une maçonnerie bien bousillée, le tout terminé avant le 29 septembre.

Entretemps, le 6 juillet, Urbain Jetté s'engage à maçonner en bousillage une maison appartenant à Benoît. Celui-ci lui promet payer 53 livres comme prix du marché. Puis, Paul chercha à revendre la terre qu'il avait acquise de Jacques Milot. Un acheteur se présenta le 11 août du même été, Bertrand de Rennes, dit Pachanne. Celui-ci était prêt à déboursier 900 livres pour cette propriété, à condition que Benoît termine le solage de la charpente de maison déjà élevée, fasse un four à cuire pain, etc.

Paul Benoît avait bien des cordes à son arc. Un contrat, signé par Basset le 7 janvier 1660, nous apprend qu'il avait reçu une autre concession de terre dans le domaine des seigneurs, avant celle du 12 mai 1659. C'est elle qu'il vendit à Robert Jurie. Ce bail à ferme devait rapporter au vendeur 17 minots de grain par année. L'on sait que le contractant Jurie s'en alla combattre au Long-Sault avec Adam Dollard, sieur des Ormeaux, qu'il « s'est sauvé par les

Hollandais et est retourné en France». Alors, cette terre de 3 arpents de front, Paul la céda complètement à Honoré Langlois, dit Lachapelle, le 18 octobre 1660, contre un dédommagement de 208 livres tournois. L'acheteur lui fera 10 barriques de chaux qui seront évaluées à 5 livres la barrique. Honoré Langlois signe avec parafe cet acte d'acquisition.

Paul Benoît vivait surtout de son métier de charpentier et de maçon. Il travaillait fort.

Milicien

Avec M. de Maisonneuve comme fondateur, la première milice canadienne régulière organisée fut celle de 1663, la *milice de la Sainte-Famille* de Jésus, Marie et Joseph. Nous possédons aujourd'hui un système de défense capable d'intervenir à la moindre alerte le jour ou la nuit. Au temps de Paul Benoît aussi, il fallait être toujours aux aguets tant la hardiesse iroquoise menaçait la bourgade de Montréal. Par ordonnance signée le 27 janvier et proclamée le lendemain, Paul de Chomedey faisait appel à tous les hommes volontaires de l'île pour assurer la défense. En un rien de temps, furent mises sur pied 20 escouades volantes composées de 7 hommes chacune. Paul Benoît faisait partie de la *sixième*. Ses compagnons: Étienne Trudeau, Jean Desroches, Nicolas Godé, Pierre Papin et François Bailly, sous la direction du caporal Gilbert Barbier.

Après le passage du régiment de Carignan, la milice régulière fut soldée par le gouvernement de Montréal. Il y avait cependant des cotisations bénévoles. Ainsi, le rôle des habitants de l'île en l'année 1673 présente comme l'un des cotiseurs Paul Benoît. Il avait fourni 10 sols.

Vis-à-vis l'île Sainte-Hélène

Le recensement de 1667 donne comme voisins de Paul Benoît Pierre Picoté, sieur de Belestre, et la veuve Marie Pournin, les mêmes propriétaires mentionnés lors de l'achat de son lot le 12 mai 1659. Ces gens vivaient à l'est de Ville-Marie, près de la rue Iberville aujourd'hui, vis-à-vis l'île Sainte-Hélène. Paul possédait alors 12 arpents de terre cultivée et une bête à cornes.

Au mois d'août 1667, Paul Benoît, Honoré Danis, dit Tourangeau, et Nicolas Godé, fils, s'unissaient pour faire «un comble de charpente en croupe avec deux lucarnes» pour le compte de Jean-Baptiste Migeon, sieur de Branssat. Prix global promis et notarié: 61 livres.

Pierre Picoté se montra intéressé à acheter un terrain de 10 perches de large sur 5 perches de long à l'avant de la terre de son voisin Benoît. Le marché fut conclu le 27 avril 1670 pour le prix et somme de 55 livres.

Évidemment, les belles charpentes intéressaient plus Paul Benoît que les terres bien cultivées. Il était un charpentier racé. Le bailli de l'île de Montréal recourut même à ses services. Paul et Gilbert Barbier jugèrent, le 16 septembre 1673, que le travail accompli par un charpentier dans la construction d'une maison pour Pierre Gadois valait 250 livres.

Pionnier de Longueuil

Paul Benoît, vers 1674, traversa le fleuve pour s'établir sur la rive sud, plus précisément à Longueuil. Pourquoi? Il avait été attiré par le nouveau seigneur du lieu. Charles Lemoine, anobli depuis le mois de mars 1668, obtint de Jean Talon, le 13 novembre 1672, une seigneurie. Il lui donna le nom de Longueuil en souvenir d'un village de Normandie, aujourd'hui dans l'arrondissement de Dieppe, sa patrie. Le 14 juin 1674, l'acte de baptême de Jacques Benoît porte la mention fils de Paul, «habitant de Longueuil». Paul reçut ses titres de concession de 3 arpents par 20, le 12 mars 1675. Ses voisins concessionnaires étaient François Bleau et Guillaume Gendron, dit LaRolandière. Le recensement de 1681 nous apprend que Paul possède 5 bêtes à cornes et 12 arpents en culture.

Paul Benoît se trouvait tellement bien à Longueuil qu'il décidât, le 20 novembre 1682, d'échanger sa propriété de Montréal, sur laquelle il avait vécu pendant plus de 13 ans, avec une portion de 20 arpents de terre que possédait son voisin de Longueuil François Bleau, maître boulanger. Pour ajuster cet échange, Bleau bailla 90 livres à Benoît et effaça une dette de 10 jours de travail que Paul lui devait.

Paul n'a jamais cessé d'exercer son métier de charpentier. Il avait construit, près de Notre-Dame de Bon-Secours une « portion de bâtiment » pour le compte de Jean Petit, sieur de Bolsmorel. Le propriétaire ne fut pas content de ce travail. Paul et Jean, le 11 octobre 1683, s'en rapportèrent à des estimateurs compétents pour régler à l'amiable leur différend.

Enfants Gobinet-Benoît

Élisabeth Gobinet et Paul Benoit procréèrent onze enfants en l'espace de vingt ans. Tous possèdent leur acte de baptême à Ville-Marie. Cependant, les trois derniers naquirent à Longueuil. Tous atteignirent l'âge adulte, un record à l'époque. Voici leur nom par ordre de naissance: *Élisabeth, Laurent, Étienne*, les jumelles *Barbe* et *Marie-Anne, Hélène, Marguerite, Geneviève, Jacques, François, Yves*.

Élisabeth, Barbe, Marie-Anne, Hélène et Marguerite épousèrent respectivement François Bleau, Thomas Hébert et François Bory, Jean Bourdon et Jean Besset, Guillaume Goyau, Jean Tournois, et cumulèrent 35 enfants. Marguerite à elle seule en eut 12. Geneviève, l'épouse de Pierre Hay, maître sculpteur, décéda sans postérité après 10 mois de mariage seulement. Marie-Anne épouse en secondes noces de Jean Besset, fut tuée par les Iroquois en 1697.

Le fils Jacques disparaît après le 7 mars 1699; Yves, après le 24 novembre 1710. Le 23 juin 1706, Yves s'était engagé à servir sa mère pendant une année pour un salaire de 150 livres. Quant à Laurent, Étienne et François, ils prirent pour épouse Marie-Françoise Tétreau, Jeanne Campeau, Angélique Chagnon. Ils furent les seuls à transmettre le patronyme Benoit dit Livernois avec leurs 31 rejetons.

Pendant leur jeunesse, ils furent coureurs de bois. Laurent fut un employé de Charles Aubert, sieur de LaChenale. Parti de Michillimakinac le 10 août 1683, il se trouvait, le 10 décembre, à la rivière Tématiki (Kankakee) où il hiverna. Au mois de mars, il fut dépouillé de ses pelleteries par des Amérindiens. Étienne, lui, s'engagea pour l'Ouest de 1689 à 1696. François fit la même chose entre le 25 mai 1701 et le 30 avril 1704.

Le commerce des fourrures était rémunérateur. Laurent, le 17 novembre 1682, se paya le luxe de prêter 300 livres à son père.

Fin d'un règne

Le 1er janvier 1686, Paul Benoît mourut. La paroisse de Longueuil en deuil n'était pas encore organisée. C'est à Boucherville, jeudi le 3 janvier, qu'il fut inhumé en présence de son fils aîné Laurent, du seigneur Charles Lemoyne et de Jean-Louis Jadon, sieur de Saint-Cirque, capitaine à l'armée. Le curé Pierre de Caumont présida la cérémonie funèbre. Paul avait 66 ans d'âge, selon le registre.

Élisabeth Gobinet, femme forte et courageuse, prit en charge la mise en valeur de la ferme familiale pendant 28 ans. Le 20 janvier 1692, François Bleau, son gendre, boulanger à Ville-Marie, lui donna quittance pour un avancement d'héritage de 200 livres. Le même jour, Élisabeth avoua devoir 100 livres à son fils Laurent, à cause de la succession de son mari. Le 25 juin 1714, elle loua sa ferme à Marin Surprenant, époux de Marguerite Cartier.

Décidément, cette reine du foyer avait fait plus que son possible. Ce 25 juin 1714, elle était au bout de ses forces. Elle convoqua tous ses enfants et petits-enfants chez le notaire Marin Tailhandier, notaire de Longueuil. Avec franchise, elle leur exposa la situation et leur demanda de l'aider à finir ses jours dans la dignité. Il lui fallait 300 livres par an à prendre sur les biens de la famille. De cette façon, elle organiserait sa vie comme elle l'entendrait et pourrait payer ses dépenses chez qui elle logerait. L'accord fut conclu avec l'assentiment de tous.

Le 3 avril 1715, à Saint-Antoine de Longueuil, Élisabeth rendait sa belle âme à Dieu, à l'âge de 76 ans. Le récollet Nicolas Bernardin fit l'éloge de la défunte devant la paroisse endeuillée. Le règne de la première génération Gobinet-Benoît prenait fin.

En quittant les rives du Saint-Laurent, Élisabeth et Paul laissaient le peu de choses qu'ils avaient, mais ils gardaient pour toujours ce qu'ils étaient pour le présenter à leur descendance comme témoignage de fidélité, de tendresse et de générosité.

À Québec, en 1854, Isaïe Benoit de Livernois, époux d'Élise Lemieux, ouvrit un studio de photographie. Quatre générations Livernois ont laissé dans la région des milliers de souvenirs. Une partie du fonds Livernois: négatifs sur verre, épreuves sur papier albuminé aux tons chauds virées au chlorure d'or, est conservée aux Archives nationales du Québec et aux Archives publiques du Canada, plus de 150 000 clichés. Les Archives de la basilique Sainte-Anne en possèdent aussi quelques centaines.

BIBLIOGRAPHIE

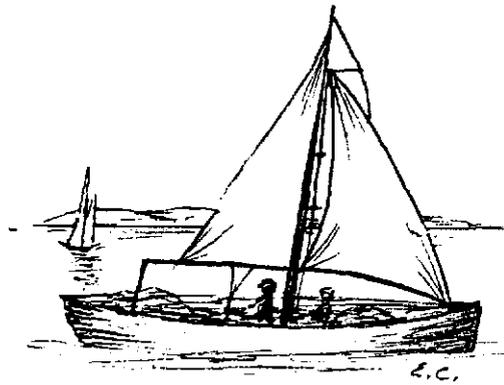
- Greffe Adhémar, 23 juin 1706.
- Greffe Basset, 9 septembre 1659; 31 juin 1659; 6 juillet 1659; 11 août 1659; 7 janvier 1660; 18 octobre 1660; 6 août 1667; 27 avril 1670; 11 septembre 1673; 11 octobre 1683.
- Greffe Closse, 30 mars 1655.
- Greffe Maugue, 17 novembre 1682; 20 novembre 1682; 20 février 1692 (bis).
- Greffe Tailhandier, 25 juin 1714 (bis).
- Auger, Roland-J., *La Grande Recrue de 1653* (1955), pp. 10, 16, 46, 57, 62, 75, 85, 109-110.
- Dauzat, Albert, *Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France* (1951), pp. 36-37.
- Faillon, Étienne-Michel, *Histoire de la Colonie française en Canada* (1865) vol. 2, p. 534; vol. 3, pp. 16-18.
- Falardeau, Émile, *Les Pionniers de Longueuil et leurs origines 1666-1681* (1937), pp. 76-77.
- Jodoin & Vincent, *Histoire de Longueuil* (1889), pp. 57, 61, 65, 68.
- Lafontaine, André, *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667* (1985), pp. 67, 292; *Recensement 1681* (1981), p. 150.
- Leblond de Brumath, A., *Histoire populaire de Montréal* (1890), pp. 73-74.
- Marchal, Léon, *Ville-Marie 1642-1665* (1942), pp. 188-190.
- Trudel, Marcel, *Catalogue des Immigrants 1632-1662* (1983), pp. 282, 389; *Histoire de la Nouvelle-France, III, La Seigneurie des Cents-Associés, II, La Société* (1983), p. 35; *Le Terrier du Saint-Laurent en 1663* (1973), pp. 416, 418, 444, 445, 463.
- Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 32, pp. 405-418; vol. 36, p. 45.
- Cahiers des X*, vol. 31, pp. 120-121.
- Dictionnaire Biographique du Canada*, vol. 1, p. 225. Paul de Chomedey.

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. I, p. 227.

Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, vol. I, p. 315.

Réseau, revue de l'Université du Québec, septembre 1987, pp. 13-15. La dynastie des Livernois par Michel Lessard.

Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 2, pp. 62-63.





Nicolas Bonhomme dit Beupré

NICOLAS BONHOMME, DIT BEAUPRÉ

Au X^{IV}e siècle, on appelait un paysan un *bonhomme*. Est-ce qu'un ascendant de l'ancêtre *Nicolas* possédait en sus une belle prairie, un *beau pré*? Existents aussi les patronymes Després, Dupré.

Nicolas Bonhomme naquit entre 1603 et 1611, selon les recensements canadiens. Le fils de *Nicolas* et de *Marte Gayon* avait vu le jour à *Sainte-Croix de Fécamp*, chef-lieu de canton du département actuel de la *Seine-Maritime*, en *Normandie*. Je ne peux donner plus de précision sur *Sainte-Croix*, probablement une petite église. À *Fécamp*, il y a une rivière du même nom qui se jette dans *La Manche*. De *Fécamp*, port de pêche à la morue, archevêché de *Rouen*, nous est aussi venu *Jacques Hertel*, sieur de *LaFrenière*. *Nicolas Hertel*, le père de *Jacques*, vécut probablement à *Trois-Rivières* de 1637 à 1639.

Premier séjour

En quelle année *Nicolas Bonhomme*, dit *Beaupré*, vint-il au Canada? «Arrivé à *Québec* en l'été de 1637», affirme le généalogiste *Archange Godbout*. *Nicolas* était-il parmi la vingtaine d'ouvriers expédiés en *Nouvelle-France* par *Noël Brûlard de Sillery*? Quoi qu'il en soit, le nom de l'ancêtre apparaît officiellement à *Trois-Rivières*, le 2 septembre 1640, dans un contrat de mariage passé sous seing privé. L'inscription de l'acte religieux dans un registre a été perdu.

Quelle est alors cette future épouse vivant «dans l'habitation de *Trois-Rivières*»? L'épousée était *Catherine Gouget*, fille de *Léonard* et de *Catherine DuFrançois*,

ordinaire de Thury-Harcourt, village poitevin d'où venaient les frères Legardeur, Pierre et Charles. Les témoins nommés au contrat sont les normands Nicolas Marsolet, Jean Nicolet, sa femme Marguerite Couillard, et Jean Godefroy, sieur de Lintot.

Le couple Gouget-Bonhomme s'en vint passer l'hiver à Québec puisque, le 7 janvier 1641, il rencontre le notaire Martial Piraube pour lui demander d'insinuer sa convention matrimoniale. Nicolas Bonhomme venait peut-être de terminer un engagement d'une durée de 3 ans; dans ce pays neuf, il voulait voler de ses propres ailes.

Dimanche, 24 novembre 1641, le père de famille présente son premier enfant à baptiser au jésuite Jacques de Laplace, missionnaire arrivant de Miscou en Acadie. Celui-ci baptisa la bambine sous le prénom de *Marie-Madeleine* devant son parrain Pierre Legardeur de Repentigny et sa marraine Marie Barbier, femme de Marsolet. La petite ne survécut pas; elle fut inhumée à Québec, le 23 mars 1642.

La Rochelle

Catherine et Nicolas souffrirent-ils du mal du pays? En 1642, ils retournèrent en France. Nicolas rendit visite à sa parenté de Fécamp. Catherine ne manqua pas de revoir Thury-Harcourt, sa petite patrie. C'est ce que les gens d'aujourd'hui, même les plus pauvres, feraient sans hésiter. Quant aux allées et venues de Nicolas et de Catherine en France, nous n'en connaissons absolument rien.

Une déclaration, faite des années plus tard par le fils Guillaume, à savoir qu'il était né à *La Rochelle*, nous incite à croire que les Bonhomme trouvèrent le couvert et le gîte quelque part à La Rochelle. Nul ne peut dire cependant de quelle façon ils gagnèrent leur vie. Là également un deuxième fils leur fut donné.

À l'été ou l'automne de 1645, la famille Bonhomme composée du père, de la mère et de deux jeunes enfants, était de retour à Québec.

Québec

Au printemps de 1646, le 12 mai, *Nicolas Bonhomme*

obtint une concession de terre, sur la Grande-Allée de Québec, par Charles-Jacques Huaut de Montmagny, gouverneur. Cet emplacement de «20 toises de front sur la rue Saint-Louis avec une profondeur de 126 pieds» s'étendait jusqu'au chemin de 3 toises. À l'exception de quelques événements familiaux, tout semble baigner dans le silence jusqu'au 2 mars 1652, jour où Nicolas déclare avoir reçu 80 livres tournois de Noël Morin, à la suite d'un litige où Charles Sevestre, Jacques Maheu et Louis Sédillot étaient également impliqués.

Les Cent-Associés, le 14 avril 1655, ratifièrent la concession faite à Bonhomme en 1646. Nous apprenons aussi que Nicolas, de la Côte Sainte-Geneviève, possède depuis le 15 mars 1655 un emplacement de 15 toises de front, voisin de sa première propriété. Il l'avait acheté de Robert Caron. Il y avait dessus une maison de 18 pieds de longueur sur 15 de largeur. Le 30 janvier 1656, le propriétaire revend ce terrain et la maison à la Fabrique de Québec pour la somme de 400 livres. Pourquoi? Nicolas doit 400 livres au magasin de Québec et aussi 150 livres à Caron. Cependant, à l'occasion de ce marché, le vendeur s'est réservé 6 toises de front ou environ 36 pieds français de front.

Que va devenir la famille Bonhomme? Après 18 ans, elle vendit sa propriété de la haute ville, 20 toises «en longueur» et «profondeur jusqu'à l'enclos» des Ursulines. Nicolas Marsolet s'en porta acquéreur pour le prix de 200 livres, le 12 octobre 1664. Cependant, au recensement de 1667, les Bonhomme vivent toujours à la Côte Sainte-Geneviève où ils possèdent 5 bêtes à cornes et 40 arpents en culture. Thomas Gondouin, un normand de 18 ans, est leur domestique. Jean Larchevêque et Jean Jouineau sont leurs prospères voisins.

Lors d'une déclaration d'obligation de 50 livres à Pierre Normand, le 18 octobre 1668, le notaire Rageot affirme que les Bonhomme demeurent «en la coste St Jean», donc probablement au même endroit que l'année précédente. Du reste, le 23 décembre 1667 au matin, Nicolas Bonhomme s'est présenté devant le procureur fiscal et des membres de la Compagnie des Indes Occidentales. Il déclara alors ses avoirs terriens: 40 arpents à la Côte Sainte-Geneviève obtenus de l'ancienne compagnie le 29 mars

1649, puis auparavant de Montmagny le 12 mai 1646. Cette terre, dit-il, presque toute défrichée, possède une maison avec chambre, cave et grenier, une étable.

Par la même occasion, l'ancêtre affirma posséder 20 autres arpents carrés sous le côteau Sainte-Geneviève et obtenus en... juillet 1651 et ratifiés le 5 juillet 1656; enfin, environ 30 arpents entre Claude Larchevêque et Poirier concédés le 20 janvier 1646.

Ainsi apparaît la description un peu compliquée des biens fonciers de la famille Bonhomme, à la fin de décembre 1667.

À la retraite

L'ancêtre sentait le poids des ans peser sur ses épaules. Le 28 février 1672, il concède 40 arpents de terre en superficie «a prendre sur trois de front sur lad riviere St Charles en la coste Ste Genevieve». Fagot palera les arrérages des cens et rentes depuis le 1er octobre 1670. De plus, l'acquéreur donnera, le 1er janvier de chaque année, 40 sols et 2 chapons vifs. C'est tout ce que nous pouvons trouver dans ce document.

Et ce fut la vie paisible, solitaire peut-être, la retraite. En 1681, Nicolas Bonhomme, 74 ans, est recensé à la Côte Saint-Michel, dans la seigneurie de Sillery. Il possède 1 vache et 20 arpents de terre en culture. Le garçon Ignace Bonhomme, son voisin, déclare 1 fusil, 8 bêtes à cornes, 15 arpents en valeur.

La relève

La famille de Nicolas Bonhomme et de Catherine Gouget se compose de 7 membres: Marie-Madeleine, Guillaume, Ignace, Marie, Pierre, Nicolas et Catherine. Nous savons que *Marie-Madeleine* décéda au berceau. *Pierre*, filleul de Pierre Delaunay qui fut tué par les Iroquois en novembre 1654, mourut le 2 janvier 1670, à Québec. Il avait 19 ans.

Le breton Jean Nault, dit Saint-Crespin, prit comme épouse, le 21 juillet 1661, *Marie* Bonhomme âgée de 13 ans. Le couple vécut sans postérité à Côte Saint-Jean et Saint-François près Québec. Marie devint sage-femme. La cadette *Catherine* Bonhomme, le 5 novembre 1667, donna

son coeur à Jacques Berthlaume, originaire de Saint-Bénin, commune de Thury-Harcourt. De ce côté-ci des mers, on renouait des liens d'amitié. Les Berthlaume passèrent leur vie aux alentours de Sillery avec leurs 8 enfants. Lors du mariage de sa fille Catherine, Nicolas, son père, n'avait pu lui donner quelque bien. Le 15 août 1678, il affirme devant notaire que sa fille aura droit à sa juste part d'héritage après sa mort.

Trois garçons se chargèrent de propager les patronymes actuels *Bonhomme*, *Beaupré*, *Dulac*. *Guillaume*, né en France, fut connu aux Côtes Saint-Jean et Saint-François, Saint-Michel de Sillery. Il fut lieutenant de milice et capitaine. Il devint même seigneur de la seigneurie Bonhomme ou Belair, derrière Saint-Augustin. Françoise Huché, une fille du roi native de Saint-Eustache de Paris, apporta des biens estimés à 500 livres lors de son mariage avec Guillaume, le 30 octobre 1664. Ils eurent une douzaine d'enfants. Les descendants portent les noms de *Beaupré* et de *Dulac*. En juillet 1664, les deux beaux-frères Guillaume Bonhomme et Jacques Berthlaume faisaient la pêche à l'anguille dans la seigneurie de Lauzon, en face de la rivière du Cap-Rouge.

Quant à *Ignace* Bonhomme, il épousa la veuve Nicolas Gaudry, Agnès Morin, mère de 8 enfants Gaudry, qui lui donna 9 rejetons *Beaupré*. Après la mort de son épouse, *Ignace* convola avec Anne Poirier, veuve Jacques Gaudry, responsable d'une famille de 7 sujets. Le nouveau couple fit jaillir la vie *Beaupré* encore 3 fois. En 1681, *Ignace* possédait l'un des 36 chevaux recensés dans la région de Québec.

Nicolas, fils, eut comme parrain à son baptême le 9 février 1653 Jean LeSueur de Saint-Sauveur, un prêtre originaire de Thury-Harcourt, petite patrie de Catherine Gouget. Le 14 janvier 1676, Henri de Bernières, curé de la cathédrale de Québec, bénit les épousailles de Nicolas et de Marie-Thérèse Levasseur, fille de Jean et de Marie Richard. Leur famille composée de 13 membres s'épanouit à L'Ancienne-Lorette. Leurs descendants préférèrent le patronyme *Bonhomme*. Dans le minutier des notaires, le prénom du fils Nicolas prête à confusion avec celui de son père. Gilles Rageot distingue, le 12 novembre 1673 et le 23 octobre 1674, en écrivant Nicolas, *Lejeune*.

À la troisième génération Bonhomme, dit Beupré, 45 personnes pouvaient se lever et répondre: présents! présentes!

À la frontière

Avant de laisser son pays pour passer dans un autre, il y a toujours un poste frontière, une halte importante à faire. Dans la vie des hommes, on appelle ça la mort ou le passage d'une vie à une autre meilleure. Avec grand sérieux, tous les humains émigrent et accomplissent ce rite. La première à quitter le soleil de la Nouvelle-France fut *Catherine Gouget*. Elle mourut le 9 avril 1679, à la maison de son fils Nicolas établi à L'Ancienne-Lorette, semble-t-il. Les funérailles furent célébrées le lendemain, un jeudi, à l'église Notre-Dame de Québec, par le curé Henri de Bernières.

L'ancêtre *Nicolas*, lui, s'éteignit le 7 août 1683, à la demeure de sa fille Marie, vivant à Sillery. C'est également à la cathédrale de Québec que l'abbé de Bernières présida l'absoute, le jour suivant, un samedi. Le registre rapporte les présences suivantes: Jean Nault, Ignace et Nicolas Bonhomme, Jacques Berthiaume.

Rien n'est plus nécessaire que ce sentiment des ancêtres, que cette conscience d'une continuité historique, écrivait le cardinal Joseph Mindszenty. Il faut que les enfants puissent raconter le dur labeur et les mérites de leurs pères. Lorsque le sens de la tradition se perd, c'est l'âme de la famille qui disparaît. Ceci est vrai non seulement pour les ressortissants Bonhomme, dit Beupré, mais pour tous les fils et les filles issus de la Nouvelle-France.

Dans la coulée des descendants, il y en a de toutes les professions, de tous les métiers. Le premier professionnel de taille se loge à la troisième génération. *Noël Beupré*, fils d'Ignace et d'Agnès Morin, naquit à L'Ancienne-Lorette le 13 novembre 1684. Le 15 décembre 1718, il recevait sa commission d'arpenteur et de mesureur, de l'intendant Michel Bégon. Ses travaux bien faits sont connus à la Côte de Beupré, à l'île d'Orléans et surtout dans la Beauce. Noël rédigea environ 900 actes et procès-verbaux.

Fils de Delphis Bonhomme et de Léocadie Vigneux, *Joseph* naquit à Saint-Camille, comté de Wolfe, le 29 jan-

vier 1889. I fut ordonné prêtre Oblat, le 18 mai 1918, par Mgr Ovide Charlebois. Nommé titulaire de Tulana le 26 avril 1933, le cardinal Villeneuve le consacra évêque le 28 juin suivant, à Notre-Dame de Hull. Mgr Joseph Bonhomme exerça son zèle comme vicaire apostolique du Basutoland, en Afrique du Sud.

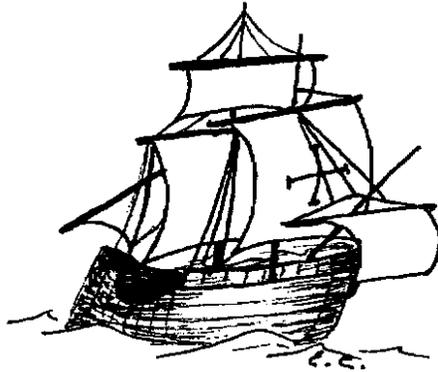
BIBLIOGRAPHIE

- Greffe Audouart, 2 mars 1652; 30 janvier 1656.
Greffe Duquet, 12 octobre 1664.
Greffe Piraube, 2 septembre 1640.
Greffe Rageot, 20 octobre 1668; 28 février 1672; 12 novembre 1673; 23 octobre 1674; 27 mai 1677; 15 août 1678.
Baillargeon, Noël, Le Séminaire de Québec sous l'Épiscopat de Mgr de Laval (1972), p. 176.
Beaupré, Sr Marie-Aurore, s.s.c.m. de Beauport. Notes personnelles.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 50.
Godbout, Archange, Les Pionniers de la Région Trifluvienne (1934), p. 34.
Jetté, René, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), p. 126.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), pp. 47, 118. Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 245.
Roy, Joseph-Edmond, Histoire de la Seigneurie de Lauzon, vol. I, pp. 145, 257.
Roy, Pierre-Georges, Papiers Terriers de la Compagnie des Indes Occidentales 1667-1668 (1931), pp. 155-157.
Trudel, Marcel, Catalogue des Immigrants 1632-1662 (1983), pp. 95, 151-152; Le Terrier du Saint-Laurent en 1663 (1973), pp. 188-190, 213-214, 222-223, 257-259.
Bulletin des Recherches Historiques, vol. 27, p. 104.
Dictionnaire Biographique du Canada, vol. 3, pp. 73-74.
Encyclopédie Grolier (1947), vol. 5, p. 225, 2e colonne. « Au Canada, on se souvient encore du fameux géant Louis Beaupré, originaire de Gravelbourg, Saskatchewan. Haut de 8 pieds 2 pouces et demi, il attira les foules au parc Sohmer, fut montré dans des cirques et souvent engagé par des taverniers de la métropole à titre d'attraction. Il est mort en 1911, à l'âge de 33 ans. Son squelette fait l'étonnement des visiteurs au musée d'anatomie de l'université de Montréal ». Je ne connais pas l'ascendance du géant Louis Beaupré.

Les Ursulines de Québec (1878), vol. 1, p. 495. Marie Bonhomme, femme de Jean Nau, fut une élève des Ursulines.

Nos Racines ou l'Histoire Vivante des Québécois, fascicule 11, p. 124.

Rapport des Archives Nationales du Québec, vol. 49, p. 61. À la requête de Hubert Simon Lapointe, de la Côte St-Michel, assignation de Nicolas Bonhomme (fils), de Champagny, afin qu'il paie pour la location d'un cheval durant treize jours. 11 juillet 1695.



MATHURIN CHAILLÉ

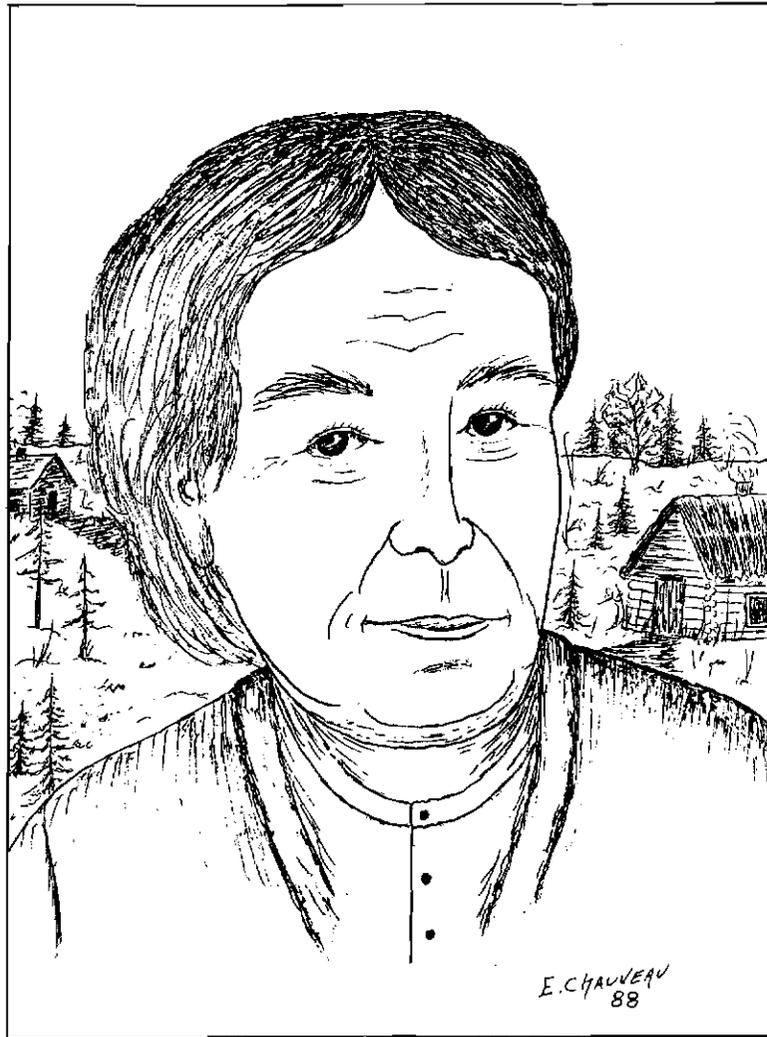
En Vendée, il existe une commune appelée *Chaillé*. Dans cette région de France, les petites pierres blanches se nomment *chaillets* et ceux qui les cassent des *chailliers*. *Mathurin Chaillé* était né vers 1637 à *Sainte-Radegonde-la-Vineuse*, aujourd'hui *Marsais-Sainte-Radegonde*, évêché de *Maillezais*, au *Poitou*, arrondissement de *Fontenay-le-Comte*, en territoire vendéen. La commune sans histoire de *Marsais-Sainte-Radegonde* est située à quelques kilomètres au nord du chef-lieu de canton *L'Hermenault*, là où l'on peut découvrir les ruines d'un château du XVe siècle. De nos jours, un prêtre demeurant à *L'Hermenault* dessert la population catholique de *Marsais-Sainte-Radegonde*. L'on sait que la *Vendée* eut beaucoup à souffrir des guerres de religion et de la Révolution française.

Nous ignorons tout de la vie de *Mathurin Chaillé* avant son arrivée en Nouvelle-France. Il n'était pas scolarisé. Un rond avec un point au milieu lui servait de marque et de signature. Un jour, *Mathurin* décida d'améliorer son sort en tentant l'aventure vers l'Amérique.

Côte de Beaupré

En quelle année le fils de *Jean Chaillé* et de *Jeanne Boullaut* remonta-t-il le *Saint-Laurent*? Selon *Marcel Trudel*, *Mathurin Chaillé* apparaît ici pour la première fois comme témoin à un arpentage le 20 février 1658. *Mathurin* était donc certainement dans la colonie l'été précédent, peut-être même en 1656.

Le 5 avril 1659, *Marie-Madeleine Legardeur*, femme de *Jean-Paul Godefroy* contrôleur général de la Compagnie de



Mathurin Chailé

la Nouvelle-France et amiral de la flotte, concédait deux arpents de front de terre sur une lieue et demie de profondeur à Mathurin Chaillé. La concession appartenait à la seigneurie de Beaupré, dans la future paroisse de L'Ange-Gardien.

À la fin de la même année, le 3 décembre, le normand Robert Anet donna à Mathurin les deux arpents de terre de front qu'il avait obtenus le 30 mars précédent; ils étaient bornés par les propriétés de Louis Jobidon et de Marie Favery, épouse de feu Pierre Legardeur. Mathurin Chaillé, selon un inventaire de Jean Mathieu fait par Jacob le 2 mai 1699, transporta cette concession à Zacharie Maheu, dit Point-du-Jour, qui la vendit à Jean Mathieu, pour 90 livres, le 7 août 1661.

Mathurin se mit au travail sur sa concession obtenue en avril 1659. Pour hâter le développement de sa ferme, il engagea, le 7 août 1664, le célibataire Jean Deperdeau. Celui-ci devait sans doute lui aider à faire ses récoltes et à battre ses grains. Mathurin promit de payer son employé en lui donnant à la Toussaint 4 minots de blé, 4 minots de blé d'Inde et 4 autres de pois blancs. Ce détail nous enseigne que Mathurin cultivait plus d'une sorte de céréales et avec succès.

Le 2 février 1660, à la première église de Château-Richer, Mathurin Chaillé avait été confirmé par Mgr de Laval, avec 172 autres confirmands. Nous découvrons son nom à la fin de la liste, entre Louis Jobidon et Joseph-Macé Gravel.

Noces beauportaises

Après plus de six ans dans la colonie, Mathurin Chaillé songea sérieusement à fonder un foyer. Quelle serait l'heureuse épouse de ce généreux colon?

Catherine Barré, une fille protégée par le roi, arriva au pays à l'été 1664, semble-t-il. Elle était la fille de Jacques Barré et de Françoise Gauvrte, de Saint-Martin-de-Ré, en Aunis, diocèse de La Rochelle. Catherine avait environ 20 ans d'âge et de sérieux. Un garçon de La Rochelle, Maurice Rivet, lui parla mariage à l'automne 1664. L'ancêtre Rivet trouva un adversaire de taille en la personne de Mathurin Chaillé et dut annuler sa convention matrimoniale le 17 novembre de la même année. Mathurin et Catherine se frè-

quentèrent et décidèrent de s'unir pour la vie par les liens du mariage.

Mardi 30 décembre 1664, à Beauport, la maison de Jacques Lemarié et de Marie Morin, sa femme et protectrice de Catherine, était remplie de visiteurs en tenue du dimanche. Le maître charpentier Zacharie Cloutier, Paul de Rainville, huissier de la sénéchaussée, René Chevalier, maître Maçon, voulaient appuyer par leur présence le futur époux Mathurin. Jacques Lemarié et son épouse, Jacques Palentin et sa femme Jeanne Beaucler se rangeaient du côté de Catherine. Le notaire Vachon lut à haute voix le contrat de mariage de Mathurin et de Catherine. Tous approuvèrent ces promesses civiles rédigées selon la Coutume de Paris. La future épouse signa avec élégance.

Dans la chapelle de Beauport, dimanche 11 janvier 1665, l'abbé Charles de Lauzon, sieur de Charny, bénit l'union de Mathurin et de Catherine devant les témoins rapportés au registre de Notre-Dame de Québec: Jacques Lemarié et Pierre Marcoux, habitants de Beauport.

Période Inconnue

Les recenseurs de 1666 rapportent que Mathurin Chaillé a 30 ans d'âge alors qu'à son mariage il en avait déclaré 25. De plus, ils le font vivre à la fois dans la seigneurie de Beaupré et de Beauport. Le recensement de 1667 est explicite: Mathurin, sa femme et ses deux enfants demeurent dans Beauport. Ils ont comme voisins René Dubois, dit Brisebois, et Pierre Marcoux. Ils ne possèdent aucune bête à cornes.

Que s'était-il donc passé? Catherine Barré préférait peut-être fréquenter les gens de Beauport, en particulier les Marcoux et les Cloutier. Mathurin n'était pas non plus, semble-t-il, un homme à clouer ses bottes sur la même souche et pour la vie. Que devint la terre numéro 46 qu'il avait exploitée depuis déjà quelques années à L'Ange-Gardien? Une maille de la chaîne de l'histoire Chaillé a été perdue. Par l'endroit où les enfants naissent, nous devinons où vit la famille. *Thérèse* naquit à Beauport le 23 janvier 1667; *Michel*, à Bourg-la-Reine, village de Charlesbourg, en 1671; *Jean*, à Sillery en janvier 1674; *Henri*, à la Canardière le 10 mai 1676.

Au service des autres

Mathurin Chaillé devait gagner sa vie comme journalier. En effet, le 4 mai 1676, Claude Camus, femme de noble homme Claude Charron, sieur de LaBarre, loua à Chaillé la ferme qu'elle possédait près de la rivière Lairet et des pères jésuites. Celui-ci s'engagea à semer 30 minots de blé, à recueillir le foin, les fruits et les légumes comme «un bon père de famille». Il partagera les frais d'exploitation pour moitié ainsi que les profits. Le notaire Rageot parafa l'entente devant Nicolas Métru et Jean Mornay. La propriété Charron était située dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Ange.

Au mois de juillet de la même année, Mathurin jugea qu'il ne pourrait pas remplir convenablement toutes ses obligations de fermier. Il engagea alors Vivien Jean pour faucher le foin d'une grande prairie. Il dédommagera le faucheur en lui donnant 36 livres et une pinte d'eau de vie.

Mathurin demeura-t-il plus d'un an au service de Claude Camus? Aucune preuve. Nous retrouvons Mathurin en 1681 à Beauport. Là il vit avec sa famille sur une terre où il possède 1 fusil, 4 bêtes à cornes et 10 arpents en culture. Ses voisins immédiats sont Jean Perrier, dit Lafleur, et Michel Filion, notaire royal. Mathurin avait-il obtenu ce bien directement du ciel?

Un papier notarié daté du 7 décembre 1683 nous apprend que Noël Langlois, sieur de Traversy, concéda à Mathurin un arpent de front de terre sur une demi-lieue de profondeur. Celui-ci n'avait qu'à payer chaque année 2 livres et 2 chapons vivants de rente. Cependant, l'acquéreur devra à la demande travailler pour le sieur Traversy moyennant salaire. Martin et Jean-Baptiste Prévost signèrent comme témoins cette donation.

Après plus d'une année de travail seulement, Mathurin se déclare insatisfait. Il alerte la Prévôté de Québec et reçoit un jugement défavorable le 20 février 1685. Il porte alors le litige sur le parquet du Conseil Souverain, le 16 juillet 1686. Noël Langlois demandait 12 minots de blé pour 3 années de jouissance «de certaine terre à luy donnée». De plus, le garçon de Mathurin travaillait depuis 4 mois pour le comte de Traversy qui avait promis, paraît-il, un salaire de 10 livres par mois. Il n'en avait donné que 5, c'est-à-dire

20 livres. Les juges déboutèrent Traversy et l'obligèrent à payer 14 livres. Mathurin et Noël devaient régler hors cour la question des «arrérages de rente à cause d'une autre terre qu'il luy avait cédée en la seigneurie de Beauport». Était-ce la terre sur laquelle vivait la famille Chaillé en 1681? Je le crois.

Seigneurie de Belair

Les procès refroidissent l'amitié. Après les événements des années 1684 à 1686, la famille Chaillé chercha un endroit plus pacifique pour transporter ses penates.

Voici ce qu'un contrat, passé devant Chambalon le 10 juillet 1694, nous révèle. Jean-Baptiste Toupin, dit DuSault, avait obtenu le 3 décembre 1672 la seigneurie de la *Pointe-aux-Écureuils* ou *Belair*. Verbalement, il concéda vers 1684 6 arpents de front de terre par 40 de profondeur à Mathurin Chaillé. Cette concession ne fut ratifiée officiellement qu'en 1694. Les Chaillé l'ont exploitée certainement avant 1688, année où se maria à Neuville Thérèse Chaillé.

Le 6 juin 1700, Mathurin vendait sa propriété de Beauport à *Jacques Avisse*, habitant du lieu, époux de Geneviève Parent, veuve de *Noël Langlois*. La terre vendue n'était autre que celle que Mathurin avait obtenue le 7 décembre 1683. Il n'avait jamais payé ses rentes seigneuriales. Jacques Avisse, l'acheteur, s'engageait alors à effacer ces arrérages, mais il ne lui donna comme prix de cet achat que la bagatelle de 10 livres en argent et autant en marchandises à prendre chez «le sieur de Boutteville marchand».

Ainsi, le séjour de la famille Chaillé à Beauport n'était plus qu'un souvenir entouré de quelques nuages chargés d'émotion. L'ancêtre Chaillé et sa famille avaient élu domicile dans la seigneurie de Belair depuis longtemps et pour toujours.

Les enfants Barré-Chaillé

Beaucoup de descendants portent aujourd'hui le patronyme CHAYER, mais dès la deuxième génération, l'épellation de ce nom de famille varia selon l'ouïe des

notaires: Chaillé, Chaillet, Chaillez, Chailite, Chalter, Charlier, Cahillié, Chaillier et Chayer. Au 19^e siècle, le patronyme se cristallisa à Chayé, puis à Chayer. Ils furent 6 à rompre le pain de la première table familiale: Claude, Thérèse, Jean, Henri et François. Seul *Michel*, le deuxième des 5 garçons, disparaît avant d'avoir atteint l'âge adulte. Né le 5 mai 1671, il ne donna plus signe de vie après le recensement de 1681.

Claude Bermen, sieur de LaMartinière, le 17 octobre 1665, fut le parrain de *Claude* Chaillé. Jeanne-Françoise Miloir, femme de Mathurin LePrêtre, l'accompagnait comme marraine à l'église de Notre-Dame de Québec. L'abbé Charles de Lauzon versa l'eau baptismale sur le front du petit. Claude épousa, le 2 mai 1689, à Neuville, Marie-Madeleine Brière, 15 ans, fille du normand Jean Brière et de Jeanne Grandin. Le couple procréa 10 enfants dont Louis, filleul de *Frontenac*, le 28 juin 1692. Les cendres de Claude reposent à Cap-Santé depuis le 13 décembre 1724.

La seule fille Chaillé de la deuxième génération, *Thérèse*, naquit à Beauport. Son acte de baptême, consigné dans les registres de la paroisse de Québec, indique que Nicolas Bélanger fut son parrain; Thérèse Leblanc, sa marraine; le missionnaire jésuite Jacques Bruyas, l'officiant. À Neuville, le 1^{er} juillet 1688, Thérèse unit sa vie à l'angevin François Nault, neuf de Marguerite Jobidon, père de 6 orphelins dont 4 vivants. La nouvelle épouse, généreuse, ajouta 5 membres à la lignée Nault. Elle fut inhumée à Deschambault, le 27 octobre 1762.

C'est à Sillery, le 16 janvier 1674, que le jésuite Antoine Sulvy fit enfant de l'Église *Jean* Chaillé. Comme son frère aîné, Jean alla chercher sa compagne de vie chez les Brière. Le 21 janvier 1698, il épousait Anne qui lui donna 7 rejetons. Jean décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 novembre 1709. Il n'avait que 35 ans d'âge. À Cap-Santé, le 30 juillet 1710, sa veuve convola en secondes noces avec l'ancêtre François Gignac, veuf de Anne Duclos, père de 11 enfants. Quatre nouveaux sujets Brière-Gignac gonflèrent le capital humain de cette famille reconstituée.

Henri, baptisé à Québec le 10 mai 1676, s'engagea dans l'état du mariage, le 24 novembre 1700, à Neuville, en

épousant Renée Déry, fille de Jacques et de Marie Vitry. Quatre filles et un garçon furent les fruits vivants de ce couple Déry-Chaillé. Hélas! dès 1711, Henri quitta les siens aux Écureuils. Il fut inhumé le 1er juillet, à Cap-Santé. Sa veuve se remarria avec Thomas Pineau, à Grondines, en août 1715.

Le cadet *François* Chaillé, filleul de François Fréchette le 1er août 1678, devint l'homme de Françoise Cassan, à Deschambault, le 14 janvier 1709. Huit filles et 2 garçons, dont l'un mort au berceau, formèrent cette troisième génération.

Tel est le bilan positif de l'arrivée des 37 petits-enfants Chaillé. L'avenir était assuré.

Comme la fleur de violette

Catherine Barré partit au coeur de l'été 1707. Le 17 juillet, un dimanche, sa dépouille mortelle était déposée dans le cimetière de Québec. L'abbé François Dupré ne mentionne dans le registre que le nom d'un seul témoin, Jean Brassard, bedeau. Il donne à Catherine 70 ans d'âge.

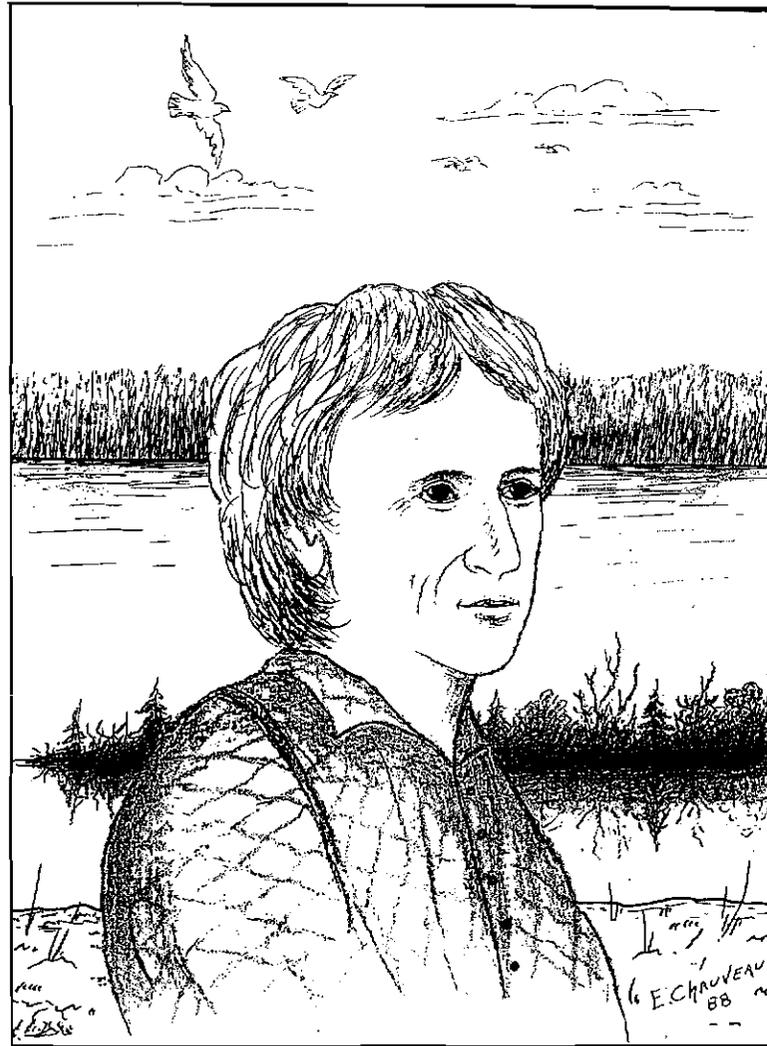
Quelques jours plus tard, samedi 23 juillet, *Mathurin Chaillé* décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'acte de décès se lit comme suit: «Mathurin chalaye âgé de 60 ans de Poitou de la paroisse de Sainte Radegonde... de levesché de Lusson».

Catherine et Mathurin passèrent de vie à trépas sans bruit, comme ils avaient vécu. Ils nous apparaissent semblables à la fleur de violette à cause de leur existence cachée, humble, modeste et laborieuse. Ils n'ont rien de flamboyant, rien non plus de banal. Les descendants ont suivi leur exemple depuis trois siècles.

Chaque ancêtre a placé une pierre bien à lui dans la construction de notre peuple. Quelques-unes sont sculptées; d'autres sont polies; la majorité a gardé la forme imprimée par la nature et le temps. Sans ces dernières, les premières s'écrouleraient dans le ridicule et l'oubli.

BIBLIOGRAPHIE

- Greffe Auber, 3 décembre 1659.
Greffe Audouart, 5 avril 1659.
Greffe Chambalon, 10 juillet 1694.
Greffe Duquet, 17 novembre 1664.
Greffe Fillion, 7 décembre 1683.
Greffe Genaple, 6 juin 1700.
Greffe Gloria, 7 août 1664.
Greffe Rageot, 4 mai 1676; 27 septembre 1676.
Greffe Vachon, 30 décembre 1664.
Cambray, Alfred, Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, et Les Origines de la Nouvelle-France (1932), pp. 164, 172. Mathurin Chaillé et Catherine Barré fut le troisième couple à se marier à la première chapelle de Beauport.
Chayer, Réjean, du Lac-à-la-Tortue. Le présent travail a puisé largement dans les notes personnelles de M. Chayer.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 101.
Dumas, Silvio, Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), p. 177.
Garlépy, Raymond, Les Seigneuries de Beauport et de l'île d'Orléans dans leurs débuts (1974), pp. 81, 125; Les Terres de L'Ange-Gardien (1984), p. 435.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), pp. 26, 29, 143; Recensements annoté de la Nouvelle-France 1681 (1981), p. 219.
Séguin, Robert-Lionel, La Civilisation Traditionnelle de l'«Habitant» aux 17^e et 18^e siècles (1967), p. 77. «Thérèse Chaillé, veuve de François Nault, et le fils de ce dernier ne veulent pas «payer annuellement quelques journées de corvée auxquels ils sont obligés suivant les titres et concession à eux accordés».
Trudel, Mareel, Catalogue des Immigrants 1632-1662 (1983), p. 354; Le Terrier du Saint-Laurent en 1663 (1973), pp. 43, 45.
Bulletin des Recherches Historiques, vol. 4, p. 39; vol. 47, p. 145.
Inventaire des Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France 1717-1760, vol. 1, p. 234. «Arrêt qui condamne Thérèse Chaillé, veuve de François Naud, habitante de la seigneurie de la Chevrotière, de fournir à François Chavigny, seigneur, copie du contrat de concession de la terre de Charles Naud, son fils, dans six semaines du jour de la signification du présent arrêt».
Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de 1663 à 1716, vol. 3 (1887), p. 56.
Société de Généalogie de Québec, L'Ancêtre, vol. 1, p. 282.



Louis Deltisle

LOUIS DELISLE

Le patronyme *Delisle* signifie habitant de l'île ou originaire de l'île; il fait allusion à un lieu géographique comme Lamontagne, Descôteaux, Durivage et Dulac.

Plusieurs Delisle vinrent dans la vallée du Saint-Laurent durant le Régime français: *Albert*, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec de 1651 à 1656; *Guillaume Delisle*, dit *Lardoise*, époux de Jeanne Verret en 1710; *François Delisle*, natif de Saint-Médard de Dragey, habitant de Québec vers 1759; *Jacques-Philippe Delisle*, sieur de Saint-Éloi, mari de Madeleine Daneau à Montréal le 7 janvier 1760; enfin, après la Conquête anglaise, *David Delisle*, pasteur anglican de l'île de Montréal de 1766 à 1794.

Les lignes qui suivent rendent hommage à *Louis Delisle*, le premier de ce nom à contracter mariage en Nouvelle-France, et dont la descendance est aujourd'hui nombreuse parmi les nôtres.

De Dampierre-en-Bray

Le pays de *Bray*, situé sur les limites de la *Normandie* et de la *Picardie*, est caractérisé presque uniquement par ses verts pâturages. Trois chefs-lieux de canton administrent ce territoire: Neufchâtel, Forges-les-Eaux et Gournay, dans l'arrondissement de *Dieppe* en Normandie, appelée aujourd'hui département de la *Seine-Maritime*.

Louis Delisle avait reçu le baptême à l'église de *Dampierre-en-Bray*, commune plantée au milieu de la campagne à mi-chemin entre *Gournay* et *Forges-les-Eaux*. Une trentaine de localités françaises portent le nom de Dam-

pierre, *maison de Pierre*. La commune de Dampierre-en-Bray avait un prêtre chargé de ministère auprès de ses 381 habitants, en 1981.

Grâce aux recherches du regretté père Archange Godbout, O.F.M., nous savons beaucoup de choses sur la famille de l'ancêtre Delisle. Son grand-père *Nicolas Delisle*, époux de *Jeanne...*, avait eu cinq enfants connus: Pierre, Charles, Adrien, Catherine et un fils baptisé le 9 octobre 1613. Quant à son père *Charles*, devenu mari de *Marguerite Petit* vers 1628, il avait été responsable d'une famille nombreuse: Charlotte, Marie, Jean, Anne, Renée, Marguerite, Charlotte, Pierre, *Louis* et Catherine, née en février 1647 après la mort de son père.

Louis, le canadien, avait été baptisé à Dampierre le 11 avril 1645. Parrain: noble homme Louis Godart, prêtre, curé du lieu; marraine: Renée Sanglier. Louis devint donc orphelin avant l'âge de deux ans, lui le neuvième de la maisonnée. L'ancêtre canadien n'a pas eu la chance d'être scolarisé puisqu'il ne savait pas signer. Intelligent et débrouillard, il chercha à améliorer son sort en tentant l'aventure vers l'Amérique, la Nouvelle-France de nos aïeux.

Une arrivée en catimini?

Quand Louis Delisle décida-t-il de s'envoler vers le Canada? Qui lui en donna l'idée? Quel vaisseau bienfaiteur lui permit-il de traverser l'océan? On a dit que c'était sur le Saint-Sébastien qu'il avait fait la traversée et qu'il serait arrivé à Québec en octobre 1665. Je veux bien le croire, mais j'en cherche encore la preuve.

Le nom de Louis Delisle n'apparaît pas aux recensements de 1666 et 1667. Cependant, il était bien au pays puisqu'il a reçu une concession de terre à Dombourg, le 20 mars 1667. L'acte passé par-devant Becquet brille par son absence dans le minutier du notaire. Louis paraît s'être glissé dans la colonie en catimini, comme en cachette.

Le premier acte officiel vérifiable se trouve, — peut-on le croire? — à Chambly. Mgr de Laval, évêque zélé, s'était rendu à cet endroit au printemps 1668. Le 20 mai, il administrait le sacrement de Confirmation à 66 personnes,

presque toutes des soldats ou d'anciens militaires. Le nom de Louis Delisle apparaît à la 23e place sur la liste des confirmands, à côté de Jean Bessède et du breton Guillaume Loret, dit Lafontaine. C'est ici que les questions fusent. Louis faisait-il parti du régiment de Carignan? Si oui, il faut conclure qu'il est arrivé en Nouvelle-France comme soldat en 1665, qu'au mois de mars 1667 il recevait une concession de terre à Dombourg, qu'enfin il resta milicien jusqu'en 1668. Les faits sont les faits. Mais, nous ne le trouvons pas parmi les soldats du fameux régiment recensés par Roy et Malchelosse. Conclusion probable: Louis Delisle vint en Nouvelle-France comme soldat, à l'âge de 20 ans. Nous ignorons les noms de sa compagnie et de son capitaine.

Alors, il est plausible que Louis soit arrivé en catastrophe au mois d'octobre 1665, sur le vaisseau le *Saint-Sébastien*. Le 11 de ce mois, le *Journal des Jésuites* rapporte ceci: la nouvelle arrive de la perte d'un navire du roi commandé par le capitaine Guillon par-delà Tadoussac en descendant du côté sud vis-à-vis des monts Pelé. Deux ou trois matelots furent noyés parce qu'ils se hâtèrent trop pour descendre à terre. Deux jours plus tard, trois navires du roi levèrent l'ancre à Québec, avec ordre de prendre en passant l'équipage du capitaine Guillon.

Les premières années de la vie canadienne de l'ancêtre Delisle restent enfouies dans les failles de notre histoire. Qui fera la lumière?

Des noces à Québec

À cette époque, des filles protégées par le roi débarquaient en Nouvelle-France. En 1669, Québec en a reçu 113; Trois-Rivières, 11; Montréal, 11. Elles n'arrivent pas toutes ensemble. Cependant, à la fin de chaque été, au temps des pommes, il y avait de grands vents d'amour, parfois même des bourrasques, aux alentours de la capitale.

On se pressait chez les notaires pour faire rédiger des conventions matrimoniales. Le 29 septembre 1669, fête de saint Michel, Louis Delisle promettait, devant Pierre Duquet, d'épouser *Marte-Thérèse Pettit*, fille de feu Pierre et de Marguerite Blondeau. Le contrat fut résilié dès le len-

demain. La future épouse, une fille du roi protégée par Anne Gasnier, se résigna à trouver ailleurs un autre prince charmant. Un mois plus tard, jour pour jour, elle acceptait pour mari Christophe Laurent, dit Champagne, ex-soldat du régiment de Carignan.

Quelle mouche de Cupidon avait piqué Louis Delisle? Le 29 septembre devant le même notaire, *Louise Desgranges*, fille de feu Denis et de feu Marguerite Jouanne, avait promis d'épouser Robert Senat, domicilié lui aussi à Dombourg. À l'occasion de ces contrats passés dans la maison de madame Bourdon, Louis Delisle et Louise Desgranges avaient-ils échangé des oeillades amoureuses?... Pour ces deux orphelins de père et de mère, ce fut un coup de foudre subtil, fulgurant. Dès le lendemain, Louis et Louise se rencontraient avec Duquet à la maison Bourdon. Les tourtereaux d'un jour promirent de s'épouser. Louise apportait à la future communauté des biens estimés à 350 livres et un don du roi de 50. La promise affirma alors être native de Saint-Brice, archevêché de Paris, aujourd'hui Saint-Brice-sous-forêt, arrondissement Montmorency dans le Val-d'Oise. Elle ne sait pas signer.

Et, mardi, le 15 octobre, après la publication d'usage des bans avec dispense du 3e pour les Delisle, six couples se présentèrent à l'église Notre-Dame de Québec pour faire bénir leur union: Léonard Faucher, dit Saint-Maurice, et Marie Damois; Robert Senat et Marie Attenville; *Louis Delisle* et *Louise Desgranges*; Jean Lepicq et Violette-Françoise Haller; Jean Delastre, dit Lajeunesse, et Marie Lefebvre. Célébrant: l'abbé Henri de Bernières; témoins pour Louis et Louise: Valentin Frappler, sieur de Beauregard, ancien lieutenant de la compagnie de Chambly, Jean-François Bourdon de Dombourg et Antoine Bordeleau, qui fut soldat de la compagnie de Maximy au régiment de Carignan. Une présence est très révélatrice, celle de Frappler, ancien lieutenant de la compagnie de Chambly. Amitié militaire oblige. Seul Louis Delisle eut le privilège d'avoir ce compagnon d'arme comme témoin. Il est maintenant assez évident que Louis avait été soldat au régiment de Carignan-Salères.

Le voyage de noces de Louis et de Louise se fit vers Dombourg. Là, Louis, 24 ans d'âge, et Louise, environ 21 ans, s'installèrent dans leur foyer de bois équarri à la hache. Le

roman d'amour ne pourrait être terminé que par la mort de l'un des conjoints.

Cultivateur à Dombourg

La seigneurie de Dombourg, anagramme de Bourdon, fut concédée à Jean Bourdon, sieur de Saint-François, le 15 décembre 1653. Elle était située à l'endroit qu'on appela longtemps Pointe-aux-Trembles, aujourd'hui Neuville, et destinée au fils Jean-François Bourdon. Ce dernier étudia chez les Jésuites et devint capitaine de navire marchand. Il s'occupa de sa seigneurie à partir du 20 mars 1667, jour où il fit 44 concessions à différents habitants, dont l'une à *Louis Delisle*. Malheureusement, tous ces actes notariés ont été perdus. Le 12 novembre 1680, Jean-François vendit sa seigneurie de Dombourg à Nicolas Dupont, sieur de Neuville.

Louis Delisle avait-il eu le temps de désarter quelques arpents de terre après l'obtention de sa concession en 1667? Peut-être pas. Au printemps 1669, Louis propose à Tapin, Antoine, d'échanger sa ferme, — numéro 58 du cadastre actuel, — contre la sienne, numéro 24. L'échange eut lieu sous seing privé le 11 avril 1669. Louis devait verser à Tapin 225 livres, somme imposante, sans compter les 5 livres de frais. Dès le 20 mai, le censitaire Delisle acquitta sa dette. Louis n'avait pas gaspillé sa solde à l'armée. Il est aussi possible qu'en restant au pays il ait reçu de l'État une compensation de 100 livres ou 50 livres et des vivres pour un an. Après son mariage, c'est donc sur cette deuxième concession, exploitée depuis quelques années par Tapin, qu'il amena sa dulcinée. Les titres de sa seconde ferme furent ratifiés par le notaire Rageot, le 30 mai 1672. Plusieurs censitaires, dont Louis Delisle, ne voulurent pas verser les honoraires du notaire, à savoir 6 livres chacun, disant que cette confirmation de leurs titres était inutile. Par le Conseil Souverain, le 21 janvier 1675, ils furent condamnés à payer les émoluments du tabellion.

Au recensement de 1681, à Neuville, les Delisle possèdent 1 fusil, 7 bêtes à cornes et 20 arpents de terre en culture. Le voisin Jean Béland déclare avoir lui aussi 20 arpents de défrichés mais seulement 3 bêtes à cornes; l'autre, Michel Duveau, dit Descormiers, père de 8 enfants,

jouit de la possession d'autant d'arpents cultivés, d'autant de bêtes que Louis, mais de 2 fusils. Bref, les Delisle ne sont pas à plaindre.

La preuve que la ferme Delisle progressait bien, son propriétaire décida, à la fin de 1683, de la doubler en superficie par l'achat de la terre de Mathurin Corneau, son voisin. La propriété Corneau mesurait deux arpents et deux perches de front de terre sur quarante de profondeur, sur laquelle il y avait «quinze a seize arpens de désert en valeur tant a la pioche qua la charrue», une maison et une grange. Comme prix de cette acquisition, le 27 mars 1685, Louis Delisle versa 300 livres entre les mains de François Hazeur, marchand bourgeois, créancier des Corneau.

Famille Desgranges-Delisle

«Comment vivrais-je, dit le maçon, si les riches ne faisaient pas bâtir?» Comment pourrais-je vivre si mes parents ne m'avaient pas mis au monde? Le plus tragique de notre génération en panique devant la vie à transmettre, c'est l'absence de ces voix refoulées dans le silence pour toujours. Nos ancêtres possédaient le sens de l'amour comme celui de la responsabilité.

Les Delisle assistèrent, joyeux, à dix explosions de la vie dans le berceau familial de Neuville. Au baptême, leurs rejetons reçurent les prénoms suivant: Antoine, Geneviève, Catherine-Angélique, Jean-Baptiste, Geneviève, Louis, François, Louis, Marie-Louise et Louis. Les naissances s'échelonnèrent sur une période de seize ans, c'est-à-dire du 15 novembre 1670 au 21 novembre 1686. Tous furent baptisés à Neuville bien que les actes des cinq premiers aient été inscrits dans le registre de Notre-Dame de Québec.

Geneviève première mourut en bas âge et fut remplacée par sa soeur Geneviève née le 11 octobre 1678. *Louis*, 6e enfant, quitta le foyer à l'âge de 2 ans, le 29 septembre 1682. *Louis* Delisle, jumeau de Marie-Louise, ne survécut pas lui non plus. Il fut mis en terre le 1er novembre 1687, quatre jours avant l'enterrement du dernier *Louis*, âgé de moins d'un an. En 1687, durant le mois de novembre, treize personnes de Neuville furent ensevelies, probablement des suites d'une épidémie.

Les six membres Delisle restants grandirent, se marièrent et firent souche. L'aîné *Antoine*, filleul d'Antoine Deserre le 29 novembre 1670, épousa Marie-Catherine Faucher, dit Saint-Maurice, le 9 novembre 1694, à Neuville. Leur progéniture compte 7 garçons et 6 filles. Antoine fut inhumé dans sa paroisse natale, le 29 octobre 1738.

À l'âge de 16 ans, le 3 novembre 1689, *Catherine-Angélique* donna son cœur à Jean Aide, dit Créquy, un saintongeais cousin de Pierre Grenon. Le couple éleva une famille de 10 enfants, tous nés et baptisés à Neuville. Quant à *Jean-Baptiste* Delisle, né le 10 juillet 1676, il se maria deux fois: d'abord avec Scholastique Mézeré, fille de Jean et de Marie-Madeleine Masse, qui lui donna 2 enfants. Après la mort de cette première épouse survenue en février 1703, il refit sa vie avec Marie-Anne Faucher, dit Saint-Maurice. Le 26 janvier 1705, l'abbé Charles Glandelet, vicaire général de l'évêque de Québec, apparaît comme témoin à leur mariage. Le foyer Faucher-Delisle s'enrichit de 11 nouveaux sujets.

Geneviève Delisle, après dispense du troisième ban de mariage, le 7 janvier 1705, unit sa vie au dieppois Jean Guèvremont, maître cordonnier, anspessade de la compagnie de Cabanac, veuf de Marie-Madeleine Carpentier, père de 4 enfants. Le couple s'établit à Champlain où il éleva ses 5 nouveaux enfants. *François* Delisle s'engagea dans l'état du mariage, le 5 novembre 1708, en épousant M.-Thérèse Faucher, soeur de la femme d'Antoine. Hélas! ce ménage fut de courte durée. François fut inhumé à Neuville le 31 décembre 1710. Il n'eut pas le temps de connaître son deuxième enfant qui naquit le 4 juin 1711.

La cadette des filles Delisle, *Marie-Louise*, fut présentée sur les fonts baptismaux le 25 juillet 1684. Le curé Jean Pinguet versa sur le front de la petite l'eau baptismale. À l'âge de 21 ans, elle rencontra Charles Robitaille, 24 ans, maître taillandier, fils de Jean Robitaille et de Marie Bulté. Ils s'aimèrent et se présentèrent à l'église de Neuville pour faire bénir leur union, le 26 octobre 1705. Cinq fils et une fille égayèrent leur foyer.

Grâce à la générosité de la deuxième génération, la troisième s'enorgueillissait de 49 naissances. Cependant,

l'espérance de vie à cette époque équivalait peut-être à la moitié de celle d'aujourd'hui.

Vente d'une terre

À la fin du mois d'octobre 1691, Jean Aide, dit Créquy, mari de Catherine-Angélique Delisle, avait acquis de Charles Blanvert une terre dans Champigny, près de la ligne de la seigneurie de Maure, à l'arrière de la route du Cap-Rouge. Le 7 septembre 1693, *Louis Delisle*, sa femme et sa fille Catherine-Angélique revendaient au nom de leur gendre et époux absent du pays, — le maçon Aide était-il en France pour s'acheter une truie ou à courir les bois? — revendaient cette terre à Blanvert pour la somme de 800 livres à payer en 8 versements annuels.

Le 25 mars 1694, le fils Antoine Delisle, au nom de son père défunt, donnait quittance à Mathurin Corneau pour le dernier paiement des 800 livres.

La dernière marche

Quand *Louis Delisle* vendit la terre de Jean Aide, voici ce que le notaire Genaple écrivit: «Louis de l'Isle habitant de la seigneurie de Neuville gisant au lit malade en la maison du S^r p^{re} Villeneuve rue demeules, sain toutefois d'esprit et Jugement ainsy ql est apparu aud. not^{re} et témoins enfin nommés, Et Louise des granges»...

Pierre Amiot, dit Villeneuve, marinier, possédait son chez-soi à Saint-Augustin où il élevait sa famille avec Louise Taudière. Il avait une maison à la basse ville de Québec. L'avait-il louée ou prêtée à Louis Delisle gravement malade? Villeneuve n'apparaît pas comme témoin lors de cette vente.

À l'âge de 48 ans, l'ancêtre était à sa dernière marche. De quelle maladie souffrait-il? J'aimerais bien le savoir. Les gens de la région de la capitale, quand c'était possible, allaient à l'Hôtel-Dieu pour obtenir des soins de qualité ou pour mourir dans la dignité. Louis Delisle fut transporté à l'Hôtel-Dieu, quelques jours avant sa mort. Le 10 septembre 1693, c'est là qu'il expirait.

Malheureusement, son acte de sépulture n'a pas été conservé dans les registres religieux. Un ancêtre travaillant et

généreux venait de céder le pas aux générations de la relève. En leurs propres mots, les enfants Delisle chantèrent à peu près ceci:

Seigneur, ajoute un couvert à ta table;
Ce soir, tu auras un convive de plus;
Reçois-le bien, il était notre ami.

Après le départ du chef

Après le départ du chef, la famille Delisle se réorganisa sans esclandre.

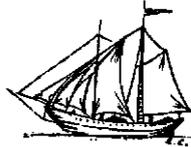
Le 27 juillet 1694, Jean Sebillle promet à *Louise Desgranges* une rente annuelle perpétuelle rachetable de 27 livres, 18 sols, en retour de la somme de 558 livres, 19 sols, qu'elle lui avait prêtée. C'était prendre une assurance auprès d'un marchand solvable. De plus, le 7 octobre 1696, Louise ajoutait encore 600 livres au sieur Jean Sebillle, pour obtenir une seconde rente annuelle de 30 livres. Il faut en conclure que les Delisle avaient fait des économies. Jean Sebillle mourut à Québec, en janvier 1706.

On rapporte que Louise Desgranges fit donation d'une habitation à la Pointe-aux-Trembles, devant l'intendant Raudot, le 7 août 1708. Je n'ai pas consulté cette ordonnance. François Delisle avait remplacé son père sur le bien paternel. Il mourut à la fin de 1710. Sa veuve Thérèse Faucher, dit Saint-Maurice, se remaria avec François Proulx, le 20 février 1713. Ce mariage bien accordé plut à l'aïeule. Elle leur donna, le 21 janvier 1715, les 2 arpents sur 40 de profondeur, à Neuville, joignant au nord-est à Jean Béland et au sud-ouest à Jean-Baptiste Delisle, fils, avec bâtiments dessus construits. Le 1er février suivant, Thérèse Faucher ratifiait cette donation. François Proulx et Thérèse en revendirent 1 arpent en largeur à Ignace Aïde, dit Créquy, le 4 juillet 1724.

Louise Desgranges s'éteignit parmi les siens, aimée et respectée. Elle fut inhumée dans la terre bénite de Neuville, samedi le 11 novembre 1721. Le temps ne nous est pas donné, mais prêté. Les mortels sont faits pour l'immortalité. Les descendants Desgranges-Delisle, aimés et respectés, sont toujours nombreux parmi nous.

BIBLIOGRAPHIE

- Greffe Becquet, 20 mars 1667.
Greffe Chambalon, 27 juillet 1694; 7 octobre 1696; 21 janvier 1715; 1 février 1715.
Greffe Duquet, 29 septembre 1669; 30 octobre 1669.
Greffe Genaple, 27 mars 1685; 7 septembre 1693.
Greffe Gîles Rageot, 30 mai 1676.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 188.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), p. 317; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 53.
Morissette, Rémi, Les Vieilles Familles de Neuville (1984), vol. 1, pp. 157-164.
Rouleau, Marc, Le Terrier de Neuville (1984), pp. 63-64, 83-84, 224.
Roy, P.-G., Inventaire des Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France (1917), vol. 1, p. 64.
Tanguay, Cyprien, Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes (1888), vol. 3, pp. 316-318.
Vaillancourt, Émile, La Conquête du Canada par les Normands (1930), p. 84.
Bulletin des Recherches Historiques, vol. 46, pp. 105-107. David Delisle.
Dictionnaire Biographique du Canada (1966), vol. 1, p. 198. Jacques de Chambly.
Journal des Jésuites (1892), p. 336.
Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France (1885), vol. 1, p. 897.
Programme de Recherche de Démographie Historique (1980), vol. p. 357.
Rapport des Archives Nationales du Québec, vol. 1, p. 272; vol. 53, pp. 166-167.
Société de Généalogie de Québec, L'Ancêtre, vol. 2, p. 472; vol. 11, pp. 337-342.
Société de Généalogie des Cantons de l'Est, L'Entrée Généalogique, vol. 9, pp. 110-115.



ANTOINE EMERY, DIT CODERRE

Le 16 août 1643, a été baptisé «Thomas Eymery filz de Melmy Eymery et de Margaricte Pascaut». Le parrain, un oncle probablement, fut Thony Pascaut; la marraine, Hanne Eymery.

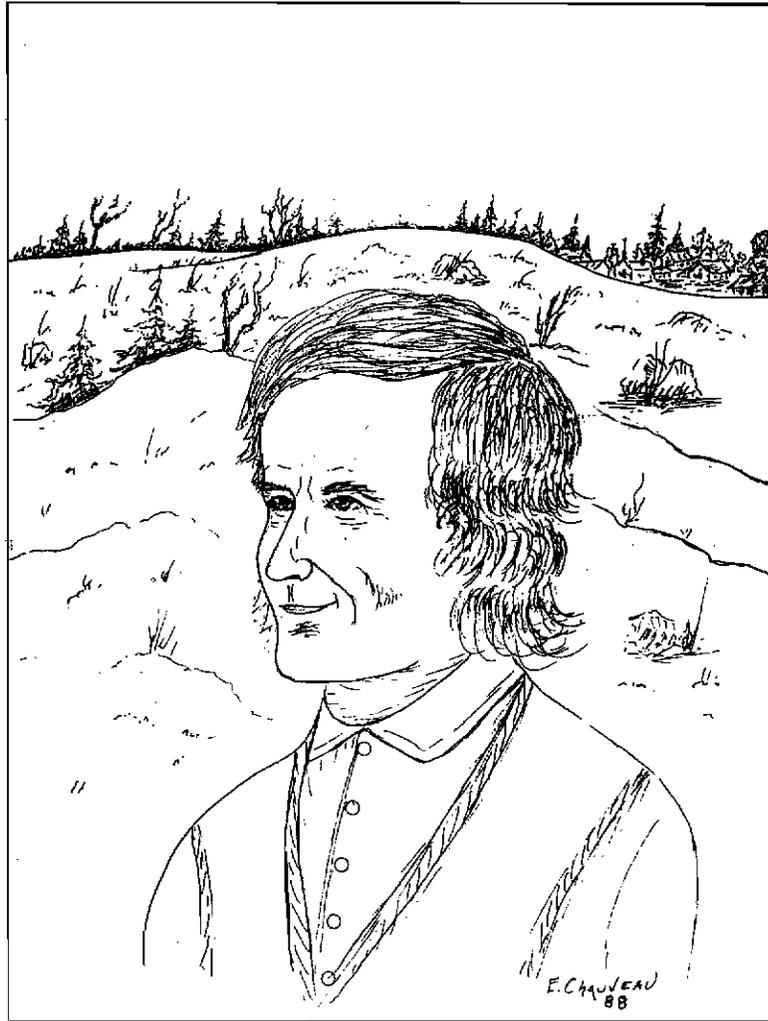
Antoine avait vu le jour dans une localité française sans histoire, *Sarrazac*, aujourd'hui commune appartenant au chef-lieu de canton *Lanouaille*, arrondissement de *Nontron*, dans la *Dordogne*, ou l'ancien *Périgord*. À l'époque de la naissance de l'ancêtre Emery, l'évêque François II de la *Béraudière* occupait le siège épiscopal de *Périgueux*.

Émery ou *Aymery*, patronyme d'origine germanique, signifie très actif ou laborieux. Est-ce qu'Antoine Émery sera fidèle au nom de famille qu'il porte? L'avenir nous le dira.

Dit Coderre

Vers l'âge de 22 ans, *Antoine Émery* fut appelé à servir sous les drapeaux de sa patrie. Comment les autorités militaires avaient-elles pu dénicher ce gaillard perdu au milieu de la France campagnarde? Antoine avait-il offert lui-même ses bras et son courage à la défense de son pays?

On trouve Antoine Émery dans le célèbre régiment de *Carignan*, au printemps 1665, à *La Rochelle*. Il fait partie de la compagnie du vieux et tenace capitaine Antoine Pécaudy, sieur de *Contrecoeur*. Ses compagnons lui ont déjà trouvé un surnom: CODERRE. Le 13 mai, la flûte royale *La Paix*, d'une capacité de 300 tonneaux, est prête à mettre à la voile. Son commandant se nomme Jean



Antoine Emery dit Coderre

Guillon, sieur de Laubertière; le quartier-maître, Jean Boutin; le maître-valet, Jean Masson. Le voilier porte «diverses sortes de munitions de guerre et de bouche» et plus de 200 troupiers. Les compagnies La Colonelle, Maximy, Sorel et *Contrecoeur* voyagent dans *La Paix*. Le drapeau de toutes les troupes est le même: blanc semé de fleurs de lys d'or. Le soldat Coderre, comme beaucoup d'autres, ne reverra jamais plus le sol de France.

La traversée fut longue, mais normale. L'Aigle d'Or et *La Paix*, partis en même temps de La Rochelle, font escale ensemble à Tadoussac. L'Aigle d'Or acoste le premier à Québec, le 18 août 1665. Le lendemain, un mercredi, *La Paix* aborde à son tour. M. de Tracy passe alors en revue les 8 nouvelles compagnies. C'est l'allégresse à Québec, et pour la population et pour le soldat Coderre.

Après quelques jours de repos et aussi de prière et de prédication, plus de 300 hommes sont envoyés à l'entrée du lac Champlain. Le 28 septembre, les soldats atteignent le fort Chambly; le 1er octobre, ils commencent les travaux de la construction du fort *Sainte-Thérèse*. Deux semaines plus tard, l'enceinte de la palissade est close. Enfin, le 21, M. de Courcelle arrive au fort, se déclare satisfait et ordonne à la compagnie de *Contrecoeur* d'aller établir ses quartiers d'hiver à Montréal.

Il est difficile de dire avec précision quel fut le rôle militaire de Coderre. Il participa, en 1666, à diverses campagnes entreprises par le régiment et sa compagnie. Puis, l'année suivante, ce fut la démobilisation, le retour de centaines de militaires en France. *Antoine Émery*, dit *Coderre*, décida de rester parce qu'il aimait le pays et son chef *Contrecoeur*.

Un chez-soi

Antoine Émery a été soldé par le roi jusqu'en 1668. Et après? La première mention de l'ancêtre dans nos annales civiles se trouve chez le notaire Bénigne Basset, à la date du 26 novembre 1670. Robert Cavellier, dit Deslauriers, baille une vache «soub poil brun et rouge de trois ans» à Antoine Émery, habitant de la seigneurie de Verchères. Coderre déboursa à son bailleur 30 livres pour cette location d'une durée de 3 ans.

La question se pose: pourquoi une vache? Où Antoine vit-il donc? La réponse la plus plausible semble être celle-ci: Antoine est déjà marié. Il faut du lait pour les petits enfants. Comme les registres paroissiaux sont demeurés muets au sujet de ce mariage, cherchons ailleurs la vérité. Un fils Pierre naquit le 29 janvier 1671; il fut baptisé à Boucherville. Cet enfant avait été précédé d'un autre, Marie, née vers 1670. Ce n'est que le 13 avril 1674 qu'Antoine et sa femme approuveront leur contrat de mariage devant le notaire Adhémar.

Quelle était cette brave épouse? Une fille du roi, *Marie Devault*, née vers 1649, à *Nogent-le-Roi*, arrondissement de *Dreux*, évêché de *Chartres*, maintenant dans l'*Eure-et-Loir*. Ses père et mère étaient *Jacques Devault* et *Louise Folure*. Lors de son mariage, elle avait apporté des biens d'une valeur de 200 livres tournois. Comme son mari, elle ne savait pas signer.

Dans les débuts, le couple Devault-Émery a vécu dans la seigneurie de Verchères. Mais, en 1674, lors de leur contrat de mariage, les époux se disent de *Contrecoeur*. L'intendant Talon, le 29 octobre 1672, concéda 2 lieues carrées de terre sur la rive sud du Saint-Laurent à Antoine Pécaudy, sieur de *Contrecoeur*. Ce n'est cependant que le 25 juillet 1677 que le vieux militaire fit officiellement à Émery une concession de 90 arpents de terre ou 3 arpents de front sur 30 de profondeur. Les voisins de la famille Coderre sont François de la Croix, dit Langoumois, et Pierre Handgrave, dit Champagne. Le censitaire Émery paiera annuellement à son seigneur 3 livres de rente, 1 sol de cens et 2 chapons vifs. À l'époque, c'était des conditions très raisonnables.

Après 18 ans

Le recensement de 1681 rapporte que Marie Devault et Antoine Émery vivent dans une ferme de *Contrecoeur* avec leurs 5 enfants. Ils possèdent 1 fusil, 8 bêtes à cornes et 16 arpents en culture. Il n'y a que le seigneur *Antoine de Pécaudy* qui les bat avec ses 6 fusils, 2 mousquets, 20 bêtes à cornes et 80 arpents de terre en culture.

Tout allait comme dans le meilleur des mondes lorsque mourut *Marie Devault*, le 6 décembre 1687. Elle fut

inhumée le lendemain à Repentigny, en même temps que sa dernière petite fille âgée de 6 semaines. L'aïeule avait mis au monde 11 enfants: Marie, Pierre, Jean-Baptiste, Louis, Marie, Antoine, Marie-Madeleine, Marguerite, Françoise, Anne et la cadette Marie. Lors de sa mort, *Jean-Baptiste*, *Marie*, la deuxième, *Antoine*, *Anne* et *Marie*, la dernière, n'étaient plus.

Les 6 enfants survivants fonderont un foyer. Nicolas Bonin, un voisin, prit comme femme l'ainée *Marie Émery*, le 8 janvier 1685. *Pierre* attendit jusqu'au 30 décembre 1719 avant de s'engager dans l'état du mariage avec *Marie-Jeanne Énaud*. *Louis*, mari de *Marie-Madeleine Leclerc* en 1697, n'était plus en mai 1703. *Marie-Madeleine* procréa 11 enfants avec Mathurin Favreau. Devenue veuve, le 26 septembre 1758, elle se donne à sa famille « moyennant réserve de 600 livres » pour se faire enterrer et se faire dire « des messes basses de Requiesme ».

Marguerite Émery, à l'âge d'environ 28 ans, épousa Nicolas Jouanne, un immigrant venu de Bricquebec en Normandie. *Jean-Baptiste Laperche*, dit *Saint-Jean*, originaire de Saint-Martin de Goyne, devint le compagnon de vie de *Françoise Émery*, en janvier 1700. Le couple *Émery-Saint-Jean* vécut à Saint-Sulpice et laissa 12 jetons pour le bénéfice de la nation.

Était-ce la fin de la première génération *Émery*, dit *Coderre*, en Nouvelle-France...?

Recommencement

Après la mort de sa femme, *Antoine Émery* aurait pu pester contre le sort et se croiser les bras. À l'âge de 44 ans, il jugea qu'il avait encore un long chemin à parcourir et qu'il fallait recommencer.

Il rencontre *Marie-Anne Favreau*, née vers 1672, fille de *Pierre* et de *Marie Benoît*. *Antoine* et *Pierre* s'étaient connus au régiment de Carignan. Ils étaient membres de la même compagnie. Le veuf *Coderre* proposa le mariage à *Marie-Anne*. Elle accepta devant le notaire *Moreau*, à la demeure de ses parents vivant à l'île Saint-Joseph de *Boucherville*, samedi 5 juin 1688. *Antoine* lui donnait un douaire de 300 livres et lui promettait de faire dresser

l'inventaire de ses biens avant 3 mois. Un missionnaire procéda peut-être sur place à la bénédiction nuptiale. Hélas! cet acte religieux est introuvable dans nos registres paroissiaux.

Inutile d'ajouter que la nouvelle épouse de 18 ans éprouva quelques difficultés à s'adapter à la famille Coderre. Elle s'ennuya de son foyer Favreau. Antoine comprit la situation. Dès le 17 avril 1690, il louait pour 3 ans une ferme de l'île *Saint-Joseph*. Elle appartenait à Pierre Boucher, seigneur de Boucherville. Celui-ci tenait à peupler sa seigneurie et offrait des conditions avantageuses. Émery n'avait qu'à exploiter cette ferme bien organisée. En résumé, il n'avait qu'à partager les profits et les pertes par moitié. La famille Coderre s'installa donc pour 3 ans dans l'île Saint-Joseph.

À la même époque, Jean Beauchamp, un habitant de Pointe-aux-Trembles qui se trouvait dans le besoin, emprunta 250 livres d'Émery Coderre. Le notaire Adhémar parafa l'obligation de Beauchamp le 27 janvier 1691, à Ville-Marie.

Pierre Perthuis, dit Lalime, marchand bourgeois, ancien soldat de Carignan, contacta Émery. Il voulait louer à Coderre sa ferme de 6 arpents de front située à Pointe-aux-Trembles. Antoine, «demeurant aux îles de Boucherville», se mit à jongler. Pourquoi refuser un pareil bail d'une durée de 3 ans? Il n'aura que le tiers de la récolte de 1695, il est vrai. Cependant, les deux années suivantes, il pourra jouir des fruits du jardin et régler ses comptes en apportant à son bailleur 45 minots de blé et 10 de pois, chaque automne. De plus, pour lui, la main-d'oeuvre n'était pas un problème. Le 18 avril 1695, Antoine acceptait ce bail.

Antoine semblait plus actif que jamais. Il recommançait avec plus d'ardeur.

Inventaire tardif

Lors de son mariage avec sa seconde femme, Antoine avait promis de faire dresser l'inventaire de ses biens avant 3 mois. Après plus de 8 ans de mariage, il était temps de passer à l'action. Les enfants du premier lit et leur belle-mère le pressaient d'agir. Le 20 mars 1697, le gendre Nicolas Bonin avait été nommé subrogé tuteur par

Jacques-Alexandre Fleury, sieur Deschambault, lieutenant général de l'île de Montréal.

Le 15 avril, débutait l'inventaire selon les formalités d'usage. Tout y passa: le fusil, le pistolet, les 7 collets à prendre des originaux, les animaux de la ferme, le procès-verbal de bornage rédigé par Jean LeRouge le 20 octobre 1672, les sommes dues à la famille, les dettes, etc. L'opération fut close le 18 du même mois. Ainsi, chacun des 6 enfants du premier lit savait désormais qu'il avait droit à 106 livres, 18 sols d'héritage.

La vie continua son cours. *Marie-Anne Favreau* possédait par donation de son parrain Michel Moreau un lot de 60 arpents carrés à Contrecoeur. En 1699, François-Antoine Pécaudy, deuxième seigneur de l'endroit, rencontra le censitaire Coderre et lui rappela que son épouse n'avait pas payé ses rentes depuis 14 ans. Bon prince, il offrait de régler pour 11 ans. Le 23 janvier, Antoine Émery promet de déboursier les 67 livres, 2 sols dus. Cependant, il n'en fit rien! Le 17 novembre 1703, lui et sa femme remettaient au seigneur purement et simplement cette concession.

Croyez-le ou non, à la même époque, le vieux Coderre obtint une concession de 100 arpents carrés de terre à *Saint-Sulpice*. Le terrain était voisin de celui de son gendre Jean-Baptiste Laperche. L'acte notarié fut signé par François Dollier de Casson, supérieur, à la salle du Séminaire de Montréal, le 27 janvier 1699.

27 ans plus tard

Comme un bon soldat de la vie, *Antoine Émery* tint le coup jusqu'en 1715. Ses successeurs trouvent regrettable cependant que nos archives n'aient pas conservé son acte de décès.

Avec *Marie-Anne Favreau*, il avait enrichi le pays de 9 nouveaux sujets: Antoine, Marie-Anne, Louis, Catherine, Joseph, Jean, Jacques, François et Gabriel. Tous atteignirent l'âge adulte. *François* s'est engagé pour l'Ouest du 29 avril 1720 jusqu'au 6 août 1721. Puis, je perds sa trace.

Antoine, *Marie-Anne* et *Louis* s'unirent respectivement aux familles Brunet, Piché et Ménard. *Catherine* épousa

Michel Bouvier; *Joseph*, Marie Perrin; *Jean*, Marie-Barbe Meunier. Marguerite Gazaille, dit Saint-Germain, conquît le cœur de *Jacques*; Geneviève-Agathe Delpêche, dit Bélair, 20 ans, celui du cadet *Gabriel*.

Après la mort de son homme, *Marie-Anne Favreau* commanda l'inventaire de ses biens pour le 15 avril 1715. Rien de spécial à signaler si ce n'est les 18 livres d'étain, une cavale et une petite. Au début de juin, pour répondre à ses obligations, veuve Coderre vendit des meubles, des ustensiles, des animaux domestiques, en particulier la jument et sa belle pouliche.

Marie-Anne convola en secondes noces avec *Joseph Circé*, dit *Saint-Michel*. Ce second mari, fils de François Circé et de Marie-Madeleine Berthelot, était natif de Batiscan. Il avait 25 ans d'âge et de cœur. Le 14 août 1734, *Marie-Anne Favreau* était marraine de son petit-fils Antoine Coderre. Elle fut ensevelie à Contrecoeur, le 3 avril 1737, à l'âge de 69 ans. Elle est l'aïeule admirable d'une multitude de descendantes et de descendants.

Les paroisses soulignent leur âge avec fierté; les pierres de nos maisons anciennes s'animent et racontent leur histoire; les familles Coderre recherchent leurs racines pour y trouver la force et l'espérance qui les ont soutenues.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Adhémar, 13 avril 1674; 25 juillet 1677; 27 janvier 1691; 18 avril 1695; 1 août 1695; 15 avril 1697; 23 janvier 1699; 27 janvier 1699; 17 novembre 1703.

Greffe Basset, 26 novembre 1670.

Greffe Moreau, 5 juin 1688; 17 avril 1690; 28 novembre 1693; 14 mai 1696.

Greffe Tallhandier, 20 mars 1700.

Greffe Tétreau, 11 mars 1713; 15 avril 1715; 4 juin 1715.

Audet, Francis-J., Contrecoeur (1940), pp. 22, 32, 118, 151.

Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), pp. 138, 296.

Drouin, Gabriel, Dictionnaire National des Canadiens Français (1965), vol. 1, pp. 287-288.

Dumas, Sylvio, Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), p. 229.

Jetté, René, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), p. 403.

Lafontaine, André, Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 163.

Roy, Régis et Malchelosse, Gérard, Le Régiment de Carignan (1925), p. 88.

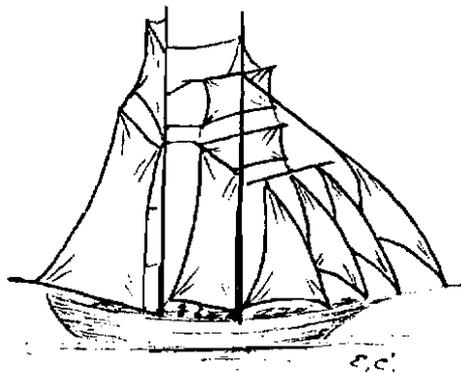
Séguin, Robert-Lionel, La Civilisation Traditionnelle de l'« Habitant » aux 17^e et 18^e siècles (1967), pp. 44, 237, 295, 300.

Tanguay, Cyprien, Dictionnaire des Familles Canadiennes, vol. 3, pp. 103-104.

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. 37, pp. 12-23.

Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 15, pp. 21-33.

Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 4, p. 497.





Pierre Garand

PIERRE GARAND

Lors de son contrat de mariage passé à Québec le 7 octobre 1669, *Pierre Garand*, fils de *Charles* et de *Anne Maillet*, se disait originaire de *Rouen*, pays de *Sainte-Croix-des-Pelletiers*. Je n'ai trouvé aucune précision au sujet de *Sainte-Croix-des-Pelletiers*. Mais, la ville de *Rouen*, alors capitale de la *Normandie*, aujourd'hui chef-lieu du département de la *Seine-Maritime*, est bien connue. C'est là que fut brûlée *Jeanne d'Arc* en 1431, que naquit le grand écrivain *Pierre Corneille*. Avant la création du diocèse de Québec, les colonies françaises d'Amérique du Nord dépendaient, au point de vue religieux, de l'archevêché de *Rouen*. *Rouen* n'est qu'à 123 kilomètres au nord-ouest de *Paris*.

C'est aux alentours de cette ville, qui fut pendant un certain temps la première de France par sa population, que naquit *Pierre Garand*, vers 1645. *Pierre* ne fréquenta pas les écoles. Il ne savait pas signer. Intelligent et actif, à l'âge de 20 ans, le jeune normand décida de risquer sa chance et sa vie vers l'Amérique. Quitta-t-il sa patrie par le port fluvial de *Rouen*? Question sans réponse.

Garand ou *Garant*, plus rare, s'entend au point de vue juridique du terme comme se porter *garant* du paiement d'une dette.

Immigrant en attente

Pierre Garand arriva en Nouvelle-France à l'automne 1665. La preuve la plus sérieuse repose dans les registres de *Notre-Dame de Québec*. *Mgr de Laval* était attentif à

toutes ses brebis, surtout aux plus vulnérables, les nouvelles. Mercredi 11 novembre de cette année-là, il organisa une cérémonie de confirmation pour une dizaine de confirmands, des arrivants, semble-t-il, tels Michel Arbour et *Pierre Garand*.

Les immigrants, du reste comme aujourd'hui, fournissaient une main-d'oeuvre à bon marché pour ceux qui en avaient besoin. Selon le recensement de 1666, *Pierre Garand* vécut comme engagé avec *Louis Guibault*, dit Grandbois, chez *Pierre Niel*, un bourgeois de Québec. L'année suivante, *Pierre* vit encore à la capitale, près de *Louis Lefebvre* et de *Jean Bernard*, dit Hanse. C'est peu dire.

Pierre Garand, peut-être à l'automne 1668, obtint une concession des soeurs ursulines de Québec, qui possédaient une bande de terre traversant l'île d'Orléans de part en part, du territoire actuel de Saint-Laurent jusqu'au chenal du Nord. La propriété *Garand*, trois arpents en largeur, se trouvait dans Saint-Laurent, non loin de la rivière à la *Fleur*, à l'ouest de l'église actuelle, aux numéros de cadastre 218 et 219. Malheureusement, cet acte de concession n'a pas été retrouvé.

Enfin, *Pierre Garand* était prêt à fonder un foyer.

Premier mariage

Le 7 octobre 1669, *Pierre Garand*, en compagnie du notaire Romain Becquet, s'était rendu à la maison de veuve Jean Bourdon, Anne Gasnier, protectrice des filles du roi à Québec. Marie-Barbe de Boullongne, veuve Louis d'Ailleboust, se tenait déjà près de la future épouse *Renée Chamfrain*. L'homme de loi lut à haute voix le contrat de mariage de *Pierre* et de *Renée*. Il était rédigé selon les termes de la coutume de Paris. Gilles Dutarte, armurier, et le poitevin François Noël, habitant de l'île d'Orléans, signèrent comme témoins la convention matrimoniale.

La fille de feu *Vincent Chamfrain* et de *Marguerite LeBreton*, de Saint-Médard de Paris, était arrivée quelques semaines auparavant sur un bateau venant de France. Comme orpheline, avait-elle séjourné à La Salpêtrière parisienne, ensemble de bâtiments où l'on avait déjà

fabriqué de la poudre et mis à la disposition des filles pauvres ou orphelines? Je suis enclin à répondre non. Renée ne savait ni lire ni écrire. Elle apportait cependant des biens évalués à 200 livres, sans compter les 50 déposées par le roi dans la corbeille de noces. Avec ses 24 ou 25 ans d'âge, Renée était une personne sérieuse et mature.

La cérémonie religieuse eut lieu à Sainte-Famille de l'île le 27 octobre suivant, probablement à la messe du dimanche. Les témoins mentionnés dans le registre furent Jean Roger et Germain Lepage. L'officiant oublia de signer.

Le couple vécut sans bruit dans sa ferme de Saint-Laurent. Il possédait en 1681 1 fusil de chasse, 2 bêtes à cornes et 7 arpents en culture.

Le 7 mars 1684, la mort vint faucher l'humble épouse de 39 ans. La veille, Renée avait mis au monde deux jumelles qui seront baptisées le jour même de son enterrement, le 8 mars. L'abbé de Francheville présida les deux cérémonies où planaient à la fois la tristesse et l'espoir.

Enfants du premier lit

Entre le 14 juillet 1672 et le 6 mars 1684, le foyer Chamfrain-Garand fit surgir 8 nouvelles vies: Marie-Thérèse, Joseph, Marthe, Renée, Pierre, Anne, Marie-Madeleine et Marie-Catherine. Les 3 premiers furent baptisés à l'église de Sainte-Famille; les autres, à Saint-Laurent.

Joseph n'existait plus en 1681. *Renée*, qui portait le prénom de sa mère, mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 septembre 1698, à l'âge de 21 ans. Quant à Anne, elle fut inhumée à Saint-Laurent le 20 juillet 1691. Elle venait de célébrer ses 10 ans.

Marie-Thérèse devint l'épouse de Pierre Nault, dit Labrie, le 6 octobre 1692, à Saint-Laurent, et mère d'une douzaine d'enfants. Ses cendres reposent à La Durantaye, depuis le 13 mai 1715. Charles Branchereau, dit Lacombe, conquit le cœur de *Marthe*, le 22 février 1694. Elle lui donna en retour 6 enfants. Après la mort de son homme, Marthe convola avec le veuf Charles Dumas, à Beaumont, le 18 juillet 1712. Aux 8 enfants Dumas déjà existants, elle en

ajouta 4 autres. C'est à Trois-Rivières qu'elle fut inhumée le 7 juillet 1724.

Pierre, le seul garçon du premier lit à avoir atteint l'âge adulte, épousa, à Beaumont, Jeanne Molleur, le 9 septembre 1709. Là, Pierre et Jeanne élevèrent leurs 11 rejetons. C'est là également que, le 6 septembre 1743, fut enterré Pierre.

Les jumelles parvinrent à l'âge adulte. *Marte-Madeleine*, âgée de 28 ans, le 9 février 1712, attacha son cœur au veuf Jacques Cauchon, habitant de Château-Richer. Bonheur éphémère! L'année suivante, le 13 novembre, on mettait en terre sa dépouille mortelle. *Marte-Catherine* fut un peu plus chanceuse. Le 19 août 1706, à Château-Richer, elle devenait la femme de Jean Martin. Deux ans plus tard, le jeune mari fut trouvé mort dans la neige à Saint-François de l'île. Il laissait un orphelin qui survivra. Simon Arrivé, le 29 juillet 1709, prit la relève de ce jeune foyer brisé. Hélas! ce brave homme décéda à son tour le 20 juin 1715, laissant à Marie-Catherine 2 enfants dont l'un à naître. L'année suivante, Yves Béchar, veuf de Henriette Balan, père de 10 orphelins, releva le défi de rendre heureuse celle qui avait été veuve deux fois. Marie-Catherine ajouta à son capital humain 4 autres rejetons.

Malgré les accidents de parcours, la vie avait jailli 40 fois à la deuxième génération *Chamfrain-Garand*.

Second mariage

Pierre Garand tombait seul avec la garde de 7 enfants vivants. Une famille de Château-Richer adopta peut-être les petites jumelles, puisque c'est à cet endroit, par exception, que les deux se sont mariées. Pierre chercha une personne aimable et charitable pour refaire son foyer. Il la trouva vivant à la maison de Pierre Labrecque et de Jeanne Chotard. *Catherine Labrecque*, environ 15 ans d'âge, était la cadette d'une famille de 5 enfants.

Le 12 novembre 1684 après-midi, Pierre et Catherine étaient chez le notaire Gilles Rageot de Québec, pour faire parafer leur convention matrimoniale. Pierre donna à sa future épouse un douaire préfix de 200 livres. Jean Journet, cordonnier instruit, Guillaume Barré et Jacques

Cachelivière étaient les témoins invités pour la circonstance.

Mardi 21 novembre 1684, les Garand et les Labrecque se rendaient à l'église de Saint-Laurent, probablement une maison privée qui servait de chapelle. C'est là que l'abbé de Francheville bénit l'union de Pierre et de Catherine devant les témoins Charles Pouliot, Claude Salois et Charles Delage, habitants respectés du lieu.

La vie reprit donc son cours paisible, régulier comme le tic tac de l'horloge, pendant 16 ans.

Enfants du second lit

Une ribambelle d'enfants Labrecque-Garand égaya le foyer nouveau: Marguerite-Angélique, Jeanne, Agnès-Marguerite, Jean et Jean, Pierre, François, Charles.

Le premier *Jean* décéda au berceau; le cadet *Charles*, baptisé à Saint-Laurent le 14 avril 1698, fut inhumé à Beaumont le 10 mai 1703. Tous les autres parvinrent à l'âge adulte et s'engagèrent dans l'état du mariage.

L'aînée *Marguerite-Angélique* trouva son prince charmant, Jacques Lavoie, à Baie Saint-Paul, le 15 février 1706. Encore jeune et mère de 5 enfants, elle descendit dans la terre bénite de sa paroisse d'adoption, le 17 mai 1718. Quant à *Jeanne*, elle épousa à Montmagny le 6 avril 1708, Nicolas Menanteau; elle demeura sans postérité.

Michel Noël prit comme compagne de vie *Agnès-Marguerite* Garand, à Saint-Pierre, le 22 février 1713. Cette brave épouse mit au monde 8 poupons. Elle fut inhumée à Saint-Laurent, le 9 mai 1758, une année après son frère *Jean*, mari d'Angélique Tourneroché, père de 7 rejetons, à La Durantaye. Jean avait convolé en secondes noces avec Thérèse Lefebvre, le 18 octobre 1742.

Pierre Labrecque-Garand devint serviteur domestique chez Jean Létourneau, à Cap-Saint-Ignace. Le contrat signé le 11 octobre 1706 l'engageait pour 9 années consécutives. Le 10 septembre 1714, Pierre épousait M.-Jeanne Masson, à la Pointe-à-la-Caille. On lui connaît 11 enfants. C'est à Saint-François de l'île que fut inhumé Pierre, le 25 novembre 1760, après la chute de Québec.

François Garand s'éloigna de son île natale et des siens. Le 3 février 1723, à Bécancour, il épousait Marguerite Chefdevergne. François vivait encore à Cap-de-la-Madeleine le 1er décembre 1760. Il semble avoir laissé des descendants dans cette région, au moins un fils appelé Jean-Baptiste. Le 2 juin 1787, Antoine Garand, un petit-fils peut-être, s'engagea à aller à Michilimakinac pour le compte du sieur Marchesseau, de Trois-Rivières.

Ainsi prend fin l'humble mais attachante kyrielle des premiers descendants *Labrecque-Garand*.

Inventaire et partage

Le 7 janvier 1700, *Pierre Garand* fit ses adieux à son épouse et à ses enfants. Il aurait aimé vivre encore longtemps parmi les siens. Le lendemain, un vendredi, en procession, on transporta son corps à l'église de Saint-Laurent. Un père récollet présida l'absoute. C'est tout ce que l'histoire nous a laissé comme oraison funèbre.

De son vivant, Pierre n'avait pas fait vivre les notaires. À sa mort, le 5 mars 1700, les enfants durent avoir recours à Étienne Jacob pour procéder à l'inventaire des biens commandé par Catherine Labrecque. Le procureur fiscal, le greffier du bailliage, Jean Chabot, tuteur des enfants mineurs, Pierre Leclerc, subrogé tuteur, deux gendres assistaient à cet acte commandé par la loi. Les biens meubles de la maison, les instruments aratoires, 1 porc, 4 poules, 2 boeufs, 1 vache, 1 veau, etc. furent évalués à 577 livres, 10 sols. Cependant, la succession montrait des dettes passives évaluées à 436 livres, dont 400 à Jean Létourneau, marchand de Québec, et 14 livres pour les frais funéraires.

Le 30 avril suivant, ce fut le partage du maigre héritage. Les dettes les plus pressantes furent acquittées, la veuve et les orphelins mineurs protégés, les enfants du premier et du second mariage respectés d'après des calculs honnêtes et détaillés. Enfin, on morcela la ferme ancestrale entre la veuve et les héritiers. Les pointes du gâteau étaient très minces. Ce système alors en vigueur avait ceci de pénible qu'un des héritiers devait racheter la part des autres s'il voulait exploiter le bien paternel.

Catherine Labrecque se tira d'affaire en se remarquant, le 7 juin 1700, avec Clément Dubois, veuf sans enfant de

Catherine Guay. Un autre miracle de la vie se produisit: *Anne-Catherine Labrecque-Dubois* naquit à Saint-Laurent, le 18 avril 1701. Une épreuve suprême attendait Catherine. Le 18 mai 1703, elle partait à son tour des suites d'une maladie qui nous est inconnue, laissant dans le deuil un second mari, de jeunes orphelins Garand et une orpheline Dubois.

La générosité de ces aïeules fondatrices attend encore les strophes inspirées d'un grand poète pour faire briller leur mérite, éclater leur gloire.

Quelques descendants

Il est toujours difficile de classer au mérite les descendants d'une famille fondatrice. Les hommes jugent souvent sur les apparences.

Né le 7 avril 1856 à Sainte-Hénédine, *Benoît Garand*, fils de Jean et de Cécile Beaudet, fut le premier prêtre de la lignée. Ce religieux de la Congrégation de Sainte-Croix déploya son zèle missionnaire aux Indes, de 1890 à 1900.

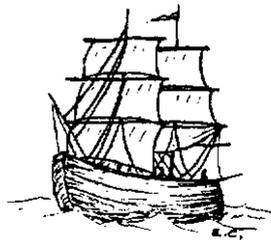
Son Excellence Mgr *Charles-Omer Garand* (1899-1962), fils d'Omer et de Florida Gagné de Lévis, fut une des belles figures de l'épiscopat comme auxiliaire de l'archevêque de Québec, à cause de ses connaissances remarquables en philosophie, en théologie, en écriture sainte et de ses talents de communicateur.

Jean-Charles Garand, baptisé à Napierville le 1er janvier 1888, se présente comme l'inventeur d'une carabine semi-automatique capable de tirer 8 balles au lieu de 5. En 1944, à Springfield, Mass., les usines en produisaient 122 000 unités par mois. Le vieux fusil Lebel, patenté en 1886 et utilisé durant la première guerre mondiale, avait alors perdu pour toujours ses lettres de créance!...

De nos jours, une entreprise familiale *Garand* avec siège social à Saint-François de Montmagny s'est spécialisée dans un domaine plus pacifique: la fabrication de tous les manches de bois nécessaires pour le bon fonctionnement des haches, des marteaux, etc.

BIBLIOGRAPHIE

- Greffe Beequet, 7 octobre 1669.
Greffe Chambalon, 18 juillet 1701; 11 octobre 1706.
Greffe Jaeb, 5 mars 1700; 30 avril 1700; 12 juin 1709.
Greffe Rageot, 12 novembre 1684.
Bonneau, L.-Philippe, Les Familles Garand de la Côte-du-Sud (1985), 165 pages et annexe.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 278.
Dumas, Silvio, Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), p. 202.
Jetté, René, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), p. 462.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), pp. 14, 107; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 261.
Roy, Léon, Les Premiers Colons de la Rive sud du Saint-Laurent de Berthier à Saint-Nicolas 1636-1738 (1984), pp. 245-246; Les Terres de l'île d'Orléans (édition revue et augmentée par Raymond Gariépy 1978), pp. 323-326, 437.
Roy, Pierre-Georges, Inventaire d'une Collection de pièces judiciaires (1917) vol. 1, p. 124. La chaloupe de Pierre en 1744...
Tanguy, Cyprien, Répertoire Général du Clergé Canadien (1893), p. 487.
PRDH, vol. 6, p. 426.
Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, vol. 27, pp. 13, 21, 360.



JACQUES GENEST, DIT LABARRE

LaBarre s'avère à la fois un titre et un surnom. Antoine Lefebvre, sieur de *LaBarre*, fut gouverneur de la Nouvelle-France du 1er mai 1682 au 31 juillet 1685. Au régiment de Carignan, il y avait un soldat surnommé *LaBarre*. Des auteurs ont voulu y voir *Jacques Genest*. Erreur! Derrière ce surnom se cache peut-être Marin Marais, soldat de la compagnie de LaFouille.

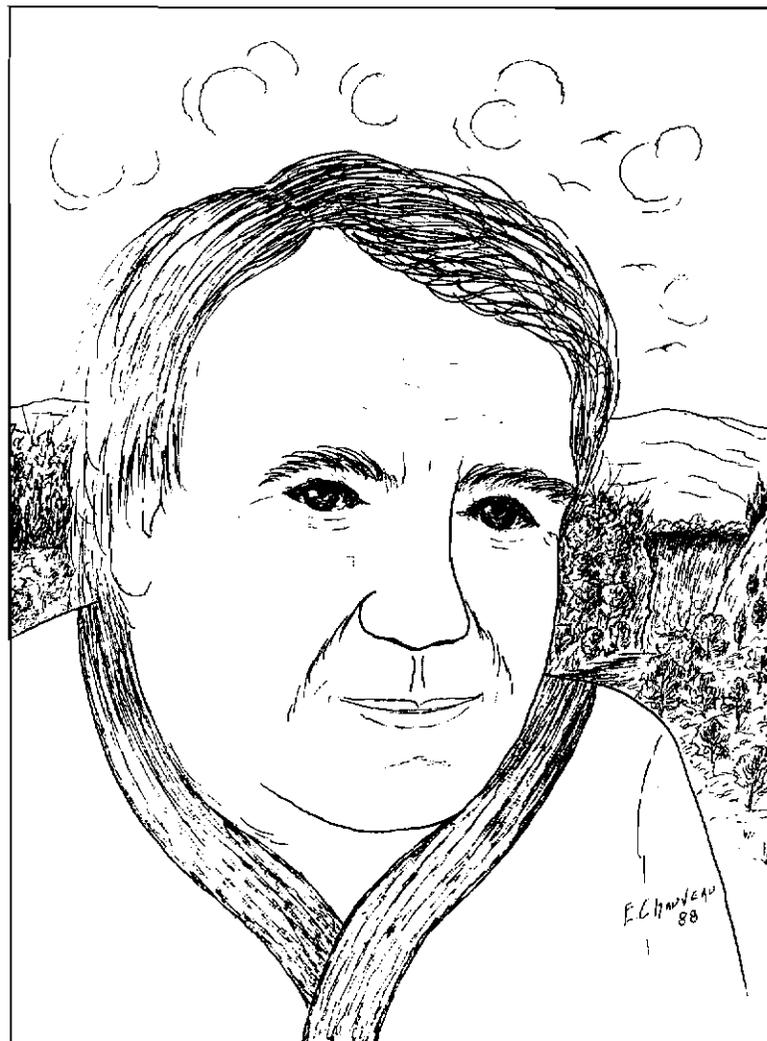
Selon les uns, le patronyme *Genest* rappelle un arbrisseau à fleurs jaunes ou un cheval de petite taille originaire d'Espagne; selon les autres, l'un des cinq saints Genest de France, en particulier *Genistus*, né au village d'Alnac, éduqué dans la région de Cahors, reçu moine dans l'abbaye de Beaulieu au XIe siècle. Il fut assassiné lâchement par ses neveux et enterré dans son village natal.

Venons-en à *Jacques Genest, dit Labarre*.

Orléanais

Les descendants Genest n'ont pas la chance de posséder un ancêtre avec des origines françaises bien identifiées. *Jacques Genest* arriva en Nouvelle-France comme un oiseau migrateur, sans nous donner son point de départ. Même les noms de ses père et mère nous sont inconnus. Ces manques dans le tissu de son histoire sont irréparables.

La première mention de Jacques Genest indique qu'il vit à l'île d'Orléans. C'est là, du reste, qu'il passera toute sa vie canadienne. Il est *orléanais*.



Jacques Genest dit Labarre

Le 14 mars 1666, «Jacques genné taillandier dit Labarre» est debout dans la maison de Charles Gauthier, sieur de Boisverdun, paroisse Sainte-Famille de l'île. Le notaire Paul Vachon a mis sur la table son encrier, ses plumes d'ole et son papier format légal. Barthelemy Tesson, tailleur d'habits, vend à Jacques Genest 2 arpents, 8 perches de terre de front «sur le fleuve saint laurent au passage du nord et scise et située en lisle dorléans en la seigneurie de lirec». Cette ferme possédait une maison, une cour, un jardin, un four à pain, une petite grange et cinq arpents de terre en valeur. Jacques Genest se déclare prêt à payer 90 livres à la fin du mois de mai venant et autant dans un an. Anthoine de la Fosse, dit Le Parisien, et François Chaussé, marchand chaudronnier, parafent le contrat avant le notaire. Acheteur et vendeur ne savent pas signer.

Les voisins nommés dans l'acte notarié sont Pierre Paillereau et Pierre Boucher, dit Pitoche, fils de Marin. Aujourd'hui, on peut retrouver cette habitation aux lots cadastraux numéros 195 à 197, à l'ouest de l'église actuelle de Sainte-Famille, en allant vers les limites de Saint-Pierre.

Le taillandier Genest était donc arrivé au pays en 1665, peut-être avant. Il possédait un métier et quelques biens sonnants. Il débutait dans une ferme en voie de développement. Le recensement de 1667 nous enseigne qu'il possède 6 arpents en culture. Il n'a pas encore d'animaux domestiques. Un nouveau voisin est arrivé: Robert Boulay.

Pionnier

La vie de premier défricheur peut prendre des accents poétiques sous la plume d'un écrivain d'aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins qu'elle fut difficile, parfois même pénible. La pauvreté et la solitude faisaient souvent le guet à la porte de la chaumière du colon du XVIIe siècle.

Au mois d'octobre 1669, Genest se sentait étouffé par les dettes. Il alla trouver Boisverdun pour lui demander de l'aider à sortir du pétrin. En échange de son aide, il lui offrit sa ferme. Ce dernier accepta. Puis, Denis Derome, dit Descarreaux, maître taillandier, réclamait le paiement d'une dette de 18 livres tournois. Le 27 octobre 1669, Jacques répond à Derome, devant le notaire Duquet:

collecte mes débiteurs: Antoine Pépin, Rondeau et François... Ils me doivent respectivement 3, 5 et 10 livres.

À la même époque, vivait à Sainte-Famille le couple Jacques Beaudon, dit LaGrange, et Claire-Françoise Paré, dit de Paris. Le père de famille mourut laissant à son épouse 4 enfants sur les bras. Jacques Genest semble avoir courtisé la veuve. Un enfant surprise fut baptisé sous le prénom *Antoine*, le 16 février 1670, à Sainte-Famille. Il ne survécut pas. Pourquoi Jacques n'épousa-t-il pas la veuve? Secret. Nous savons qu'à l'automne 1669 ou au début de 1670 une femme âgée d'environ 25 ans, probablement une fille du roi, *Catherine Doribeu* ou *Doribelle*, rencontra Jacques Genest et l'épousa. Le malheur est que leur contrat de mariage et l'acte religieux demeurent introuvables. Ainsi, nous ignorons absolument tout des origines de la première aïeule des Genest. Leur premier enfant fut baptisé le 3 novembre 1670, à Sainte-Famille.

Heureusement, le 22 février 1671, *Charles Gauthier*, sieur de Boisverdun, voulut se montrer généreux envers les Genest. La terre qui lui avait été donnée pour éponger ses dettes, il la remit purement et simplement. Il exigea cependant la somme de 173 livres «pour avoir paye plusieurs articles de lacquit et descharge dudit genest labare». La rétrocession de Boisverdun fut faite à la maison de Jean Lehoux, en présence Jean-Paul Maheu et du sieur Toussaint Toupin.

Améliorations

Une occasion unique d'agrandir sa ferme se présenta à *Jacques Genest*, le 16 février 1674. Jacques Leblanc, dit Jolicoeur, avait épousé la veuve du voisin Pierre Paillereau. Il offrait alors à Genest de lui vendre un arpent de front de terre contigu à sa propriété pour la somme de 80 livres. L'acheteur en paya immédiatement la moitié «en bled françois bon loyal et marchand et autres marchandises». La somme restante ne fut acquittée que le 25 janvier 1679.

Les seigneuries, qui se respectaient, avaient un bailliage. Pour assurer l'ordre et la justice, les seigneurs de Beaupré et de l'île d'Orléans avaient désigné un juge appelé prévôt ou bailli, un procureur, un greffier, un huissier ou sergent. Il reste peut-être 10% des registres du bailliage de l'île. Le

nom de Jacques Genest apparaît dans ces débris à l'écriture souvent hirsute.

Jeudi 26 octobre 1679, au comté de Saint-Laurent, Christophe Martin demande à Marin Nourrice de lui rembourser 138 livres, 17 sols, pour marchandises à lui livrer. Marin Nourrice se défend alléguant qu'il a abattu 2 arpents de bois pour une valeur de 60 livres, etc. Le texte compliqué mentionne le nom de *Jacques Genest* qui aurait reçu une valeur de 11 livres, 10 sols. Nourrice jure que Genest «ne luy doit aucune choses» et que ces 11 livres lui sont dues.

Au recensement de 1681, les Genest possèdent 1 fusil, 8 bêtes à cornes, 15 arpents de terre cultivée; 6 enfants entourent la table familiale. Le père de famille déclare avoir 45 ans d'âge; sa femme, 36.

Vente importante

Après trois siècles, il n'est pas toujours facile de trouver les motifs de certains actes. Le 18 août 1688, le maître taillandier *Jacques Genest* prend la décision de vendre sa terre et son habitation: 3 arpents de front de terre, une maison «neufve», un hangard et «une vieille petite maison servant de forge estant sur lad. terre». Jean Prémont, un habitant de l'endroit, offre 1360 livres pour le tout. De plus, il promet donner 120 livres pour le cheval et une paire de «harnais», si je lis bien. Cependant, le texte ne parle pas des animaux domestiques, des outils de taillandier et des meubles de la maison.

L'acheteur accorde au vendeur la permission de demeurer dans sa maison jusqu'au jour «du voyage pour France cette presente année». Le 6 novembre suivant, probablement avant le départ du dernier navire, Jean Prémont verse «en louis blancs, petites pièces et sols marqués jusqua la somme de trois cents livres».

Les parents Genest allèrent-ils en France accompagnés de leurs enfants? Sinon, qui s'est occupé d'eux durant l'hiver? Où logèrent-ils?

Génération Doribeu-Genest

Les membres de cette famille sont au nombre de 8: Marie, Marie-Anne, Jacques, Charles, Marie-Anne,

François, Gentien et Anne. *Marie-Anne*, jumelle, née le 3 novembre 1670, ne vécut que l'espace de 17 jours. *François, Gentien et Anne* moururent très jeunes.

En 1688, *Marie*, l'aînée, était déjà entrée chez les soeurs de la Congrégation Notre-Dame, semble-t-il. Elle en sortit en 1698. Jean-Baptiste Martin, fils de Joachim et de Anne-Charlotte Petit, la prit comme épouse le 25 février 1710, dans la paroisse de Saint-Pierre de l'île. Le couple n'eut pas de postérité.

Jacques, en 1692, fut hospitalisé pendant 13 jours à l'Hôtel-Dieu de Québec. Entre 1700 et 1715, il se maria 3 fois. *Marie-Françoise Huot*, *Marie-Louise Gourault* et *Marie-Louise Godin* lui assurèrent une progéniture de 15 sujets.

Charles vécut à Saint-Jean, I.O., avec *Marie Morier* et une douzaine d'enfants. Sa fille *Marie-Anne*, le 26 octobre 1733, épousa le chirurgien *Jean Mauvide*. Elle devint la seigneuresse de la moitié du territoire de l'île d'Orléans. Aujourd'hui encore, on peut admirer son vieux manoir à Saint-Jean de l'île. Il fut restauré en 1926 par un descendant *Genest*. C'est pourquoi il porte le nom de manoir *Mauvide Genest*. Quant à *Marie-Anne*, la seconde de ce prénom, elle fit sa vie avec *Louis Ouimet* et lui donna 14 rejetons.

Ainsi, la troisième génération, *Jacques* et *Catherine* comptaient 41 descendants, malgré les mortalités dont leur famille avait été victime.

Le dernier trajet

Entre 1689 et 1706, il est bien difficile de préciser l'endroit où *Jacques Genest* a élu son domicile. Le 8 septembre 1695, il est parrain de sa petite-fille *Marie Ouimet*, à Sainte-Famille. Au mariage de son fils *Charles*, le 25 novembre 1699 à Saint-Jean, on lit dans le registre que *Jacques* est de la paroisse de *Sainte-Famille*.

Je suis porté à croire que lui et sa femme sont allés finir leurs jours chez leur fils *Charles* vivant à *Saint-Jean*. C'est là que mourut *Jacques Genest* le 9 décembre 1706. Il fut inhumé le lendemain, un vendredi. Trois témoins sont mentionnés: *Gabriel Thibierge*, *Étienne Fontaine* et *Ber-*

nard Létourneau. L'abbé Georges Coeur-de-Roy donna l'absoute devant la famille et les amis.

Quand à l'aïeule cachée Catherine Doribeu, elle vivait encore le 25 février 1710. Puis, elle disparaît sans bruit derrière le rideau de l'histoire.

Cette foule innombrable derrière nous, dont nous n'avons pas connu les visages, ce sont nos ancêtres. Ils sont les racines profondes de l'arbre dont nous sommes les branches. Sans eux, nous ne serions pas ce que nous sommes.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Duquet, 27 octobre 1669.

Greffe Fillon, 23 octobre 1669; 24 octobre 1669.

Greffe Rageot, 18 août 1688; 6 novembre 1688.

Greffe Vachon, 14 mars 1666; 22 février 1671; 16 février 1674; 23 janvier 1679.

Beaucarnot, Jean-Louis, *Les Noms de Famille et leurs Secrets* (1988), p. 257.

Dauzat, Albert, *Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France* (1951), p. 286.

Jetté, René, *Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec* (1983), p. 487.

Lafontaine, André, *Les Bailliages de Beaupré et de l'île d'Orléans* (1987), pp. 458-459; *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667* (1985), pp. 42, 213; *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681* (1986), p. 253.

Roy, Léon, *Les Terres de l'île d'Orléans 1650-1725* (édition revue et augmentée par Raymond Gariépy, 1978), pp. 137-143, 145-146, 380, 389.

Roy, Pierre-Georges, *L'île d'Orléans* (1928), p. 82.

Roy, Régis, et Malchelosse, Gérard, *Le Régiment de Carignan* (1925), p. 97.



Rochelais

La Rochelle, au point de vue administratif, n'eut pas l'importance de Paris dans notre histoire. Mais, par son commerce avec le Canada et par l'affluence des colons qu'elle a dirigés vers la Nouvelle-France, elle dépasse largement la capitale des rois de France.

Pierre Guilbault naquit à La Rochelle. *François Guilbault* et *Marie Pignon*, ses père et mère, eurent trois enfants connus: *Marie*, inhumée à l'église Notre-Dame le 4 juillet 1636. Le R.P. Archange Godbout a également découvert que le fils *Jean Guilbault* fut baptisé le 26 août 1636. Hélas! le chercheur émérite n'a pas trouvé l'acte de baptême de Pierre. Selon nos recensements canadiens, Pierre serait né entre 1641 et 1644. C'est ce que je peux affirmer de plus précis. Pierre ne savait pas signer. Il affirmait appartenir à la paroisse de Saint-Barthélemy.

Si je ne fais pas erreur sur la personne, Pierre fut d'abord un jeune procureur. Voici ce que nous apprend un acte notarié parafé à La Rochelle par Juppin le 12 mars 1657. Le créancier Jacques Barbeau veut se faire payer les 110 livres, 10 sols qu'un certain André Gullin, marchand potier, lui doit depuis de nombreuses années. Comme le débiteur se trouve en Nouvelle-France, Barbeau constitue Pierre Guilbault son procureur. Il lui donne tout pouvoir pour recueillir la somme due. Comme récompense de sa bonne action, Pierre en gardera le tiers. Au Canada, cette procuration a été versée au minutier de Guillaume Audouart et elle existe toujours. La conclusion s'impose: Ce Pierre Guilbault vint dans la Colonie à l'été 1657. De plus, dans un acte du Conseil Souverain daté du 17 octobre 1663, Jean Le Royer, marchand de La Rochelle, de passage à Québec, demande au nom de *Pierre Guilbault* à Mathurin Roy de payer les 300 livres dues depuis le 13 octobre 1658. Autant de preuves que Pierre était au pays depuis 1657.

Un choix difficile

Le zélé Mgr de Laval s'occupait activement de ses ouailles. Il organisa une cérémonie solennelle de confirmation pour le dimanche 23 mars 1664. Se présentèrent devant lui 103 confirmands. *Pierre Guilbault*, 23 ans, oc-

cupait la 82e place, entre le parisien Clément Ruel et le percheron Louis Desmoulins.

L'année suivante, Pierre songea au mariage. Il rencontra *Marte Lemoine*, née en la ville de Poissy, fille de défunt Louis Lemoine et d'Antoinette Hébert. Cette demoiselle protégée par le roi passa avec Pierre un contrat de mariage, le 8 novembre 1665. Lequel des deux fit annuler la convention matrimoniale? Dès le 16 novembre suivant, Marie Lemoine se présentait au bras de Jacques Duhaut, dit Paris, pour recevoir la bénédiction nuptiale à l'église de Québec.

Pierre dut se sentir un tantinet humilié. À l'été 1667, le 10 juillet, il récidiva avec *Marte Lorteau*, native du bourg de Bony en Aunis, protégée elle aussi par le roi. La fille de Jean et de Louise Masse ne donna pas suite à ses promesses. Il semble qu'elle ait pris un navire en partance pour La Rochelle, dès la première occasion.

Décidément, Pierre ne s'entendait pas en galanterie. Enfin, il rencontra sur sa route une troisième fille du roi, *Louise Sénécal*. L'enfant de Pierre Sénécal et de Marie Champion était née vers 1641 à Saint-Éloi de Rouen, en Normandie. Pierre et Louise étaient du même âge. Ils s'aimèrent sérieusement et décidèrent de ratifier leur amour devant le notaire Dulaurent, le 30 septembre 1667. Louise apportait à la communauté en formation des biens estimés à 100 livres. Après la publication des bans de mariage à Notre-Dame de Québec, les futurs époux se présentèrent tout pimpants devant le curé Henri de Bernières, le 6 octobre 1667, un vendredi matin. Pierre Chamard et Pierre Coirier apparaissent au registre comme témoins.

Après leur mariage, les Guilbault reçurent la visite des recenseurs en retard. C'est alors seulement que nous apprenons que la famille vit à la Côte de Notre-Dame-des-Anges. Elle possède une ferme avec deux arpents de terre en exploitation, sans doute une concession faite oralement par les pères jésuites. Les voisins mentionnés sont Jean Lemarché, dit Laroche, et Pierre Lefebvre.

Ainsi, débuta en Nouvelle-France la première génération Sénécal-Guilbault.

Un marché spécial

Arriva à Québec, à l'été 1672, un sieur Nicolas Follin «demeurant au bourg de la ville de Paris». Il avait des projets plein la tête, les mains blanches avec des gants cousus d'or. Du 12 septembre 1672 au 15 février 1673, il signa une vingtaine de marchés dont l'un avec Olivier LeRoy et *Pierre Guillbault*.

Pierre Guillbault et son associé, tous deux de Charlesbourg, s'engagèrent à bûcher et à nettoyer ensemble 4 arpents de terre qui leur appartenaient, avant le mois de juillet 1673. Chaque arpent ne devait pas avoir plus de 6 tas de branches, de souches, etc., à livrer au feu. Pour récompense de leur travail, les entrepreneurs recevront 36 livres l'arpent. Follin «jouira desd quatre arpens de terre nette pendant deux années et deux récoltes à commencer au commencement de l'an» 1674. Tel était ce marché spécial et unique. C'était pour Pierre et Olivier agrandir leur ferme à bon compte. Cependant, Follin disparaît assez vite du paysage. Le 13 novembre 1674, il fut fait inventaire de ce que Nicolas Follin avait laissé à la garde de Philippe Gauthier, sieur de Comporté. Follin ne revint jamais au pays de cocagne! Olivier et Pierre furent-ils payés jusqu'au dernier centime? Accomplirent-ils leur besogne au complet?

En 1681, à la Petite Auvergne, village de Charlesbourg, nous retrouvons le propriétaire terrien Pierre Guillbault. Il possède 1 fusil, 8 bêtes à cornes, 2 chevaux et 30 arpents en valeur, un succès à l'époque. Des 96 chevaux qui se trouvaient dans toute la Nouvelle-France, Pierre en possédait 2 à lui seul.

Deux marchés ordinaires

Jean Giroux, maître tailleur d'habits, avait besoin de 24 cordes de bois de chauffage. Le 27 décembre 1676, *Pierre Guillbault* promet qu'il coupera, fendra et rendra marchand les 24 cordes demandées et «ce moyennant le prix et somme de vingt cinq sols pour et par chacune lesd. cordes de bois», c'est-à-dire une livre et quart la corde. Les témoins Sébastien Dubois, habitant du Cap-Rouge, et Jacques Coeur, de Québec, signèrent le contrat avec parafe devant le notaire Gilles Rageot.

Olivier Morel, écuyer, sieur de LaDurantaye, le 23 octobre 1679, fit une proposition à deux volets à Pierre Guilbault. Pour une période de trois ans, il lui offrit deux fermes à cultiver, celle de sa seigneurie de Grand Pré située dans Notre-Dame-des-Anges et l'autre, voisine, acquise de Pierre Paradis, le tout à titre «de ferme et loyer à toute moitié de grain, fruits et revenus». Le grand militaire payera les rentes et fournira 1 charrue, 1 charrette, 4 boeufs, 3 vaches, 8 poules, 1 coq, 8 minots de son et 1 minot de pois; il donne la permission de couper 600 pieds de bois «gros et mesuré». Cependant, Pierre en trois ans devra remettre à son bailleur 4 cochons, 148 1/2 livres de beurre, 30 cordes de bois, etc.

L'entente fut signée à Québec en présence du huissier Pierre Biron. Il faut conclure que le preneur Guilbault n'avait pas peur de l'ouvrage et du risque.

Génération Sénécal-Guilbault

La famille de Pierre et de Louise Sénécal fut peu nombreuse: Marie, Joseph-Olivier, Étienne, Élisabeth. Tous furent baptisés à Québec. La cadette *Élisabeth*, née à Charlesbourg, baptisée par l'abbé Charles Glandelet le 17 décembre 1679, apparaît au recensement de 1681. Elle n'était plus le 13 avril 1693.

L'aîné *Marie*, le 3 septembre 1668, reçut son prénom de sa marraine Marie Brétigny, femme de Denis Leclerc, dit Lécuyer. Elle devint, à Charlesbourg, le 16 août 1688, l'épouse de l'ancêtre François Dubois, maître maçon, poitevin, fils de feu François et de Marguerite Trillot. Ce couple mit au monde 8 enfants. Au recensement de la ville de Québec en 1744, Marie Guilbault, veuve Dubois, vit dans la rue Saint-Charles, non loin de la canoterie. Elle est dite cabaretière et âgée de 77 ans alors qu'elle n'en avait que 56. Marie fut inhumée à Québec le 3 janvier 1747.

Olivier LeRoy, ami de la famille Guilbault, parraina le 18 mars 1672 le fils aîné *Joseph-Olivier*. À l'âge de 22 ans, le 3 mai 1694, Joseph-Olivier unit sa destinée avec Marie-Anne Pageau, fille de Thomas et de Marie-Catherine Roy. La famille s'installa, paraît-il, au numéro cadastral actuel 371, quartier du couvent à Charlesbourg, où elle éleva ses 5 enfants. Le 12 juillet 1705, Marie-Anne décédait à l'Hôtel-

Dieu de Québec. Le 15 novembre 1706, le jeune veuf convola avec Marie-Charlotte Dubeau, 17 ans, fille de Toussaint et de Anne Jouselot. Treize rejetons Dubeau-Guilbault leur furent accordés. Joseph-Olivier quitta sa maisonnée le 20 décembre 1738, à l'âge de 60 ans. Après 8 ans de deuil, Marie-Charlotte refit sa vie avec Louis Thibault.

Un nommé Étienne Ardouin, dit Lafontaine, fut le parrain d'Étienne Guilbault, le 15 février 1675. Il était accompagné de Madeleine Papin, marraine, femme de Jacques Cachelièvre. Françoise Roy, fille du maçon Étienne et de Marguerite de Navarre, devint l'élue de son coeur, le 2 mars 1699, à Charlesbourg. Étienne et Françoise eurent le privilège de mettre au monde 9 enfants dont deux décédés au berceau. Cependant, le père de famille fut terrassé relativement jeune par la maladie. Il s'éteignit à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 juillet 1702.

La deuxième génération Guilbault avait vu naître 35 petits-enfants, qui à leur tour se multiplièrent jusqu'à nos jours.

Pierre Guilbault voulait terminer ses jours dans une maison convenable au village de Charlesbourg. Il acheta de Louis Bédard, le 7 septembre 1692, un emplacement de 24 pieds sur 34, rue Saint-Nicolas. Prix de cette acquisition: 80 livres dont 40 comptant. Les rentes annuelles s'avaient assez élevées: 10 livres. De plus, Pierre promettait de faire et entretenir pour toujours un palissade de pieux de cèdre d'une hauteur de 8 pieds, attachés avec des chevilles de bois, entre son emplacement et la terre «qui reste aux bestiaux des pères jésuites». Ceux-ci payeront la moitié des dépenses en une seule fois. Quelle clôture! Les animaux domestiques de la Compagnie de Jésus avaient-ils donc des jarrets de gazelle?

L'acte notarié affirme formellement que Guilbault y fera construire maison. Pierre voulait sans doute se rapprocher de l'église et des marchands.

Départ et arrivée

L'acte de décès de *Louise Sénécal* n'a pas été consigné dans les registres paroissiaux ou a été perdu. Il ne reste

qu'une affirmation valable: elle est morte après 1681 et avant le printemps 1693, très probablement à Charlesbourg. Cette aïeule aurait mérité plus de transparence devant l'histoire.

Les rouages du coeur humain sont si compliqués et subtilement si différents que c'est merveille lorsque deux coeurs peuvent parfaitement s'ajuster. Après la perte de sa femme fidèle, *Pierre Guilbault* songea à se remarier. Le 13 avril 1693, il se présentait devant le notaire Louis Chamblon pour ratifier une convention matrimoniale avec *Jeanne Morin*, 20 ans, fille du couple fondateur André Morin et Marguerite Moreau. Les écrits restent mais souvent les sentiments s'envolent. Le mariage fut annulé. Le 6 août 1694, Jeanne épousait *Alexandre Biron* à Charlesbourg.

Tout entra dans le silence. Joseph-Olivier se maria en 1694. Le 3 janvier 1697, il fut fait acte de tutelle aux enfants de Pierre Guilbault, veuf de Louise Sénécal. Pourquoi cette prudence juridique? Pierre avait fait la cour à *Françoise Leblanc*, 22 ans, 4^e enfant d'une famille de 9, celle des ancêtres Jacques Leblanc et Suzanne Rousselin. Précision: le 24 octobre 1694, Françoise avait, elle aussi, annulé un mariage avec *Robert Fâché*, fils de Nicolas et de Catherine Suret.

Françoise et *Pierre*, le 7 janvier 1697, se présentaient à l'église Saint-Charles de Charlesbourg avec les témoins Thomas Pageau, Pierre Mortrel, Julien et Jacques Leblanc. Le curé Alexandre Doucet les déclara unis par les liens du mariage devant Dieu et devant les hommes.

Ce mariage fut sans postérité. Bien vite, Pierre Guilbault dut préparer son dernier départ. Le 5 octobre suivant, il décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il avait peut-être 56 ans d'âge. À son arrivée au Paradis, l'attendaient sa première épouse *Louise Sénécal* et sa fille *Élisabeth*.

Le 9 février 1712, *Françoise Leblanc* se remaria à Charlesbourg avec Pierre Joubert, veuf de Marie-Madeleine Boesmé et de Claude-Philiberte Chrétien, père de 8 enfants dont plusieurs en bas âge. Françoise eut la consolation de devenir mère deux fois.

Ils nous ont quittés ces ancêtres humbles et solitaires. Parce qu'ils sont tombés comme de grands arbres, à terre nous pouvons mieux les mesurer. La mesure de leur démesure nous inspire. Il faut partir là où ils sont arrivés. Par-dessus le temps et l'espace, ils font apparaître la force et la tendresse, la foi et l'amour éternels.

BIBLIOGRAPHIE

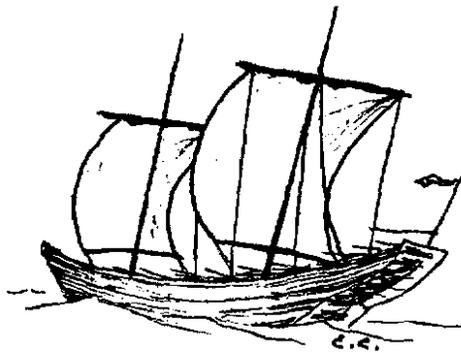
- Greffe Audouart, 12 mars 1657.
Greffe Becquet, 27 août 1669; 8 janvier 1673.
Greffe Chambalon, 13 avril 1693, 15 avril 1694; 24 octobre 1694; 19 février 1696.
Greffe Dulaurent, 30 septembre 1667.
Greffe Duquet, 30 septembre 1667.
Greffe Fillon, 8 novembre 1665.
Greffe Genaple, 7 septembre 1692.
Greffe Rageot, 10 juillet 1667; 27 décembre 1676; 23 octobre 1679.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 314.
Drouin, Gabriel, Dictionnaire National des Canadiens Français (1965), vol. 1, pp. 628-629.
Dumas, Silvio, Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), pp. 281, 289, 334.
Godbout, Archange, Émigration Rochelaise en Nouvelle-France (1970), p. 130.
Gosselin, A., Notes pour servir à l'Histoire de Saint-Joachim et du Petit-Cap (1906), pp. 21-22, 60, 63.
Jean-Baptiste Gullbault et sa femme Dorothée Ractne, le 21 octobre 1750, reçurent la promesse d'un salaire de 100 écus pour aider Joseph Poultn à la Grande Ferme du Séminaire de Québec à Saint-Joachim. J.-Baptiste fut contremaître du 29 janvier 1752 au 1er novembre 1753. Pour diriger la 3e ferme du Séminaire à la *Friponne*, près du Cap Tourmente, le procureur du Séminaire alla chercher à Charlesbourg *Jean-Charles Gullbault*, sa femme *Barbe Toupin* et leur famille. Jean-Charles remplit sa charge avec brio jusqu'en 1776, le plus long règne sur les fermes du Séminaire. Cinq générations Gullbault se sont succédé à la *Friponne*.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), p. 152; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1981), p. 236; Recensements annotés de la Ville de Québec 1716 & 1744 (1983), p. 147.
Roy, Pierre-Georges, Inventaire d'une Collection de Pièces Judiciaires, etc. (1917), vol. 1, p. 256.

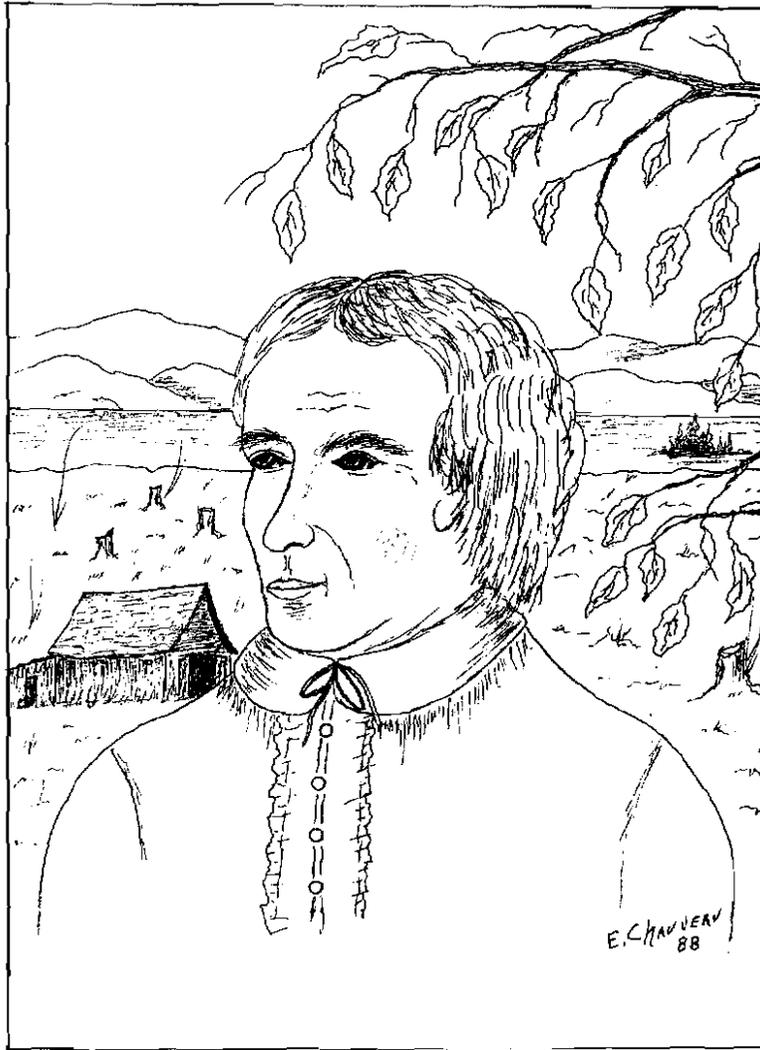
Tanguay, Cyprien, Dictionnaire des Familles Canadiennes (1871), vol. 1, p. 290. Il affirme que Louise Sénécal fut séparée de son mari en 1679. Je n'ai trouvé aucune preuve de cette affirmation.

Trudel, Marcel, Catalogue des Immigrants 1632-1662 (1983), pp. 180, 369, 374.

Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France (1885), vol. 1, p. 32.

Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. 5, p. 237.





Joseph Hinse

JONATHAN HINSE

L'histoire des *Hinse* (Ains, Ainse, Hains, Haynes, etc.) en est une des plus surprenantes de notre patrimoine ancestral. Elle débuta en Angleterre et prit racine aux États-Unis. Deux tiges furent transplantées dans le terreau de la Nouvelle-France et devinrent de grands arbres.

États-Unis

Jonathan Haynes naquit, vers 1616, en *Grande-Bretagne*, et arriva en *Nouvelle-Angleterre* en 1663, selon ce qui est écrit sur sa pierre tombale à *Haverhill*. *Emma Lewis Coleman* a prétendu que les parents de *Jonathan* étaient *William* et *Sarah Ingersoll*. Des auteurs contredisent cette affirmation.

Jonathan s'établit d'abord à *Newbury* dans l'état actuel du *Massachusetts*. Il avait 58 ans lorsqu'il épousa, le 1er janvier 1674, *Mary Moulton*, fille de *William* et de *Margaret Page*. Le 17 juillet suivant, son épouse mourait. Il se maria alors avec sa belle-soeur *Sarah Moulton*, le 30 décembre suivant, à *Hampton*, *New Hampshire*, devant le ministre *Samuel Dalton*. *Sarah* avait été baptisée le 17 décembre 1656, à *Hampton*.

Les *Moulton* et les *Page* étaient des familles originaires du comté de *Norfolk*, émigrés en Amérique depuis 1637. Le couple *Moulton-Haynes*, entre 1684 et 1687, quitta *Newbury* pour s'établir à *Haverhill*, *Mass.*, où il éleva ses onze enfants: *Mary*, *Mary*, *Thomas*, *Sarah*, *Jonathan*, *Margaret*, *Joseph*, *Ruth*, *Hannah*, *Abigaïl*, *Élisabeth*. L'aînée *Mary* décéda durant son enfance. La destinée de

Margaret est inconnue. Les 6 autres filles et Thomas fondèrent un foyer. Mais que dire de *Jonathan junior* et de *Joseph*?...

La tragédie Hinse

Entre 1691 et 1725, la région d'Haverhill fut souvent le théâtre d'événements tragiques. Les Amérindiens, amis des Français, faisaient des raids dans les états de la Nouvelle-Angleterre. Le 15 août 1696, les *Haynes* furent surpris dans leur champ, alors qu'ils fauchaient leurs grains et que les enfants cueillaient des fèves. Le père, la fille *Mary*, les fils *Thomas*, *Jonathan junior* et *Joseph* furent capturés.

Jonathan, père, et *Thomas* furent emmenés à Penacook, N.H., puis au sud-est de l'état du Maine. Ils trompèrent la vigilance de leurs ravisseurs et s'enfuirent en se dirigeant vers Saco. Hélas! le vieillard *Jonathan* et *Thomas*, le 22 février 1698, furent capturés de nouveau. Le père y trouva la mort. Le fils *Thomas*, après une dure année de captivité, fut racheté. Il se maria, le 22 décembre 1703, avec *Hannah Heriman*, à Haverhill.

Une tradition veut que *Mary*, captive, fût transportée au Canada sur un traîneau durant l'hiver suivant, puis rachetée et retrouvée dans son patelin...? Fait certain, elle épousa *John Preston*, le 7 janvier 1706, et vécut à Windham, CT.

Jonathan junior, et *Joseph* furent conduits au Canada, après le 15 août 1696, et rachetés par les Français, probablement dans la région de Québec. Par qui? Quelle famille les adopta? Quand embrassèrent-ils la religion catholique? Autant de questions sans réponses. Les frères furent naturalisés canadiens en 1710. Le cadet *Joseph* épousa *Marguerite Marois*, le 12 février 1710, à L'Ange-Gardien, Côte de Beupré; il possède une nombreuse descendance.

Les lignes qui suivent seront entièrement consacrées à l'aîné *Jonathan*.

Montmagny

Du côté canadien, le fils *Jonathan* portera lui aussi le prénom de *Joseph*. Né le 3 septembre 1684 à Newbury,

capturé par les Amérindiens le 15 août 1696, il fut élevé quelque part sur les bords du Saint-Laurent. Lorsque Joseph opta pour le mariage, il se trouvait à *Montmagny*. Il passa là sa convention matrimoniale devant le notaire Abel Michon, le 2 octobre 1712, en la maison de Jean Langlois, mari de Charlotte Daveau, en présence du seigneur Louis Couillard, fils.

La future épouse se nommait *Marie Pauzé*, fille de feu Jacques et de Marie Jobidon. D'origine rochelaise par son père, Marie, avant-dernière enfant d'une famille de 8, était née à Saint-Thomas de Montmagny le 3 novembre 1694. Elle avait 18 ans d'âge alors que son amant en présentait 28.

À la Pointe-à-la-Caille, l'abbé Charles Hazeur, responsable des ouailles de la petite chapelle ouverte au culte depuis le 21 avril 1686, bénit le mariage de *Marie* et de *Joseph*, le lundi 3 octobre 1712. François Pauzé, frère de l'épousée, représentait sa famille. L'accompagnaient comme témoins Louis Couillard, Abel Michon et le capitaine de la côte Louis Côté. Cette paroisse ne fut mise sous le patronage de saint *Thomas* que le 29 octobre 1714.

Marie Pauzé avait perdu sa mère depuis le 10 septembre précédent. Dès le 2 novembre, il y eut donc inventaire des biens de Marie Jobidon, qui avait été femme de Michel Isabel et de Jacques Pauzé, mère de 2 enfants Isabel et de 7 Pauzé. Le lendemain, on procéda au partage équitable des biens appartenant aux héritiers dont *Marie Pauzé*, femme de Joseph Hinse. La terre maternelle fut divisée en quatre parties égales, après tirage au sort.

Fermier

Après leur mariage, où les Hinse allèrent-ils vivre? Dans leur ferme. À cette époque, les seigneurs de la Rivière du Sud faisaient souvent des concessions oralement. Lorsque, le 20 août 1716, Jean-Baptiste Couillard, sieur de L'Espinay, procureur du roi à la Prévôté de Québec, leur condéda une terre, il est bel et bien dit «laquelle ledit Inse est en possession depuis plusieurs années».

Le terrain de Joseph Hinse était situé au nord-est de la rivière. Il mesurait 4 arpents de front sur environ 40 ar-

pents de profondeur. Joseph n'avait qu'un voisin Joseph Langlois, mari de Louise Nolin. Devoir du censitaire: payer annuellement au seigneur 4 livres et 4 chapons de rentes seigneuriales et 5 sols de cens, tenir feu et lieu, faire ses fossés de ligne et ses clôtures, entretenir sa part de chemin public, porter moudre ses grains au moulin banal, etc. Par contre, Joseph pourra chasser et pêcher à sa guise sur son territoire. Abel Michon parafa le document après le témoin Antoine Dandurand, dit Marchâterre, habitant du lieu depuis 17 ans, et le sieur de L'Espinay.

Quelques années plus tard, les membres de la famille Pauzé échangèrent entre eux les terrains de la succession. Ainsi, le 14 avril 1723, Joseph Hinse devint propriétaire de la grange Pauzé avec son beau-frère Daniel Frégeau. L'année suivante, le 29 mai 1724, Daniel et Joseph échangèrent de nouveau 2 arpents et 1 perche de terre chacun. Le terrain que délaissait Frégeau était situé «sur les bords de la rivière des Vases, précision intéressante propre à aider un descendant à découvrir l'endroit exact de la terre ancestrale.

Un emprunt

Simon Fournier, tuteur des enfants mineurs de feu Jean Langlois, le 29 février 1728, prête à Joseph Hinse 100 francs en monnaie de carte, valeur de 37 livres, 10 sols, en espèce sonnante. Le débiteur s'obligea alors à payer les intérêts à tous les ans au taux du roi, qui était 5%, à ce que je sache. Voilà la seule dette notariée de Joseph Hinse que j'ai pu relever.

En 1732, 160 familles vivaient dans la seigneurie de la Rivière du Sud. C'est ce que nous apprend l'acte de foi et hommage rendu par le seigneur. *Joseph Ains* est mentionné comme habitant vivant entre Louis Cloutier et Paul Boulet. Il possède 1 maison, 1 grange, 1 étable et 15 arpents en culture sur une terre de 8 arpents de front.

Les Hinses n'étaient pas des gens tapageurs. Ils menèrent la vie tranquille des paysans honnêtes et laborieux.

La famille Hinse

Sauf erreur, la famille de Joseph Hinse et de Marie Pauzé se composait de 10 enfants: Joseph, Jean, Alexandre-Noël,

Augustin, Marie-Josèphe, Marie-Madeleine, Marie-Angélique, François-Marie, Marie-Louise et Clément, tous nés et baptisés à Montmagny entre 1714 et 1734.

Augustin, filleul de Joseph Boulet et de Marthe Frégeau le 26 décembre 1720, ne s'est pas marié. Il fut enterré dans sa paroisse natale le 8 décembre 1749. Quant à *Marie-Angélique*, née à la Saint-Michel 1726, elle était inhumée le 13 février 1727, à l'âge de moins de 5 mois.

L'aîné *Joseph* avait été ondoyé à la maison, lors de sa naissance en septembre 1714. Devenu adulte, il prit comme femme Geneviève Vaillancourt; en deuxième noces, M.-Louise Damours et, en troisièmes, Marie Gaumont. Sa dépouille mortelle repose dans le cimetière de sa paroisse natale, depuis le 10 mai 1762. *Jean* reçut son prénom de son parrain Jean Roussin, à la Saint-Jean de l'année 1716. À l'âge de 39 ans, il épousa Geneviève Dufresne, veuve d'Amand Gaumont. *Alexandre-Noël* unit sa vie avec Marie-Josèphe Barbe-Jeanbart. Le couple eut 11 enfants dont les deux derniers à Saint-Antoine dans la vallée du Richelleu.

L'aînée des filles, *Marie-Josèphe* donna son coeur à Joseph Gendron, le 7 janvier 1742, à Montmagny. Charles-François Langlois se maria avec *Marie-Madeleine*, le 1er mai 1747. Elle décéda au début de septembre 1767. *Marie-Louise* épousa en premières noces Pierre Brisson, le 21 avril 1748, et, en secondes, Joseph Lefebvre, dit Boulanger.

Les enfants Hinse formaient une famille unie et heureuse. La preuve semble résider dans le fait qu'ils ne se précipitaient pas à la hâte dans l'état du mariage. *François-Marie*, devenu orphelin de père, demanda au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France un certificat d'émancipation qu'il reçut le 7 juillet 1749. Cependant, il ne se maria que le 1er février 1761 avec Françoise Clément, dit Labonté. Le cadet *Clément Hinse*, à la *Sainte-Anne* 1756, unissait sa destinée à *Marie-Josèphe Proulx*.

Telle est la présentation trop rapide et incomplète de la famille de Joseph Hinse et de Marie Pauzé.

Dernière migration

Lundi 29 mars 1745, on déposait dans la terre bénite de Montmagny les restes mortels de l'ancêtre *Joseph Hinse*. Les débuts de sa vie avaient ressemblé aux récits mythologiques d'une saga. Ses derniers jours, au contraire, s'étaient écoulés dans la paix des patriarches.

Les orphelins et les déracinés gardent durant toute leur vie les cicatrices de plaies profondes. Celles des frères Hinse ne nous ont pas été révélées. Après qu'ils furent naturalisés canadiens en 1710, je n'ai trouvé aucun indice d'une quelconque rencontre entre les frérots. L'un, cultivateur, vivait à Montmagny; l'autre, menuisier, à Québec, rue Saint-Flavien. Les deux purent s'embrasser sur les parvis du Paradis, le 4 mai 1756 seulement. Ils venaient tous deux de terminer leur dernière migration.

Après le départ de Joseph, *Marie Pauzé* mit ordre à ses affaires. Fit-elle dresser l'inventaire des biens laissés par son défunt mari? J'en cherche toujours la preuve. Un acte notarié nous révèle la bonté de l'aïeule. Le 18 avril 1747, Marie Pauzé s'oblige à nourrir et à entretenir Marie-Geneviève, fille de son fils Joseph et de feu Geneviève Vaillancourt. Cette orpheline de deux ans, elle la gardera jusqu'à l'âge de 18 ans, gratuitement, «Sy dieu luy fait la Grasse de Vivre jusque a Ce temps».

La Providence donna à l'aïeule plus d'années qu'elle n'en avait demandé. Octogénaire, elle fut inhumée à Beloeil, le 29 mars 1781. Depuis quand vivait-elle dans cette région éloignée de la plupart de ses enfants et petits-enfants? L'on sait qu'Alexandre-Noël vint finir ses jours sur les bords du Richelieu.

Le grain survit dans la moisson; nos ancêtres revivent dans leurs descendants. Les Hinse sont aujourd'hui répandus du côté de Rimouski, dans la Beauce, les Cantons de l'Est, le Richelieu et même en Nouvelle-Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Michon, 2 octobre 1712; 2 novembre 1712; 20 août 1716; 14 avril 1723; 29 mai 1724; 29 février 1728; 18 avril 1747.

Coleman, Emma Lewis, *New England Captives carried to Canada* (1925), vol. 1, pp. 126, 337, 340-342, 344-345; vol. 2, p. 334.

Couillard Després, Azarie, *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud* (1912), pp. 50, 157, 279.

Jetté, René, *Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec* (1983), pp. 552-553.

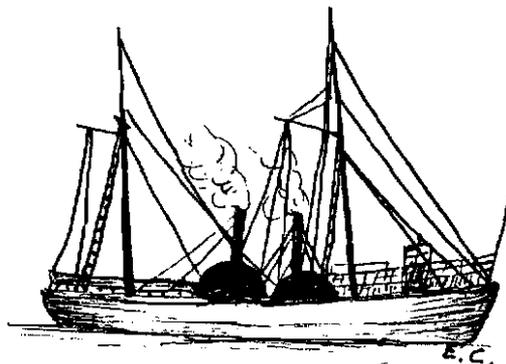
Lafontaine, André, *Recensements annotés de la ville de Québec 1716 & 1744* (1983), pp. 168, 336.

French Canadian and Acadian Genealogical Review, vol. 1, pp. 43-45.

Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, vol. 4, p. 114.

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. 18, pp. 149-157.

New England Historical and Genealogical Register, vol. 66, pp. 349-351.





Pierre Hotte

PIERRE HOTTE

Une hotte signifia d'abord une sorte de panier d'osier avec des bretelles et que l'on porte sur son dos, d'où le nom du porteur ou du vendeur: HÔTTE.

L'ancêtre *Pierre Hot* ou *Hotte*, le seul de ce nom en Nouvelle-France, était originaire d'*Ingouville*, canton de *Saint-Valéry-en-Caux*, arrondissement de *Dieppe*, en *Normandie*, aujourd'hui département de la *Seine-Maritime*. Un descendant intéressé trouvera son patelin ancestral en longeant la côte normande, à mi-chemin entre Fécamp et Dieppe, tout juste à quelques kilomètres au sud de *Saint-Valéry-en-Caux*, face à la *Manche*.

Pierre Hotte, fils de *Pierre* et de *Colette Leclerc*, naquit à *Ingouville* vers 1643, selon nos documents canadiens. C'est là qu'il grandit et rêva un jour de traverser l'océan pour découvrir l'Amérique. Lorsqu'il vint au Canada, *Pierre* était orphelin de père et de mère.

Chez les Jésuites

La première apparition de *Pierre Hotte* dans nos archives civiles se fit, le 15 mars 1666, chez le notaire Paul Vachon. Ce jour-là, il recevait du père jésuite Claude Dablon une concession à *Charlesbourg*, village appelé *L'Auvergne*, près du terrain actuel de *l'Union des Carrières*. La future ferme avait 40 arpents de terre avec droit au trait carré.

La question se pose: *Pierre* était-il au pays depuis 36 mois, selon la coutume suivie dans la Colonie pour les arrivants engagés? Avait-il hâtivement pressé le citron?

Avait-il insisté auprès des seigneurs de Notre-Dame-des-Anges pour devenir propriétaire au plus tôt?...

Le même hiver, les recenseurs rapportent que Pierre, 23 ans, travaille au collège des pères jésuites. Le 1er mai 1666, Mgr de Laval recevait 42 confirmands dont *Daniel de Rémy*, sieur de Courcelles, gouverneur, et *Pierre Hotte*. Si ce dernier avait été au pays depuis 2 ans, il se serait présenté plus rapidement auprès de l'évêque. En 1667, Pierre Hotte apparaît parmi les 16 domestiques des Jésuites.

L'année 1668 révèle une chose: Pierre veut plus de terre, beaucoup de terre. Louis Chapelain, menuisier, avait obtenu pour son fils Bernard, en 1666, une concession située tout près de celle de Hotte. Le 25 février 1668, «Pierre lehot demeurant en la maison des marchands... de la compagnie deservant cettedite ville» achète la propriété Chapelain pour la somme de «six vingt quinze livres». Au nom de l'acquéreur, le frère Joseph Boursier, S.J., déposa l'argent entre les mains du vendeur. La ferme Chapelain déjà en exploitation avait une superficie de 40 arpents carrés.

Qu'il est difficile d'aimer

Pierre Hotte avait peut-être été orphelin très jeune et privé de cette monnaie du cœur des parents dont ont tant besoin tous les humains.

Pierre voulait fonder un foyer où il ferait bon y vivre. À Québec, les filles à marier étaient rares. Par chance, à chaque automne, des filles du roi comblaient ce vide. Pierre rencontra *Cécile Valet*, 35 ans, une normande de Saint-Rémi de Dieppe, veuve d'Étienne d'Orange, fille de Thomas Valet et de Cécile Follange. Ils s'aimèrent et promirent de se marier à la Saint-Michel 1669. Qu'arriva-t-il de malencontreux? Le contrat fut annulé. Le 27 octobre suivant, Cécile convola avec Michel Durand, dit Larose, un engagé des Jésuites.

Une fois n'est pas coutume. Pierre se résigna à attendre l'été suivant pour effacer sa déception. Dès le mois d'août 1670, il avait trouvé la perle rare: *Marte Verger*, 21 ans, angevine, fille de feu François et de Michelle Curel. Le 24, Pierre Hotte, habitant de la Petite Auvergne, se présente

tout pimpant chez le notaire Becquet pour approuver les termes de son contrat de mariage. Il offre à sa bien-aimée un douaire de 300 livres. La future épouse apporte des biens d'une valeur de 200 livres, sans compter le cadeau du roi: 50. Déboire! Le 12 septembre, les futurs conjoints résiliaient leur convention. Trois jours plus tard, Marie Verger épousait le normand Jean Hus.

C'était un coup de massue assené sur le coeur et la fierté de Pierre. Qu'il est difficile d'aimer! Ce fut alors des années de silence profond. Il pouvait tout de même chérir la terre! Pierre Auclair possédait la concession d'Adrien Michelon. Le 28 avril 1675, Hotte acheta cette propriété voisine de la sienne, 40 arpents en superficie avec partie en prairie, pour le prix de 35 livres.

Enfin, après plus de 10 ans d'attente et de solitude laborieuse, l'heure de la vie maritale sonna. Au village de Saint-Bernard de Charlesbourg, l'aînée des enfants de *Joachim Girard* et de défunte *Marie Halay* avait dit oui. *Marie Girard*, présentée sur les fonts baptismaux de Notre-Dame de Québec le 26 août 1661 par Jean-François Bourdon et Mathurine Valet, sa grand-mère maternelle, n'avait pas encore ses 15 ans révolus lorsqu'elle accepta de devenir femme de Pierre Hotte. Jean Jobin, Denis Roberge, Martin Boutet, sieur de Saint-Martin, et Jean Soulard assistèrent à la signature de la convention matrimoniale, le 8 mars 1676.

C'est à Québec, le 20 avril 1676, que le curé Henri de Bernières déclara Pierre et Marie unis par les liens du mariage devant la parenté et les amis. La maison de Saint-Charles de L'Auvergne attendait depuis longtemps le nouveau couple fondateur.

Vie quotidienne

En scrutant à la loupe ce qui reste de l'histoire de notre ancêtre, il faut conclure qu'il était avant tout un paysan attaché à la terre, mère nourricière.

Un «titre nouveau», signé par le père Pierre Raffeix, S.J., le 22 juillet 1680, nous apprend que Pierre Hotte était devenu propriétaire de 3 concessions de 40 arpents carrés chacune ou «six vingt arpents de terre»: la première obtenue

le 15 mars 1666, celle d'Adrien Michelon, la dernière de Barthélemy Tesson. Ses voisins rapportés alors sont Siméon LeRoy, dit Audy, et Abel Sagot, dit Laforge. Pierre possédait également dans ses papiers trois procès-verbaux d'arpentage parafés LeRouge.

L'inventaire de ses biens en 1696 porte à notre attention tout le travail accompli par le fermier Hotte, durant 20 ans. En plus de sa maison de pièce sur pièce de 25 pieds de long sur 16 de large, il possède une grange de 30 pieds sur 20 pour mettre son foin et ses grains non battus, un hangar mesurant 20 pieds sur 16. Il cultive des pois blancs et des verts, du blé, de l'avoine. Il garde des cochons pour emplir ses saloirs, trois ou quatre vaches qui fournissent à sa famille le lait et le beurre, quelques poules pour obtenir des oeufs frais. Évidemment, ses deux bons boeufs de trait tirent avec aisance sa belle charrue. La terre de Charlesbourg n'était pas la plus généreuse de la région. Pierre Hotte finit par en déblayer 30 arpents capables de recevoir semence.

Les fermiers ont toujours été les rois de la terre et de la liberté. Pierre Hotte, comme beaucoup de nos ancêtres, a vécu de sa terre. Il a récolté cent fois plus qu'il a semé. Il a semé cent fois moins qu'il a récolté. Chaque court été lui a fourni sa provision de soleil pour le long hiver.

La hotterie

Investir dans la vie, c'est assurer l'avenir. Les Hotte déposèrent 10 bébés au berceau: Louis, Pierre, Marie, Anne, Françoise, Mathurin, Marie-Anne, Marguerite, Pierre et Marguerite. Cependant, trois d'entre eux ne connurent pas la liberté des adultes. *Pierre, Françoise et Marguerite* décédèrent très jeunes. *Louis*, filleul de Louis Bédard, baptisé à Québec le 24 décembre 1676, laissa pour dernier souvenir un testament daté du 7 juillet 1704. Je n'ai pas eu le privilège de le lire. *Marie-Anne* quitta les siens à l'âge de 16 ans, le 14 avril 1702. La médecine contemporaine aurait probablement sauvé toutes ces vies précieuses.

Marie Hotte, 17 ans, unit sa vie, le 16 janvier 1696, à Jean-Baptiste Blondeau. Elle lui donna 6 enfants, tous nés et baptisés à Charlesbourg. Après la mort de son premier mari survenue le 26 janvier 1703, Marie convola, le 18 août

1704, avec Jean-Baptiste Vanier. Ils procréèrent 5 sujets Hotte-Vanier. Marie décéda le 14 avril 1711.

Jean Roy, fils d'Étienne et de Marie Navarre, fit alliance avec Anne Hotte, le 22 octobre 1696, à Charlesbourg. Huit rejetons leur furent donnés. Anne mourut la même année que sa soeur Marie. Elle fut inhumée le 7 mai 1711. Était-ce à cause d'une épidémie? Agnès Gagnon s'engagea à soutenir ce foyer brisé et l'enrichit de 5 autres participants.

Pour avoir pouvoir de gérer ses biens, Mathurin Hotte obtint du Conseil Souverain, le 26 avril 1706, des lettres d'émancipation. Il fréquenta Madeleine Daveau, fille de Charles et de Marguerite d'Aubigny. Ils célébrèrent leurs fiançailles, le 3 juin 1715, à l'église de Notre-Dame de Québec. Leurs 7 enfants naquirent tous à la basse ville de Québec, rue Sault-au-Matelot et rue Champlain où leur père exerçait le métier de charpentier. C'est également à la capitale de la Nouvelle-France que, le 4 août 1749, fut inhumé Mathurin.

Le second garçon Hotte à transmettre son patronyme à la postérité se nommait Pierre. Il épousa une fille de Charlesbourg, Jacquette Brosseau, le 29 octobre 1715. Elle lui donna 8 enfants à aimer. Pierre, le 14 mars 1749, fut enterré à Lorette.

La cadette Marguerite Hotte, à l'âge de 18 ans, le 12 février 1711, à Charlesbourg, unit sa destinée à Pierre Martineau, fils de l'ancêtre Jacques et d'Antoinette Dumontier. Marguerite fut la plus prolifique de la deuxième génération avec ses 16 enfants. Le couple Hotte-Martineau, en 1726, se transporta à Montréal, paroisse Saint-Laurent, côte Saint-Michel. C'est à Saint-Laurent que fut inhumée Marguerite, le 31 août 1729.

Ainsi, à la troisième génération, la hotterie pouvait proclamer: nous sommes 50.

Dernier repos

Le curé Alexandre Doucet, après son ordination à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 mars 1689, fut nommé curé de Charlesbourg. C'est lui qui bénit la dépouille mortelle de Marie Gtrard, lundi 23 janvier 1696, devant l'ainé Louis Hotte,

représentant de la famille en deuil. Cette aïeule méritante était âgée de 44 ans seulement.

Selon toute apparence, *Pierre Hotte* mourut à la même époque, mais avant son épouse, selon ce que nous révèle le notaire Duprac, dans l'inventaire des biens des défunts Pierre Hotte et Marie Girard qu'il dressa le 30 avril 1696. Devant son père Joachim Girard et son curé, *Marie Girard*, avant de mourir, avait fait son testament dans lequel elle affirmait avoir un bas de laine de 400 livres en argent. De cette somme, 100 livres étaient destinées à sa fille lors de son mariage; 90 pour payer les frais de sa sépulture; 40 pour des messes; 15 à l'église; 15 à la Sainte-Famille; le reste au profit des 3 plus jeunes enfants. De telles dispositions laissent entendre clairement que l'ancêtre Hotte était déjà décédé depuis un certain temps.

Le mobilier de la maison, les instruments aratoires, les animaux, les poules, etc., furent évalués à la somme de 859 livres. Le fonds de terre restait la propriété de tous les enfants vivants. *Pierre Canard* se chargea, comme tuteur, de la protection de ces biens en faveur des enfants tous âgés de moins de 25 ans, donc mineurs. Ainsi, Jean-Baptiste Blondeau, le 30 novembre 1697, au nom de sa femme *Marie Hotte*, signa une quittance à Pierre Canard qui lui avait donné 138 livres comme part d'héritage.

Le 20 avril 1697, le breton *Jacques Bonnier* s'était engagé à mettre en valeur pendant 3 ans la ferme Hotte. Et, voici que, le 22 février suivant, le locataire déclare qu'il veut être relevé de son obligation après le 1er mai 1698. Jusqu'à cette date, il aura soin des bêtes. Pierre Canard accepte.

Après la mort de Pierre Canard au mois de mars 1700, *Jean-Baptiste Blondeau* le remplaça comme tuteur. Hélas! la grande épidémie de janvier 1703 l'emporta à son tour. L'oncle maternel *Antoine Girard*, taillandier et forgeron à Québec, prit la relève de ce dévouement jusqu'en 1707.

Ces derniers paragraphes nous enseignent que nos pionniers étaient solitaires dans la joie comme dans la peine, qu'ils partageaient en faveur des orphelins et des petits.

Parmi les descendants, nous remarquons *Simon Hotte*, de la Rivière-du-Chêne, engagé à Montréal pour aller dans l'Ouest le 1er février 1800, et *Sévère Hotte*, fils de Jean-Baptiste et de Joseph Pépin, tonsuré par Mgr Ignace Bourget le 30 août 1840, ordonné premier prêtre de la lignée le 8 janvier 1843. Ce pasteur zélé fut, en particulier, curé de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Ses cendres reposent à Saint-Roch du Richelieu, depuis le 1er août 1879.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Becquet, 29 septembre 1669; 24 août 1670; 8 mars 1676; 22 juillet 1680.

Greffe Chambalon, 30 novembre 1697; 22 février 1698; 30 octobre 1700; 7 février 1707.

Greffe Duquet, 28 avril 1675.

Greffe Duprac, 30 avril 1696.

Greffe Rageot, 28 février 1668.

Greffe Vachon, 15 mars 1666.

Dauzat, Albert. Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 331.

Dumas, Silvio. Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), pp. 342, 344.

Hotte, André (Saint-Bruno), notes personnelles.

Jetté, René. Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), pp. 570-571.

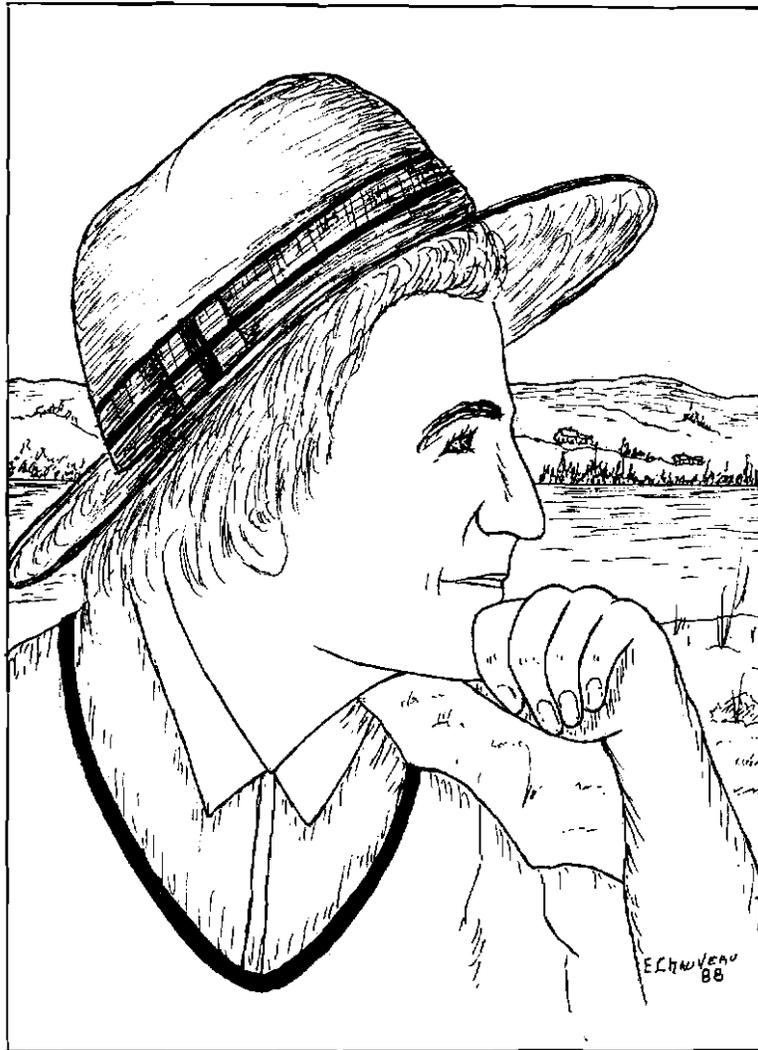
Lafontaine, André, Le Bailliage de Notre-Dame-des-Anges (1988) pp. 49, 60, 106, 112-113, 121-127, etc; Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), pp. 4, 115; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 286; Recensements annotés de la Ville de Québec 1716 & 1744 (1983), pp. 31, 200.

Tanguay, Cyprien. Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes (1871), vol. 1, p. 308.

Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France 1663-1716, vol. 5, pp. 319, 336, 449, 498, 499.

Rapport de L'Archiviste de la Province de Québec, vol. 24, p. 401; vol. 27, p. 108.





Nicolas Lebel

NICOLAS LEBEL

Depuis un siècle, les descendants de *Nicolas Lebel* essaient de préciser le nom du patelin qui l'a vu naître entre 1630 et 1632 selon nos recensements canadiens. Mgr Cyprien Tanguay écrivait en 1871 que Nicolas était natif de *Dynille*, évêché de Rouen. À son contrat de mariage passé devant Aubert le 29 mars 1665, Nicolas, fils de *Clément Lebel* et de *Françoise Lagnel*, avait affirmé: «Hilleville archevêché de Rouen». Était-ce Illeville-sur-Seine, comme plusieurs l'affirmèrent? Émile Vaillancourt, dès 1930, apporta un éclairage plus précis, sans identifier ses sources: *Illeville-sur-Montfort*, dans le département actuel de l'*Eure*, en *Normandie*.

La recherche était bloquée là depuis 50 ans. Il y a quelques mois, le docteur Robert-Roger Lebel, du Wisconsin, m'a fait part de la découverte faite par un lointain cousin *Irenée Lebel*. Dans l'espoir de trouver l'acte de mariage des parents de l'ancêtre et son acte de baptême, ce dernier passa au crible les registres d'Illeville-sur-Montfort à partir de 1586. Les noms de plusieurs porteurs du patronyme Lebel apparurent sans sonner la réponse attendue.

Cependant, une faible lumière, une seule, a jailli, mais combien réjouissante. «Le 7e de septembre dedit an a este baptisé Colette Le Bel fille de Clément et Françoise Lagnel. Les parr(ain) et marr(aine) Mathieu Bosmont et Mary Lagnel». L'acte précieux est consigné en l'année 1622. Nous sommes en présence d'une *soeur* de notre ancêtre Nicolas. C'est donc à *Illeville-sur-Montfort* que le premier

de la majorité des Lebel canadiens a vécu avant de venir en Amérique.

La commune d'Illeville est située près de la célèbre forêt de Montfort. Sur son territoire, l'éminence dénommée le *Vieux-Montfort* n'est autre que la motte féodale qui supportait le château, vestige caché d'un passé glorieux. Après la Révolution française, *Montfort-sur-Risle*, au sud-est, est devenu son chef-lieu de canton dans l'arrondissement actuel de *Bernay*. Après avoir traversé l'Orne et l'Eure, la rivière *Risle* se jette dans la Seine à son embouchure.

Telle est la région normande qu'a connue Nicolas Lebel, sous le règne de Louis XIII et la régence de Louis XIV.

Château-Richer

Nicolas Lebel quitta-t-il son pays par le port le plus proche, Honfleur? Ou celui du Havre? Ce sont là de pures hypothèses. S'engagea-t-il pour le compte de Pierre Gagnon ou de Jean Cauchon? Ce qui suit le laisse entendre.

Dimanche le 13 mai 1657, Nicolas apparaît pour la première fois dans nos archives civiles. À Château-Richer, à la maison de *Pierre Gagnon*, le notaire Audouart, les témoins Nicolas Vériul et Claude Auber entourent l'ami Lebel. Il sera l'un des leurs à la Côte de Beaupré, puisque le maître de la maison veut bien lui donner à « fin d'héritage » un demi-arpent de front de terre qu'il distrairait de sa propre ferme. Le concessionnaire Lebel s'engagea à bâtir son foyer dans un an et à y travailler dès l'automne qui vient.

Bien plus, à la même heure, *Jean Cauchon*, fils, appelé *Le Jeune*, plus généreux encore, fait cadeau de deux arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur, voisins du demi-arpent tout frais concédé. Les conditions sont les mêmes. Nicolas Lebel paiera annuellement à Cauchon 42 sols et 1 chapon pour les rentes et cens dus aux seigneurs de Beaupré. Il ne pourra vendre à d'autres habitants sans la permission des premiers propriétaires, etc.

Pourquoi Gagnon et Cauchon, vieux habitants de la Côte furent-ils si magnanimes? Sans doute, parce que l'immigrant était gentil, travailleur et sans prétention. Ils l'ap-

préciaient et voulaient faire de lui leur excellent voisin. Le cas est unique dans nos annales à cette époque. Nicolas avait sans doute travaillé pour ces deux bienfaiteurs depuis plus de deux ans. Nous pouvons presque conclure qu'il arrivera en Nouvelle-France à l'été de 1654.

Nicolas Lebel se mit à l'oeuvre sur sa terre de Château-Richer, située entre les voisins et amis Gagnon et Cauchon. Sa propriété se trouve aujourd'hui à peu près à 22 arpents à l'est du Sault à la Puce, au numéro civique 8736 (?), sur le Chemin du Roi.

À l'oeuvre et à l'épreuve

À l'hiver 1660, le zélé missionnaire Thomas Morel organisa une célèbre cérémonie de Confirmation à Château-Richer. Mgr de Laval se rendit, probablement en raquettes, à la petite église de campagne où le 2 février, jour de la Chandeleur, 173 confirmands, dont Nicolas Lebel, se présentèrent endimanchés.

Après plusieurs années de préparation, *Nicolas* pouvait songer à fonder son foyer. Les filles à marier étaient rarissimes. Près de la *Rivière aux Chênes* vivait une digne famille, celle de Robert Drouin et de Marie Chapelier. Nicolas fréquenta *Marie*. La fillette avait été baptisée à Trois-Rivières le 18 septembre 1650. Le 27 septembre 1662, le notaire Claude Auber se rendit à la maison Drouin pour parafer la convention matrimoniale de Nicolas et de Marie. Les parents promirent à leur fille aînée de lui faire cadeau de 100 livres en espèce, d'une vache à lait, de quelques habits et de la vaisselle. Nicolas offrit un douaire généreux: 400 livres. Les témoins nombreux se nommaient: Étienne Racine, François Bélanger, Pierre Maheu, Romain Trépanier, Nicolas Quentin, etc.

Le lendemain, mercredi 28 novembre, bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé Thomas Morel à l'église de Château-Richer. François Bélanger signa avec parafe comme témoin.

L'année 1663 fut marquée par un tremblement de terre d'une magnitude plus grande que celle que nous avons connue le 25 novembre 1988. Selon le Journal des Jésuites, la secousse dura l'espace de 2 *miserere*, le 5

février, à partir de 5 1/2 heures du soir. Toute la Nouvelle-France en subit le choc, en particulier la Côte de Beaupré. Diverses secousses se répétèrent jusqu'au 15 mars.

L'épreuve suprême fondit sur le foyer Lebel, vendredi le 2 mai 1664. *Marie Drouin* avait probablement passé la nuit chez ses parents, près de la Rivière aux Chiens. Tôt le matin, je pense, en compagnie de sa mère ou d'une de ses soeurs, elle se dirigea vers l'église de Sainte-Anne du Petit-Cap pour venir y «entendre la Ste messe le jour St. Jacques et St. Philippe et dans l'intention de faire ses dévotions». Catastrophe! Elle tomba dans l'eau glacée de la Rivière aux Chiens et s'y noya. Grand émoi sur la Côte! Le curé Morel, ému, écrivit dans le registre de Château-Richer: «... je luy ay donné la sépulture au nombre des chrétiennes et enfants de l'église...».

En une seule journée, l'ancêtre Lebel avait vu crouler tous ses rêves comme un château de cartes.

Reconstruction

Il fallait refaire ce que l'onde avait emporté: un avenir. Le veuf Nicolas Lebel se tourna vers l'ouest et traversa la rivière du Sault Montmorency. Il s'arrêta à *Beauport*. Là, il découvrit l'honorable famille de *Jean Mignault*, dit *Châtillon*, et de *Louise Cloutier*. Huit enfants bien vivants animalent alors ce foyer heureux. L'aînée des filles, 14 ans, tomba dans l'oeil de Nicolas. *Thérèse* avait été baptisée à Québec, le 15 septembre 1651, par le jésuite Joseph Poncet. Elle avait même fréquenté pendant quelque temps le couvent des Ursulines de Québec.

De fil en aiguille, le tissu de leurs amours s'agrandit. Le dimanche 29 mars 1665, ce fut la rédaction solennelle de leur contrat de mariage à la maison de l'oncle Jean Cloutier, habitant de Château-Richer. Une grande réunion de la parenté Mignault et des amis avait été convoquée. Le notaire Claude Auber la présidait. Pierre Gagnon et Jean Cauchon appuyèrent le futur époux. Les Mignault firent cadeau de 150 livres aux futurs mariés sans compter la robe de noces, les linges, la vaisselle et autres ustensiles. Au bas du contrat, *Nicolas* fit sa marque: un X à l'intérieur d'un cercle; *Thérèse* dessina un coeur ou une pomme avec son pédoncule.

Nicolas, laboureur, et Thérèse avaient fait publier leurs trois bans de mariage. Le 2 avril 1665, ce fut la bénédiction nuptiale à Château-Richer devant les parents, les amis et l'abbé Morel. Le foyer Lebel semblait promis à un avenir généreux.

Les recenseurs de l'année 1667 rapportèrent que Nicolas Lebel, 35 ans, et Thérèse Mignault, 16 ans, possédaient une bête à cornes et 8 arpents de terre en culture. Ce n'était pas le pactole où roulaient les paillettes d'or... Nicolas avait ses trucs personnels pour gagner sa vie.

Le 29 décembre 1668, l'ancêtre rétrocède à *Pierre Gagnon* le demi-arpent de terre qu'il avait reçu de lui 11 ans plus tôt. Pour cette remise volontaire, Gagnon versa 100 livres de principal et 10 livres « pour bien et espingles delad. femme » Thérèse Mignault. De plus, il laissa aux Lebel la partie de terrain où était construite leur maison, c'est-à-dire l'espace entre le nord-ouest du chemin royal et le haut du premier coteau sur une largeur de 5 perches, un demi-arpent.

À cette époque, le berceau du couple Lebel était toujours vide.

La Pocatière

Vers 1675, plusieurs gens de la Côte de Beaupré, de Beauport et de l'île d'Orléans, s'établirent sur la rive sud. Les régions de Rivière-Ouelle et de la Grande-Anse exerçaient un attrait spécial: terres fertiles, forêts giboyeuses, rivières et fleuve poissonneux, concessions disponibles nombreuses. À la même époque, le beau-père *Jean Mignault* et ses 3 gendres *Pelletier*, *Grondin* et *Lizot* émigrèrent à La Pocatière.

Nicolas Lebel, peut-être en même temps que ses beaux-frères, obtint une concession à cet endroit, le lot 18, 4 arpents de terre de front sur 42 de profondeur, terrain sur lequel s'élèverait un jour le *Collège de Sainte-Anne*. Mais, avant de déménager, il fallait vendre à bon prix la propriété de Château-Richer.

Le 30 septembre 1676, *Pierre Gagnon* achetait le bien Lebel avec maison, grange et 15 arpents de terre nette. L'acheteur déboursa immédiatement 500 livres des 800

promises. Cependant, le vendeur se réserva le droit de demeurer «avec sa famille et bestiaux sur lad. habitation jusques a la feste de la pentecoste de l'an prochain». La vente fut signée par le notaire Becquet à la salle du Séminaire de Québec.

Au printemps de 1677, la famille Lebel se transporta à La Pocatière. En voici la preuve: *Joseph Lebel*, fils de *Nicolas* et de *Thérèse*, naissait à la Grande-Anse le 3 juillet. L'abbé *Thomas Morel* baptisa l'enfant le 9 du même mois, sans mentionner, il est vrai, le domicile des parents. Mais, les parrain et marraine du bébé étaient des personnes de l'endroit: *Thomas Langlois* et *Madeleine Mignault*, femme de *Noël Pelletier*.

Génération Mignault-Lebel

Nicolas et *Thérèse* n'eurent que 4 enfants: *Jean*, *Angélique*, *Nicolas* et *Joseph*. Les 3 premiers naquirent à *Château-Richer*; le dernier, à *La Pocatière*. Tous parvinrent à l'âge adulte, fondèrent un foyer et possèdent une descendance respectable.

Jean, le filleul de *Jean Cloutier* et de *Barbe Fortin*, fut présenté sur les fonts baptismaux le 23 janvier 1670. Le 16 août 1689, à *Rivière-Ouelle*, il épousait *Anne Soucy*, fille de *Jean* et de *Jeanne Sauvenier*. Quatre de leurs 5 enfants se marièrent. *Jean* fut inhumé à *Rivière-Ouelle* le 6 octobre 1699. *Anne Soucy* se remaria, le 24 novembre 1704, avec l'ancêtre *Jacques Bois* et lui donna 8 enfants à aimer.

L'unique fille *Angélique* reçut le baptême le 10 novembre 1672, en présence de ses parrain et marraine *Joseph Gagnon* et *Marguerite Cloutier*. Elle donna son coeur à *Mathurin Ouellet*, le 8 janvier 1691. *Mathurin* était le fils de *René* et de *Anne Rivet*. Leur huitaine d'enfants fut élevée à *Rivière-Ouelle*.

L'abbé *Fillon* baptisa *Nicolas* le 12 mai 1675. À l'âge de 32 ans, *Nicolas* épousa *Marie-Madeleine Michaud*, fille de l'ancêtre *Pierre* et de *Marie Ancelin*. Le couple vécut à *Kamouraska* où il eut 5 rejetons connus et qui firent souche. *Nicolas* décéda avant le 5 septembre 1722, jour où sa veuve convola avec *Jean-Baptiste Roy*, dit *Desjardins*. Le fils *Jean-Baptiste Lebel*, vers 1750, construisit la

maison aujourd'hui dite *Langlais*. Elle fut en partie détruite par les Anglais en 1759, mais reconstruite l'année suivante. Fièrre et propre, elle est toujours présente à Kamouraska.

Le cadet *Joseph*, le 22 novembre 1701, à Rivière-Ouelle, trouva l'âme soeur auprès de Marie-Catherine Boutin, fille naturelle de Geneviève Boutin. Ils eurent une douzaine d'enfants; leur descendance est respectable. Joseph fut inhumé à Saint-Roch-des-Aulnaies le 6 août 1747; M.-Catherine lui survécut jusqu'en avril 1756.

Ainsi débuta le bel arbre généalogique des Lebel d'Amérique.

Génération Mignault-Ouellet

Nicolas Lebel décéda peu après l'arrivée de sa famille à la Grande-Anse, soit au plus tard à la fin de l'année 1678. Quelle fut la cause de ce départ prématuré? Accident? Noyade? Crise de cœur? Aucun registre et aucun notaire n'ont pu balbutier un semblant de réponse. Le missionnaire a oublié de rédiger l'acte de décès, de le faire inscrire à Québec ou ailleurs. Nicolas avait environ 47 ans d'âge et de courage bienfaisant.

Le 6 février 1679, *Thérèse Mignault* convolait en justes noces avec *René Ouellet*, veuf de Anne Rivet, père de 3 enfants: Abraham, Mathurin et Grégoire. La bénédiction nuptiale fut donnée à La Pocatière par le missionnaire Pierre Thury et enregistrée à Notre-Dame de Québec. La maison de *Martin Fouquet*, époux de M.-Madeleine de Laporte, servit d'église. Nicolas Huot, dit Saint-Laurent, habitant du lieu, et Madeleine Mignault assistaient comme témoins nommés. René Ouellet possédait depuis environ 2 ans le lot 17 qu'avait abandonné Jean Mignault, dit Châtillon. Il vint vivre au foyer Lebel, son voisin, pendant quelques années. Le recensement de 1681 rapporte sa présence à cet endroit. Le couple Mignault-Ouellet, vers 1683, se fit un nouveau chez-soi à Rivière-Ouelle.

Thérèse Mignault ajouta 8 sujets au capital humain de René Ouellet: *Marie-Thérèse, Joseph, Françoise, Sébastien, Marie-Anne, Angélique-Marguerite, François* et *Marie*. Ainsi, la majorité des Ouellet sont demi-frères avec les Lebel. Et nous, descendants Lebel et Ouellet,

sommes cousins à jamais. En l'honneur de *René Ouellet*, époux de *Anne Rivet* et de *Thérèse Mignault*, l'Association Ouellet a fait ériger un monument à La Pocatière, au lieu de pèlerinage appelé *Fatima*, terre de l'ancêtre Lebel. Félicitations! Pourquoi les Lebel n'en feraient-ils pas autant?

Thérèse Mignault décéda le vendredi 3 décembre 1728, à Kamouraska, probablement chez sa fille Angélique. C'est dans le cimetière appelé le *Berceau de Kamouraska* qu'elle fut inhumée. L'abbé Étienne Auclair présida les funérailles le 5 du même mois.

Le poète tragique grec écrivait dans *Iphigénie*: «Heureux qui aime se rappeler ses ancêtres, entretient joyeusement l'auditeur de leurs exploits, de leur grandeur, et se voit avec une secrète satisfaction au bout de cette belle lignée».

Ramée

Les descendants Lebel se sont multipliés, lentement mais sûrement, à partir de la région de La Pocatière vers plusieurs provinces canadiennes et même vers de nombreux états américains; là, quelques-uns portent plutôt le nom de famille *Bell* ou *Labelle*.

Le notaire matanais *Joseph-Alexandre-Fraser* Lebel, président de Cogéma, légua son nom au bateau qui fait la navette entre Matane et Baie-Comeau. *Jean-Baptiste* Lebel (1887-1966) est considéré comme le fondateur de Lebel-sur-Quévillon. J'ignore l'origine de la *Pointe-Lebel* sur la côte-Nord.

Les deux premiers prêtres Lebel naquirent à Kamouraska: *Antoine-Cyprien* (1811-1885), *Antoine* (1816-1871). Mgr *Robert* Lebel, fils de Wilfrid de Trois-Pistoles, évêque de Valleyfield, président de la conférence des évêques catholiques, réclame l'honneur d'être le premier de ce patronyme à accéder à l'épiscopat. Sa demi-soeur *Annette* Lebel, fille de Wilfrid et d'Alphonsine Lagacé, devint supérieure générale des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, le 5 août 1980.

Joseph-Marc Lebel (1881-1951), sous le nom de plume Jean Fréron, seul écrivain français de la Saskatchewan, publia 37 romans dont le plus célèbre *La Métisse*. *Gérard* Lebel (1930-) fut le premier député Lebel à siéger à

l'Assemblée législative de Québec le 6 décembre 1966. Il devint par la suite Orateur, puis Président de l'Assemblée nationale le 1er janvier 1969. Depuis 1987, il est juge à la Cour supérieure du district de Québec.

Les Lebel possèdent même leur complainte chantée aux Îles de la Madeleine, complainte dite de *Daniel Lebel*. En 1911, Daniel Lebel, son fils, son gendre et 3 autres madelinots défièrent ostensiblement la mer pour aller à la chasse aux loups-marins, « mais la mer gourmande les tient tous dans son sein ». Lebel ou pas, il faut toujours respecter les forces de la nature.

BIBLIOGRAPHIE

Grefre Auber, 27 novembre 1662; 29 mars 1665; 29 décembre 1668.

Grefre Audouart, 13 mai 1657 (bis).

Grefre Becquet, 30 septembre 1676.

Beaucearnot, Jean-Louis, *Les Noms de Famille et leurs secrets* (1988), p. 131.

Gariépy, Raymond, *Les Seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts* (1974), p. 135.

Jetté, René, *Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec* (1983), p. 669.

Lafontaine, André, *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667* (1985), pp. 24, 253; *Recensement annoté de la N.-F. 1681* (1981), p. 196.

Lang, Ernest, *Dictionnaire Généalogique du Madawaska*, vol. 4, p. 116. Joseph Bell (Lebel) marié à Grand-Sault, N.-B. en 1887.

Lannuette, Claude, du Service des Archives de l'Eure. Lettre du 30 juin 1982 à l'auteur. Entre 1631 et 1634, Pauline Lebel et Marguerite Bîdu, d'Illeville-sur-Montfort, firent baptiser 3 enfants: Françoise, 14 mars 1631; Guillaume, 22 juillet 1632; Catherine, 27 avril 1634.

Lebel, Alphonse, *Lebel 1665-1980* (Cap Saint-Ignace 1980), pp. 63-72. À ce jour, étude la plus sérieuse publiée sur l'ancêtre Nicolas Lebel et sa famille.

Lebel, Robert-Roger (Whitefish Bay, WI.). Notes personnelles.

Paradis, Alexandre, *Kamouraska 1674-1948* (réédition de l'ouvrage en 1984), pp. 190-191.

Roy, Léon, *Les Terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly* (1951), pp. 35, 37, 72-73, 112, 114-115, 138.

Tanguay, Cyprien, *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* 1871), p. 356.

Trudel, Marcel, *Catalogue des Immigrants 1632-1662* (1983), p. 339; *Le Terrier du Saint-Laurent en 1663* (1973), pp. 31-32, 535.

Vaillancourt, Émile, *La Conquête du Canada par les Normands* (1930), p. 152.

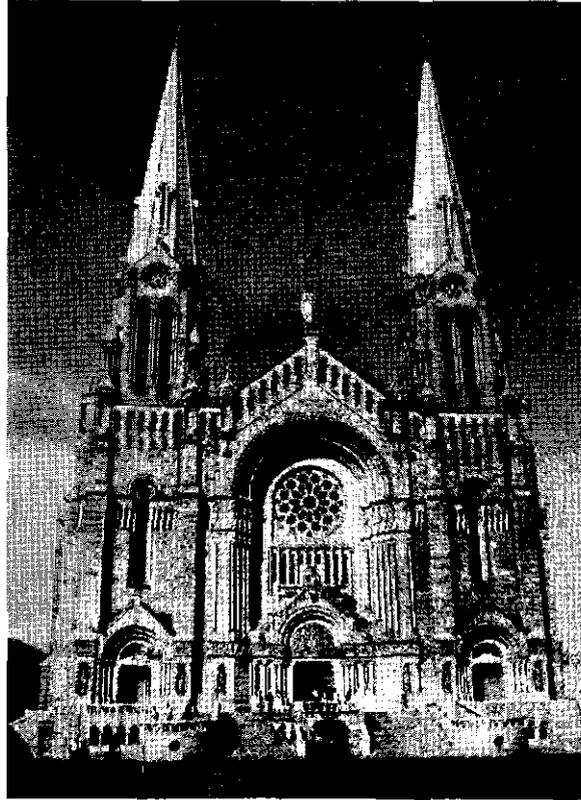
Bulletin des Recherches Historiques, vol. 47, p. 145; vol. 54, p. 82.

Journal des Jésuites (1892), p. 316.

Les Ursulines de Québec (1878), vol. 1, pp. 498, 506. Thérèse Mignot, élève des Ursulines.

Registres de Château-Richer, années 1662, 1665.

Revue Sainte Anne de Beaupré, vol. 106, pp. 489-490. Jean-Baptiste Lebel ou Lebel-sur-Quévillon.



(Photo Aimé Lamarre, de Lacolle — Juillet 1985)

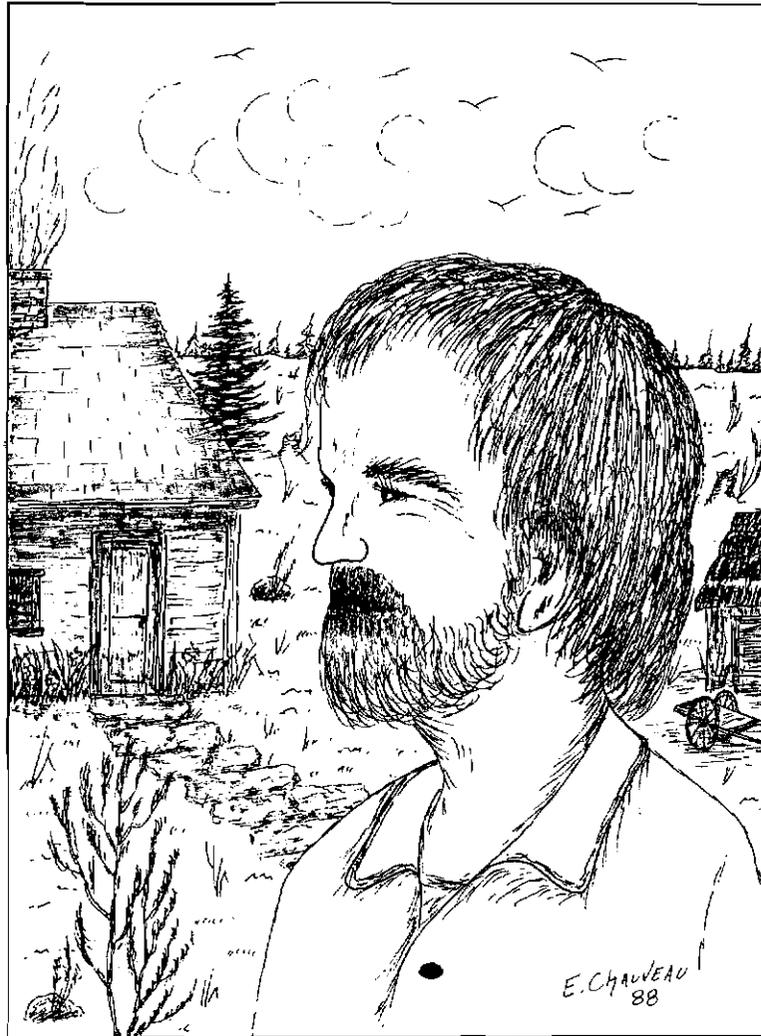
ANDRÉ MIGNIER, DIT LAGACÉ

Notre histoire ressemble à un livre précieux, à une bible où chaque chapitre raconte un épisode de la vie de notre peuple. Chaque ancêtre possède sa propre page. Chaque descendant s'y réfère pour vérifier son image, examiner sa conscience, faire sa méditation de patriote engagé. La page d'*André Mignier* possède plusieurs paragraphes bien remplis. Après plus de trois siècles, nous savons qu'il naquit au milieu de la mer, qu'il fut soldat sur le continent américain, fermier en Nouvelle-France, travaillant en Acadie et à la Grande-Anse. La multitude de ses descendants vit parmi nous.

Bois-Plage-en-Ré

L'une des plus belles îles de France se trouve dans l'océan Atlantique, au nord-ouest de *La Rochelle*, vis-à-vis la *Vendée*, l'île de *Ré*, comparable par sa superficie à notre île d'Orléans. C'est sur cette terre insulaire que vécurent *Michel Mignier* ou *Migné* et *Catherine Masson*, les parents d'*André*. Ils habitaient le patelin *Bois-Plage*, aujourd'hui station balnéaire et commune appartenant à *Saint-Martin-de-Ré*, l'un des deux chefs-lieux de canton du territoire rétais.

Jean Lagassé, chercheur tenace et chanceux, a relevé dans les archives civiles et religieuses la présence de 5 frères et soeurs du canadien André Mignier. Le 24 janvier 1630, fut baptisée *Marie* Mignier. Elle épousera Pierre Raquoat en 1668 et, en secondes noces, Étienne Godin. Marie fut inhumée le 11 février 1686. *Pierre* Mignier, né



André Mignier dit Lagacé

vers 1634, devint le mari de Catherine Raguener et le père de 6 enfants bien identifiés. Ses restes mortels furent placés dans le cimetière de Bois-Plage, le 1er décembre 1680. *Michel* Mignier naquit jeudi 10 janvier 1647 à Bois-Plage. Françoise Philippot devint sa femme. Elle lui donna au moins 2 enfants. Quant à *Jeanne* Mignier baptisée le 28 juin 1644, à l'âge de 22 ans, elle accepta comme compagnon de vie Jean Froschet, saulnier de profession. Mariage éphémère! Deux ans plus tard, elle convolait avec le laboureur Michel Courmet. Enfin, *Catherine* Mignier, la cadette, naquit en 1654.

Hélas! l'acte de baptême de celui qui nous intéresse le plus, *André*, n'a pas été réperé. D'après nos indices canadiens, il aurait vu le jour vers 1640. Son père *Michel*, le 20 mai 1678, fut inhumé à Bois-Plage. Il avait 76 ans d'âge. La mère Catherine Masson l'avait été 10 ans plus tôt, le 10 mai 1669.

Heureux sont ceux et celles qui peuvent en dire autant de la famille de leur premier aïeul en France!

Soldat au régiment de L'Allier

En 1663, la France prit la résolution de renforcer son emprise sur les immense territoires qu'elle possédait à partir du Nord de l'Amérique du Sud jusqu'aux rives du Saint-Laurent. Au mois de novembre, Louis XIV nomma Alexandre de Prouville, seigneur de Tracy, lieutenant général des territoires français du Nouveau Monde. Le militaire aguerrri, âgé de près de 70 ans, savait ce qu'il fallait faire pour hausser le prestige de son pays: déployer la puissance du royaume pour appuyer la Compagnie des Indes Occidentales.

De Tracy réunit 12 compagnies, peut-être 600 hommes empruntés de divers régiments: Navarre, Normandie, Chambellé, Orléans, Poitou et *L'Allier*. *André* Mignier faisait partie de ce dernier. Était-il une jeune recrue? Un soldat expérimenté? Je crois qu'*André* n'était pas à sa première expérience militaire parce qu'il était déjà âgé de 24 ans environ.

Le 24 février 1664, il y eut, dit-on près de 150 vaisseaux, petits et grands, des voiliers, qui mirent le cap sur les An-

tilles. Ils transportaient des militaires, des gens de métiers, de futurs colons, sans parler des instruments aratoires, des vivres et munitions nécessaires à pareille expédition.

À Cayenne, M. de Tracy demanda au gouverneur hollandais de bien vouloir céder son île à la France. Devant une telle sommation, le représentant des Pays-Bas, en grognant, descendit au plus vite son drapeau. Puis, les autorités de la Martinique, de La Guadeloupe, des îles de Saint-Kitts, de Saint-Dominique en firent autant. Bref, il ne semble pas que beaucoup de soldats n'aient eu à faire feu. Avec la force, on peut se dispenser de tirer la gachette. En effet, c'est à l'armée qu'André hérita de son surnom *La Gachette* qui devint par la suite *Lagacé* et *Lagassé*.

L'année 1664 se passa donc aux Antilles. Il est difficile de connaître toutes les péripéties de cette aventure. D'après une lettre de Colbert à Talon, 17 mars 1665, nous savons que Tracy reçut l'ordre de se rendre à l'embouchure du Saint-Laurent pour la mi-juin, afin de se joindre aux troupes venues de France avec ordre de ruiner la puissance iroquoise.

Tracy obéit. Avec 4 compagnies, il remonta la côte est de l'Amérique du Nord. *André Mignier* suivit son lieutenant.

À la défense du Canada

André Mignier débarqua à Québec, le vendredi 30 juin 1665. Les troupiers venus des Antilles se joignirent aux effectifs du régiment de Carignan-Salières. Isaac Berthier, qui prit le prénom d'Alexandre après son abjuration le 8 octobre 1665, se présente comme le capitaine de la compagnie de *L'Allier*.

Il ne semble pas qu'André Mignier ait eu à construire des forts, cet automne-là. M. de Tracy protégeait ses 4 compagnies fidèles. Ce digne vieillard se déplaçait précédé de 24 gardes portant les couleurs du roi et suivi de 4 pages et de 6 laquais. André servit peut-être de garde! Le lieutenant se rendit vite compte que l'armée ne pouvait pas attaquer illico la force iroquoise, du reste cachée. L'armée prit ses quartiers d'hiver aux alentours de Québec, Trois-Rivières et Montréal.

En 1666, le régiment, monsieur de Tracy en tête, en septembre, essaya de décimer les Iroquois vivant au sud du lac Champlain. Les forces françaises, canadiennes et amérindiennes alliées perdirent du matériel et des hommes, environ 250. Où trouver *André Mignier* dans ce remue-ménage de guerre? Les ennemis, eux, en furent quittes pour une frousse salutaire.

L'année suivante, ce fut la démobilisation et le retour en France de la moitié de tous les soldats. Environ 403 restèrent au pays, dont *André Mignier*. Tracy mourut à Paris, dans la paroisse de Saint-Eustache, le 28 avril 1670.

1668

La vie d'*André Mignier* fut marquée en 1668 par deux événements importants: la fondation de son foyer et l'acquisition d'une terre.

En effet, le 7 octobre, *André Mignier* se présentait avec le notaire Becquet à la maison de *Jeanne Duguay*, veuve d'*Antoine Leboesme*, dit *Lalime*, protectrice d'une fille du roi *Jacquette Michel* ou *Michau*. Après les salutations d'usage, le notaire lut avec emphase la convention matrimoniale rédigée selon la coutume de Paris. La cérémonie se termina par 9 signatures, mais sans celles d'*André* et de *Jacquette*.

La future épouse était, comme son amant, native de l'île de Ré, paroisse *Sainte-Catherine de La Flotte*. *André* avait peut-être connu les parents de sa dulcinée feu *Jacques Michel* et *Jeanne Dupont*. *Jacquette Michel*, sans enfants connus nés de son premier mariage avec *Jean Gardin*, était arrivée à Québec à l'été 1668. Aurait-elle quitté sa patrie par le port de Dieppe comme 70 de ses compagnes? *Silvio Dumas* affirme qu'elle s'était embarquée à Saint-Malo. Pourquoi ne serait-elle pas tout simplement partie du port de La Rochelle?

La cérémonie religieuse, le 23 octobre suivant, se déroula à l'église Notre-Dame de Québec. Notez que trois témoins *Siméon Le Roy*, *François Paris* et *Jean Giron* épousèrent le même automne 3 filles du roi, trois soeurs: *Claude*, *Élisabeth* et *Madeleine Deschalets*, originaires de *Fontenay-le-Comte*.

Après son contrat de mariage, André Mignier reçut, le 14 octobre, une concession de terre de 2 arpents de front sur la Saint-Charles avec 30 de profondeur. La bailleresse n'était autre que Guillemette Hébert, fille de Louis, veuve de Guillaume Couillard. André Barbeau et Guillaume Fournier, seigneurie de Notre-Dame-des-Anges ou Charlesbourg, devenaient ainsi les voisins d'André. Frontenac signa comme témoin important l'acte notarié. Jean Lagassé croit que cette terre se situerait aujourd'hui en face du parc Victoria.

Ainsi, de soldat habitué à la mobilité André devint un fermier sédentaire. Il reçut, le 20 mars 1672, une augmentation de terrain d'une superficie de 15 arpents carrés.

Beaubassin

Michel Leneuf de la Vallières établit un poste de traite de fourrures dans l'isthme de Chinectou en 1672, tout en consacrant son temps à la pêche, à la culture et à la colonisation. Le 24 octobre 1676, Frontenac le gratifia, à titre de fief, d'un domaine de 100 lieues carrées à l'endroit nommé Beaubassin, situé entre le Nouveau-Brunswick actuel et la Nouvelle-Écosse.

À la même époque, pendant 10 ans, *André Mignier* apparaît en filigrane dans cette histoire. Leneuf, avec son voilier le Saint-Antoine, partit de Trois-Rivières en 1676 et jeta l'ancre devant Québec, avant de se rendre à Beaubassin. Il amenait avec lui des hommes dont un nommé *Lagacé*. Le recensement acadien de 1686 rapporte l'existence d'une *Marie Lagacé*, 19 ans, servante chez de la Vallière. N'était-elle pas la fille d'André et de Jacquette? De plus, sont recensés un *Lagacé* sans prénom et une Marguerite sans patronyme. Les noms des enfants de la maisonnée, répartis entre les âges de 6 à 19 ans, ne correspondent certes pas à ceux des Lagacé qui vivent à Charlesbourg. André habitait-il cette maison seulement comme pensionnaire? Quel fut son emploi du temps? Il est certain qu'il revint souvent à Québec puisqu'à cette époque il fut père cinq fois.

Lorsque les recenseurs de 1681 passèrent chez les Mignier au village Saint-Joseph de Charlesbourg, ils notèrent qu'ils possédaient 1 fusil, 3 bêtes à cornes et 15

arpents en valeur, ce qui en comparaison des autres habitants semble normal.

Ne saura-t-on jamais ce qui se cache durant ces 10 ans de vie de Lagacé?

Grande-Anse

André Mignier, dès 1681, veut quitter Charlesbourg, puisque le 28 octobre il vend sa propriété à Joseph Blondeau, dit Lafranchise. La dernière fois que le nom d'André Mignier apparaît officiellement dans la région de Québec, c'est le 19 mai 1682. Son dernier enfant avait été baptisé à Charlesbourg au mois d'avril précédent. Léon Roy affirme que «les Mignier étaient peut-être rendus à la Pocatière depuis 1682».

André Mignier avait le pied nomade. Ses randonnées en Acadie le prouvent. Il ne devait jamais posséder une terre à La Pocatière. Le 28 juin 1692, Charles Aubert lui louait une ferme de 14 arpents de front sur le fleuve par 40 de profondeur. Lui et son fils André s'engageaient à la cultiver pendant 3 ans. Il semble que l'ancêtre ait demeuré sur ce domaine jusqu'en 1704. Puis, pendant plus de 20 ans, il fut à la charge de son fils Michel. André, en 1695, était *marguillier* à la Rivière-Ouelle.

C'est résumer bien vite, hélas! plus de 40 ans de vie.

Deuxième génération

Les époux André et Jacquette, au village de Saint-Joseph de Charlesbourg eurent la joie d'accueillir 6 enfants dans leur foyer. Les quatre premiers: André, Marie, Françoise et Marie-Anne furent baptisés à Québec; les deux derniers: Marie-Madeleine et Michel, le furent à Charlesbourg.

L'aîné, parrainé par André Barbeau le 6 octobre 1669, a travaillé, semble-t-il, à la ferme du Séminaire à Saint-Joachim. Dans un texte du bailliage de Beaupré daté du 14 juillet 1692, Robert Lefebvre, au nom de l'abbé Louis Soumande, accuse Louis Mercier d'avoir donné à boire à la fête de la St-Jean «au fils du nommé Lacgassé»... Il se pourrait aussi qu'il s'agisse du cadet Michel. *André*, dit *Lajoie*, se maria deux fois à la Rivière-Ouelle, d'abord avec

Marie-Charlotte Pelletier, puis avec Françoise Ouellet de qui il eut 11 enfants. Il posséda au moins 3 terres à La Pocatière, où il fut inhumé le 22 mai 1727.

Quant à *Marie Mignier*, elle n'a pas laissé de traces de son nom après 1686. Aurait-elle épousé un Acadien? *Françoise* s'est mariée à Charlesbourg, où elle fit baptiser son premier enfant le 12 octobre 1691. Son homme Robert Morin était à la Rivière-Ouelle en 1695. Il deviendra même bedeau de cette église. *Françoise*, mère de 11 rejetons, reçut sa sépulture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 29 septembre 1750.

Le 10 novembre 1693, *Marie-Anne* épousa Philippe Boucher, à Rivière-Ouelle. Douze bébés se succédèrent dans le ber familial. Comme sa soeur *Françoise*, *Marie-Anne* fut inhumée à La Pocatière, le 27 janvier 1750.

Marie-Madeleine, née le 24 août 1679, donna son coeur à Nicolas-Claude Lizot, le 18 janvier 1701, à Rivière-Ouelle. Après la mort de ce dernier, mère de 5 enfants, elle convola avec Félix Aubert en 1709 et enrichit son foyer de 7 autres sujets.

Angélique Thibault conquiert le coeur de *Michel*. Ils se marièrent à Cap-Saint-Ignace, en juillet 1705. Angélique lui laissa une famille de 10 membres. Après son décès, *Michel* convola, à La Pocatière le 6 août 1736, avec Marie-Louise Pinel. Le 22 avril 1707, on enquêta auprès de *Michel* pour savoir s'il prenait bien soin de ses parents. Une ordonnance du 12 mai suivant obligeait tous les enfants Lagacé à payer leur part à *Michel* pour l'entretien de leurs père et mère. *Michel*, en 1735, fut autorisé à faire la pêche aux marsouins. Par ordonnance, le 2 mai 1736, la permission de pratiquer ce métier, lucratif à l'époque, lui fut renouvelée.

Ainsi, avec ses 56 membres, la troisième génération assurait la survie de la lignée *Michel-Mignier*.

Vie changée

La mort n'enlève pas la vie, elle la change. *Jacquette Michel* partit la première pour un monde meilleur. Vendredi le 28 novembre 1710, le curé Bernard de Roqueleyne accourait au chevet de *Jacquette*, mourante. Il lui conféra

les sacrements de Viatique et d'Extrême-Onction. Elle mourut le jour même et fut inhumée le lendemain, devant la famille éplorée. René Brisson et Pierre Dancause apparaissent comme témoins au registre de Sainte-Anne.

La rédaction des actes de sépulture du fils et du père *André* porte à confusion, dans le registre de La Pocatière. Ils sont dits tous deux veuf de Françoise Ouellet. L'ancêtre *André*, père, décéda le dernier, mardi 4 février 1729. Le 5 avant midi, toute la parenté assista aux funérailles présidées par le curé Maurice Imbault. L'aïeul avait aux alentours de 90 ans d'âge, dont 64 donnés à sa nouvelle patrie.

André et *Jacquette* avaient écrit une autre page, bien remplie, de notre histoire nationale.

bibliographie

- Grefte Becquet, 7 octobre 1668.
Grefte Chambalon, 28 juin 1692; 3 novembre 1693; 16 mai 1701; 10 septembre 1701.
Grefte Janneau, février 1728; 7 mars 1728 (fils)
Grefte Lecomte, 14 octobre 1668.
Grefte Peuvret, 28 octobre 1681.
Grefte Rageot, 20 mars 1672; 19 mai 1682.
Grefte Vachon, 28 octobre 1681.
Bernard, Antoine, Le Drame Acadien (1936), pp. 129-148. L'Acadie au temps de La Vallière.
Drouin, Gabriel, Dictionnaire National des Canadiens Français (1965), vol. 3, pp. 1755-1756.
Dumas, Silvio, Les Filles du Roi en Nouvelle-France (1972), p. 299.
Jetté, René, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), pp. 812-813.
Lagassé, Jean, Lagacé, Lagassé, Migné: leur ancêtre commun André Migné dit La Gachette (1988), 130 pages.
La fontaine, André, Bailliage de Beaupré et de l'île d'Orléans (1987), p. 108; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 231.
Ouellet, Gérard, Histoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1973), p. 44.

Roy, Léon. Les Terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly (1951), pp. 44, 100, 109, 111-112, 139.

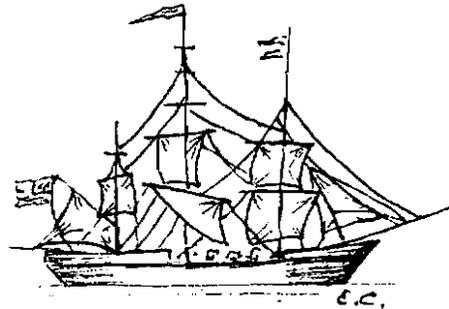
Roy, Pierre-Georges, Inventaire des Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France (1919), vol. 2, pp. 4, 7, 89, 199-200; Inventaire d'une Collection de pièces judiciaires (1917), p. 20.

Roy, Régis, et Gérard Malchelosse, Le Régiment de Carignan (1925), p. 107.

Dictionnaire Biographique du Canada, vol. 1, pp. 567-569. Prouville de Tracy; vol. 2, pp. 427-428. Leneuf de la Vallière de Beaubassin, Michel.

PRDH, vol. 6, p. 428. *André Mignier* a été confirmé par Mgr de Laval, le 8 avril 1670, à Notre-Dame de Québec. Il est inscrit au 16^e rang de la liste des 68 confirmands, entre Claude Larche et Mathurine Renaud. *Jacquette Michelle* avait reçu ce sacrement, le 9 septembre 1669.

Rapport des Archives Nationales du Québec, vol. 48, p. 126.



NOËL MORIN

Le patronyme *Morin* ou *Maurin* peut signifier « brun de peau comme un Maure ». Depuis longtemps, une famille *Morini*, d'origine italienne, avait fait souche dans la région où naquit Noël *Morin*. Les Morin descendent peut-être des Morini.

Durant le Régime français, au moins seize immigrants portant le nom de famille Morin apparaissent dans nos registres canadiens: d'abord, un prêtre, un boulanger, un colon, trois soldats et un malouin qui décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 4 septembre 1727.

Dans la région de Montmagny, le Frère Éloi-Gérard Talbot, Mariste, chercheur infatigable, a trouvé des descendants de cinq souches Morin différentes: *Pierre* Morin, dit Boucher, l'acadien; *Noël* Morin, charron; *Robert* Morin, bedeau de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, d'origine inconnue, époux de Françoise Mignier, dit Lagacé; le poitevin *André* Morin, mari de Marguerite Moreau le 26 août 1670 à Québec; enfin, *Jacques* Morin, de Saint-Étienne de Bréloy, époux de Hilaire Guery.

Ont également fait souche l'angevin *Jacques* Morin, le poitevin *Charles*, le breton *Pierre* qui épousa M.-Madeleine Lépinay le 22 février 1694 à Beauport, *Moïse* Morin, dit chenevert, père de famille et soldat, etc.

Voici Noël *Morin*, le premier de ce nom à s'être marié au pays et à avoir fait souche.



Avec les hommages de La Brasserie Labatt Limitee

Noël Morin

De la Brie

Noël Morin naquit vers 1609, en Brie, région du Bassin parisien. La ville de *Brie-Comte-Robert*, aujourd'hui arrondissement de *Melun*, département de *Seine-et-Marne*, réclame l'honneur d'avoir possédé parmi ses fils l'ancêtre canadien Morin. Noël reçut le baptême à l'église consacrée à *Saint-Étienne* et construite en partie au XIII^e siècle. Du temps de Noël comme aujourd'hui, la Brie possédait un évêque avec siège épiscopal à *Meaux*.

Nous connaissons à peu près rien de la vie du fils de *Claude Morin*, en France. Le garçon apprit à écrire son nom, à compter et à fabriquer des roues et des voitures. Avait-il pratiqué son métier avec son père? Aucun moyen de le savoir. Lorsque Noël Morin vint en Nouvelle-France, sa mère *Jeanne Moreau* était morte.

Québec

Noël Morin arriva à Québec on ne sait quand ni comment. Il fit sa première apparition officielle dans notre histoire nationale chez le notaire *Martial Piraude*, mardi le 27 décembre 1639. Tous les gros bonnets de la capitale s'étaient donné rendez-vous pour célébrer la signature du contrat de mariage de Noël, de *Jean Bourdon* à *Jean Jolliet* en passant par *Robert Giffard*, *Guillaume* et *Louis Couillard*, l'abbé *Jean Lesueur*, sans oublier les grandes dames.

Pourquoi une telle solennité? La future épouse n'était autre que *Hélène Desportes*, fille de *Pierre* et de *Françoise Langlois*, nièce d'*Abraham Martin*. *Hélène*, premier enfant blanc né vif au pays avait été baptisée à Québec le 16 juillet 1620, selon *René Jetté*. Passée en France avec ses parents en 1629, elle revint au Canada en 1634. *Guillaume Hébert*, fils de *Louis* et de *Marie Rollet*, mari de *Hélène Desportes* depuis le 1^{er} octobre 1634, était mort à Québec le 23 septembre 1639, laissant à sa femme 3 enfants dont deux survivants: *Joseph* et *Françoise*.

Noël Morin donna à sa future un douaire de 200 livres garanti par «une maison située à Brie-Comte-Robert ou pend pour enseigne le cheval bleu paroisse de St. Etienne en la rue des fontaines proche la porte de la ville que le dit

futur espoux a eu de la succession de sa mère». Noël n'était donc pas un va-nu-pieds. De son côté, Hélène apporta à la communauté familiale en formation la jouissance d'une maison située près de l'église Notre-Dame, de 2 arpents de terre proche du Mont-Carmel et d'un jardin de 40 perches appartenant à la dite maison.

Lundi 9 janvier 1640, le jésuite Nicolas Adam bénit cette union devant les témoins Nicolas Pivert et Robert Giffard, chirurgien et seigneur en la Nouvelle-France.

Les 40 perches en superficie, qui se trouvaient au nord du magasin des Cent-Associés en la haute ville, furent concédées officiellement au couple Morin, le 4 septembre 1640.

Hélène continua d'être mère et épouse dans sa maison de 24 pieds sur 18. Noël demeura là également, semble-t-il, jusqu'en 1645, tout en exerçant son métier de charron.

Côte Sainte-Geneviève

Noël Morin, le 21 janvier 1641, apparaît comme charron de l'habitation. Le charron Morin voulait-il plus de liberté, d'espace? Manquait-il de roues à réparer? Le 26 avril 1645, le gouverneur Montmagny lui condédait 50 arpents de terre à la côte *Sainte-Geneviève* pour le prix de 90 livres. C'est là qu'il transportera ses pénates. En l'espace de 20 ans, il y fera construire «trois corps de logis, dont deux avaient une chambre à feu chacune, cave et grenier, le troisième servant de boutique et grenier dessus, avec une grange et deux arpents et demi clos de pieux et servant de cour». Il semble bien que le déménagement au côteau *Sainte-Geneviève* s'effectua avant le 9 septembre 1648, jour où Jean Guyon et Michel Leneuf allèrent examiner la première maison Morin et son emplacement situés sur le nez du Cap-aux-Diamants. La Fabrique de Québec achètera le tout en versant la somme de 800 livres.

À la même époque, Morin demande à l'engageur Noël Bélanger de lui trouver un homme, en France. Le 4 juin 1649, à La Rochelle, Pierre Paillereau, laboureur de Villedoux, canton de Marans, s'engagea pour le compte de Noël Morin, habitant de Québec. Le 6 février 1650, Antoine Rouillard et Thomas Touchet promettaient de construire

sur la terre de Noël Morin la charpente d'une maison «laquelle aura trente pieds de longueur et vingt pieds de large... six pieds soub poutre». Noël déboursa 250 livres pour l'exécution de ce travail, en plus des 20 minots de pois à donner aux deux charpentiers.

Les enfants, Hélène, Noël avaient fixé leur demeure à la côte Sainte-Geneviève et pour longtemps.

Seigneur de Saint-Luc

Le chef de famille Morin était un homme de responsabilité et de jugement. En 1652, Marie d'Abancourt, veuve de Jean Jolliet, fit appel à ses services pour évaluer les outils de charron laissés chez Jean Bourdon.

Jean de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France, concédait à Noël Morin, le 15 novembre 1653, un quart de lieue de terre de front sur une lieue de profondeur à commencer à un arpent au-dessous de la rivière La Caille et remontant le Saint-Laurent du côté sud. L'Île-aux-Oies était englobée dans cette concession. Le seigneur Morin devenait ainsi propriétaire d'une portion de la seigneurie de la Rivière-du-Sud, aujourd'hui comprise dans la ville de Montmagny.

Cette acquisition à titre de fief comportait des droits et des devoirs. Le récipiendaire devait rendre foi et hommage à la Compagnie des Indes Occidentales. Noël appela son domaine *Saint-Luc*. Lui-même portera désormais le titre de *seigneur de Saint-Luc*. Pourquoi cet évangéliste plutôt qu'un autre? Je l'ignore. Le seigneur et la seigneuresse avaient-ils l'intention de quitter Québec, ville où leurs enfants grandissants pouvaient être éduqués à bon compte? Certainement pas. Ce bien tombé du Ciel sera divisé plus tard entre les fils, la parenté, le gendre Guillaume Fournier, comme nous le verrons plus bas.

Quinze ans de progrès

Les années couvrant la période de 1653 à 1668 furent marquées au coin du progrès, de l'expansion, et pour les enfants et pour les parents Morin.

Noël et Hélène, le 17 mai 1655, obtinrent la concession d'un banc de la Fabrique de Québec, côté du nord, dans la

nef, près de celui de Charles Sevestre. En retour, la Fabrique reçut les 2 arpents de terre que les Morin possédaient, aujourd'hui terrain de la citadelle de Québec. Dès le 4 juillet suivant, on précisa les conditions du marché. Les deux arpents valaient 180 livres. De cette somme, 100 livres serviront à défrayer la pension du fils Germain, élève du Séminaire.

Louis Sédillot et Noël Morin, le 5 juin 1658, s'engagèrent à construire chacun leur moitié d'une belle clôture de ligne entre leur propriété de Sainte-Geneviève. Cependant, Sédillot retarda l'exécution de sa promesse pendant plus de 4 ans.

Guillaume Fournier avait épousé *Françoise Hébert*, belle-fille de Noël Morin, le 20 novembre 1651. Le 12 septembre 1663, Guillaume se faisait donner une quittance pour les 1000 livres tournois, qu'il avait fournies aux Morin en l'espace de 10 ans, et cela sans préjudice des droits de succession possédés par son épouse.

À la même époque, par l'entremise de son père, Nicolas Morin avait obtenu une concession des jésuites à Sillery. Celui-ci décédera quelques années plus tard. Puis, le 3 août 1664, le seigneur de Saint-Luc assista à l'élection du syndic Claude Charron.

Les bras de l'ancêtre tombaient de fatigue. Le 23 mai 1666, il concéda 30 arpents de terre à Jean Pannier, pour le prix et somme de 60 livres. L'acheteur retourna probablement en France. Jean Poitras le 2 août du même été, achetait l'autre moitié. Au recensement 1666, Marie-Charlotte Poitiers, veuve de Joseph Hébert tué par les Iroquois en 1661, vit sous le toit de sa belle-mère Hélène Desportes. Et, Jean Ballié gagne son pain comme domestique engagé de Noël. L'année suivante, Jean travaillait encore pour le compte de Morin. De plus, Zacharie Jolliet, 17 ans, apprenait son métier de charron avec son maître Noël Morin. La ferme possède alors 40 arpents en culture et 12 têtes de bétail. Depuis le 20 juin 1667, on a dressé un procès-verbal au sujet du chemin qui se rend à Sainte-Geneviève. Il était temps de l'améliorer.

Situation des dernières années

En 1668, les dés étaient jetés. L'habitation de la route Saint-Michel, obtenue des pères jésuites le 24 février 1663 dans la seigneurie de Sillery, 2 arpents de front sur 25, attribuée d'abord à Nicolas, passait définitivement à son frère Jean-Baptiste, sieur de *Rochebelle*. La ferme valait 450 livres. Nicolas était décédé avec une dette de 75 livres. Jean-Baptiste accepta cette terre pour 375 livres, valeur d'héritage. Le même jour, 25 février 1668, Noël Morin nomme Rochebelle son procureur ou administrateur.

Noël Morin, en 1664, avait été élu tuteur de Charles-Amador Marin, fils d'Abraham. Le 16 avril 1669, il signe une quittance aux Ursulines de Québec pour une somme de 240 livres, portion d'héritage en faveur de son protégé, qui sera ordonné prêtre le 14 mars 1671.

C'est le 4 mai 1670 seulement que nous apprenons que la partie de terre vendue à Pannier fut rachetée pour la somme de 90 livres par Charles Aubert, sieur de LaChesnaye.

Au début de 1671, le 4 janvier, Hélène et Noël précisent leurs intentions: tous leurs biens meubles et immeubles au jour de leur décès seront partagés entre leurs fils Charles et Alphonse, à condition qu'ils les entretiennent dès maintenant et jusqu'à leur mort. De plus, les fils donneront à leur jeune soeur Marie-Madeleine 300 livres, lorsqu'elle se mariera. Puis, le 12 novembre suivant, le sieur de Saint-Luc rend foi et hommage à Louis Couillard, sieur de L'Espinay.

La maître charron, 64 ans, ne se résigne pas facilement à chômer. Le 15 juin 1673, il accepte de « faire et parfaire » 24 montures de canon et d'en fournir le bois nécessaire. Je connais, dit-il, ces canons de la haute et basse ville. Charles Legardeur, premier conseiller du roi et commandant du château Saint-Louis, promet de rémunérer ce travail de confiance en donnant à l'ancêtre Morin 40 livres la monture, c'est-à-dire 960 livres.

Noël Morin et Louis Bossé, le 30 octobre 1674, s'entendent à l'amiable. Bossé avait obtenu une habitation à Montmagny. Sans nous expliquer les causes exactes du litige, Bossé remet sa terre à son seigneur Morin et exige même

une compensation de 60 livres. L'on sait qu'entre 1672 et 1676, le fief de Saint-Luc fut morcelé au profit de Guillaume Fournier, Jean Proulx, *Alphonse Morin*, Pierre Jolliet, Jean Ballié, Michel Isabel, David Corbin, Charles Bazire et Jean Rollandeau.

Les choses en étaient ainsi lorsque la généreuse et brillante *Hélène Desportes*, épouse fidèle, mère dépareillée et sage-femme appréciée, s'éteignit au coteau Sainte-Geneviève, à la Saint-Jean 1675. Hélas! son acte de sépulture n'est pas inscrit dans le registre de Québec. Mais son nom y paraît plus de 20 fois comme marraine.

La Morinerie

La troisième génération Morin atteignit le nombre de 56 sujets. Tous les enfants de Noël et de Hélène naquirent à Québec, où ils furent baptisés entre 1641 et 1656. Ce sont *Agnès, Germain, Louise, Nicolas, Jean-Baptiste, Marguerite, Hélène, Marie, Alphonse, Noël, Charles* et *Marie-Madeleine*. Marguerite décéda au berceau. Hélène et 2 garçons moururent durant leur adolescence. Nicolas, lui, avait 23 ans lorsqu'il dut démissionner devant la vie.

Nicolas Gaudry et Ignace Bonhomme, Charles Cloutier, Gilles Rageot, notaire, devinrent les maris d'Agnès, de Louise et de M.-Madeleine. Jean-Baptiste épousa Catherine Belleau; Alphonse, M.-Madeleine Normand et Angélique Destroismaisons. Ce dernier mourut à Montmagny et fut le seul avec ses 15 enfants à propager le patronyme *Morin* et *Valcourt*, une fraction de la grande morinerie canadienne d'aujourd'hui. Quant à Jean-Baptiste, il fit même partie du Conseil Souverain de la Nouvelle-France.

Les deux gloires de cette famille fondatrice Morin sont *Germain* et *Marie*. Germain, baptisé le 15 janvier 1642, fréquenta le Petit Séminaire de Québec et reçut le premier l'onction sacerdotale comme enfant du pays, le 29 septembre 1665. D'abord secrétaire de Mgr de Laval, il desservit comme missionnaire et curé plusieurs paroisses dont Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré. Il s'éteignit à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 août 1702.

Marie Morin, filleule de Louis d'Alleboust, sieur de Coulonges, à l'âge de 13 ans et à la demande de l'évêque de

Québec, entra chez les Hospitalières venues de La Flèche à Ville-Marie. Elle fut la première canadienne à prendre le saint habit à Montréal en 1663. Plus tard, Soeur Morin devint supérieure de son couvent. À l'intention des soeurs Hospitalières de Saint-Joseph de France, elle rédigea les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, trésor précieux pour comprendre l'histoire. Cette femme héroïque entra dans la gloire le 8 avril 1730.

Si les enfants Morin ont pu faire leur marque dans la société d'alors, c'est parce qu'ils avaient étudié chez les Ursulines ou chez les Jésuites.

Le 30 octobre 1675, après la mort de Hélène Desportes, le fils Jean-Baptiste s'engagea à soutenir son vieux père à condition que celui-ci lui verse la somme de 1 500 livres et la moitié des revenus du fief de Saint-Luc. Le jour suivant, tous les membres de la famille consentirent à vendre à Charles Bazire la totalité de la propriété de Sainte-Genève pour la somme de 3 000 livres.

Noël Norin, probablement en visite chez son fils Alphonse, mourut à Montmagny le 10 janvier 1680, en plein hiver. Le corps du défunt fut mis en terre ou dans un petit charnier, à Saint-Thomas. On célébra les funérailles 5 jours plus tard, à Québec. Alphonse et Jean-Baptiste, Gilles Rageot signèrent dans le registre de Notre-Dame.

Nos ancêtres furent les architectes de la construction de notre peuple. Nous en sommes les maçons. Suivons les plans.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Audouart, 6 janvier 1650; 2 mars 1652; 17 mai 1655; 4 juillet 1655; 18 avril 1656; 5 juin 1658; 15 juin 1662; 12 septembre 1663.

Greffe Becquet, 25 février 1668; 6 avril 1669; 4 mai 1670; 15 juin 1673; 1 novembre 1675; 21 novembre 1675; 8 juillet 1678.

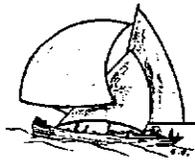
Greffe Duquet, 23 mai 1666; 2 août 1666; 6 février 1671; 30 octobre 1675; 24 septembre 1676.

Greffe Piraude, 16 décembre 1639; 4 septembre 1640; 10 juillet 1644.

Greffe Rageot, 5 novembre 1668; 12 novembre 1671; 4 février 1673.

Baillargeon, Noël, Le Séminaire de Québec sous l'Épiscopat de Mgr de Laval (1972), p. 20.

- Bonneau, Louis-Philippe, *Les Familles Morin de la Côte-du-Sud* (1988), pp. 30-44.
- Couillard, Després, Azarte, *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud* (1912), p. 26.
- Dauzat, Albert, *Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France* (1951), p. 441.
- Drouin, Gabriel, *Dictionnaire National des Canadiens Français* (1965), vol. 3, p. 1773.
- Gosselin, Auguste, Jean Bourdon (1892), pp. 144-146.
- Lafontaine, André, *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667* (1985), pp. 46, 117.
- Lefebvre, Esther, Marie Morin, premier historien canadien de Villemarie (1959), pp. 33-35.
- Lejeune, Louis, *Dictionnaire Général du Canada* (1931), vol. 2, p. 319.
- Morin, Paul, de Saint-Romuald, notes personnelles.
- Roy, P.-G., *Inventaire d'une Collection de pièces judiciaires* (1917), vol. 1, p. 4; *Papiers terriens de la Compagnie des Indes Occidentales, 1667-1668* (1931), pp. 43, 80, 82, 113-114.
- Trudel, Marcel, *Catalogue des Immigrants 1632-1662* (1983), pp. 91, 218; *Le Terrier du Saint-Laurent en 1663* (1973), pp. 176, 197, 199, 225, 226, 292, 514, 523, 527, 532, etc.
- Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 27, pp. 129-146, 176.
- Dictionnaire Biographique du Canada*, vol. 1, p. 272; vol. 2, pp. 511-514.
- Jugements et Délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, vol. 1, pp. 250, 400, 760-762.
- Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*, vol. 2, pp. 165-168.
- Nos Racines ou l'Histoire vivante des Québécois*, vol. 17, 3e couverture, p. 329.
- Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 6, p. 189.
- Société de Généalogie de Québec, L'Ancêtre*, vol. 10, pp. 87-92.



ROMAIN PHOCAS, DIT RAYMOND

Le patronyme *Phocas* n'a été porté au Canada que par l'ancêtre Romain. Cependant, quelques familles fondatrices réclament celui de Raymond.

Jean Raymond, dit *Bellegarde*, d'Escoyeux en Saintonge, soldat de la compagnie de Dorvilliers, épousa à Québec le 4 novembre 1686 Catherine Lemire, fille de Jean et de Louise Marsolet. Le couple n'eut pas d'enfant. Jean décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 avril 1700.

Toussaint Raymond, dit *Passe-Campagne*, originaire de Roulet dans l'arrondissement d'Angoulême, arriva au pays comme soldat. Le 29 juin 1692, à Laprairie, il devenait l'époux de Marie Lemaître, veuve Jean Duval. Leurs enfants Marguerite et Pierre décédèrent au berceau. Toussaint convola le 1er octobre 1696, à Montréal, avec Barbe Pilet, fille de François et de Françoise Loisel. Quinze enfants sont issus de ce second mariage. Plusieurs firent souche.

Jean Bertrand, dit *Toulouse*, porta également le surnom Raymond. Les soldats avaient toujours des surnoms. Le militaire Bertrand en avait deux. Il venait probablement de Saint-Lizier-du-Planté, arrondissement de l'Auch, en Guyenne. Le 10 février 1699, à Laprairie, il unissait sa vie à Louise Drousson, fille de Robert et de Jeanne Tardé. Les registres de Laprairie mentionnent la naissance de leurs dix enfants.

Il existe même une souche Raymond d'origine acadienne, celle de *François*, fils de Claude et de Marguerite



Romain Phocas dit Raymond

Morga, de la Marche, Doray. À Annapolis, le 6 juin 1707, François épousa Anne Comeau, fille de Pierre et de Jeanne Bourg; neuf de leurs rejetons sont connus.

Un autre *François Raymond*, fils d'Arnoul et de Barbe Noisel, de Notre-Dame-de-Morte, au duché de Luxembourg, devint vers 1749 le mari de Marie-Françoise Massard, veuve du cordonnier Pierre Barbereau, mère de quatre filles. Ce mariage eut lieu à Québec, vers 1749. Après la mort de sa première femme décédée sans enfants Raymond en février 1752, François convola en justes noces avec Marie-Joseph Quenet, le 16 octobre 1752. Elle lui donna deux garçons.

Le 10 novembre 1733, *Pierre Raymond*, originaire du diocèse de La Rochelle, époux de Françoise Lamoureux, père de deux enfants connus, maître cordier, promet payer au négociant François Perrault la somme de 360 livres, 16 sols, pour 29 baillots de chanvre reçus, dont 16 pourris et de nulle valeur. Ce Pierre Raymond demeurait à Québec, «faubourg St Nicolas, vis-à-vis la fontaine du Roy».

Raymond, Raimbaud ou Rambaud rappellent un nom de baptême germanique. La forme italianisée Rambaldi signifie: *conseil audacieux*. Phocas est peut-être une corruption du mot *Fougasse* connu dans le Midi de la France. Il signifie celui qui fabrique ou vend des fouaces, c'est-à-dire une sorte de galette épaisse, cuite au four. En latin, *focacius panis* veut dire pain cuit sous la cendre.

Place à Romain Phocas, dit Raymond.

Langon

Romain Phocas était originaire de *Langon* en Guyenne. La ville de Langon, appelée *Alitngo* au temps de César, se mire dans les eaux de la *Garonne*, sur la rive gauche. La petite patrie de Romain Phocas possède une histoire deux fois millénaire. Anglais et Français, catholiques et protestants se sont souvent disputés dans cette localité du sud-ouest de la France. Jusqu'à la Révolution française, les fidèles de Langon relevaient de l'autorité épiscopale de *Bazas*. Romain Phocas a-t-il connu son évêque Mgr Jean-Jacques de Gourges (1684-1924)? L'évêché de Bazas, supprimé en 1790, a été remplacé par celui de *Bordeaux*.

La *Guyenne* ou l'*Aquitaine*, la plus ancienne des provinces françaises, a été morcelée. Aujourd'hui, Langon fait partie du département de la *Gironde* dont il est un chef-lieu d'arrondissement avec Bordeaux, Blaye, Lesparre-Médoc et Libourne.

Lors de son contrat de mariage, Romain Phocas déclara être originaire de la paroisse de *Saint-Pierre*. Ne s'agirait-il pas de la commune actuelle de *Saint-Pierre-de-Mons* en banlieue de Langon? Selon nos sources canadiennes, Romain naquit vers 1684. Il était fils de *Renaud* et de *Catherine de Gaspard*. C'est tout ce que nous connaissons présentement de sa vie en France. Comme la marée se fait sentir à Langon, il dut descendre la Garonne jusqu'à Bordeaux et de là prendre un navire en partance pour le Canada, au début du XVIII^e siècle.

Nouvelle-France

Nous connaissons le lieu d'origine de *Romain Phocas*, mais nous ignorons tout de sa venue sur les bords du Saint-Laurent. Arriva-t-il en même temps qu'André Chauvet, dit Camirand, sergent de la compagnie de Courtemanche, soldat originaire de la région de Langon? Romain fut-il un engagé du Séminaire de Québec comme l'ancêtre Plourde? Aucune preuve. Avait-il été au service de Louis Aubert, sieur de Forillon, propriétaire de la seigneurie de Kamouraska? Peut-être.

Romain avait obtenu une concession quelque temps avant son contrat de mariage passé devant Janneau le 20 janvier 1709. En effet, il est dit que lui et sa future seront nourris par son beau-père jusqu'à ce qu'il se soit bâti et qu'il ait fait un désert... Romain Phocas était-il déjà un concessionnaire lors de son mariage? La discussion serait alors close si le notaire avait dit franchement: lorsque le futur époux aura obtenu son lot. Le père Georges Desjardins, S.J., est formel: Romain Phocas reçut sa terre de ses beaux-parents *Mathurin Ouellet* et *Angélique Lebel*, le 13 février 1711, pour laquelle il donna 150 livres. L'habitation obtenue avait 4 arpents de front; elle était située entre Nicolas Lebel, fils, et le dit Mathurin Ouellet. Le dénombrement de 1723 montre bien que Romain vit à cet endroit, c'est-à-dire au petit Kamouraska ou partie sud-ouest de Kamouraska, près de la petite rivière ou le «Ruisseau du

Bras» qui vient se jeter dans l'anse de Kamouraska. C'est le fils Gabriel qui posséda une terre au «Cap-au-Diable», Saint-Denis.

Épousailles à Rivière-Ouelle

Lundi 21 janvier 1709, à Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle, l'abbé Bernard de Roqueleyne bénit le mariage de *Romain Fogas*, «agé de vingt cinq ans», et de «*Marie Angélique Houallet* aagé de dix huit ans». Il y avait eu auparavant publication de trois bans de mariage faite le 30 décembre 1708, les 1er et 6 janvier 1709, «en léglise de cette paroisse». François Bouchard et Guillaume Soucy, tous deux nommés au registre, servirent de témoins aux nouveaux mariés.

L'aïeule des Phocas, dit Raymond, était la fille aînée de *Mathurin Ouellet* et d'*Angélique Lebel*, la petite-fille des ancêtres René Ouellet et Nicolas Lebel.

L'acte de naissance et de baptême de *Marie-Angélique Ouellet* avait été consigné dans le registre de Rivière-Ouelle, le 5 novembre 1691. Son grand-père René Ouellet fut son parrain et Marie Gobeil, femme de Pierre Hudon, dit Beaulieu, sa marraine.

La vie du couple Ouellet-Phocas a presque été effacée de notre histoire. Le premier registre de Saint-Louis de Kamouraska 1709-1727 a été détruit par le feu. Nous savons que Marie-Angélique mit au monde une enfant qui a survécu: *Geneviève*.

Le 3 mai 1717, ce fut l'inventaire des biens de «*Remon de Fogas*», veuf de Marie-Angélique Ouellet, père de la petite Geneviève, habitant au petit Kamouraska. Les cendres de *Marie-Angélique* reposent vraisemblablement dans l'enclos appelé *le Berceau de Kamouraska*, endroit qui a constitué, de 1672 à 1791, le centre civil et religieux du bas du fleuve, à l'est de Rivière-Ouelle. Deux églises, disparues depuis, ont été bâties là et 1 300 pionniers, pionnières, attendent le jour de la résurrection dans ce cimetière.

Secondes noces

Lorsque Romain Phocas fit dresser l'inventaire de ses biens, le 3 mai 1717, le notaire Janneau mentionna entre

autres une terre de 4 arpents de front sur laquelle il y avait «une maichante maizon couverte de paille, de pisse sur pisse, avec 5 arpents de terre labourable & 4 arpents de prairie». Le colon Phocas travaillait fort dans ce pays où la saison d'été est courte et la terre parfois rebelle. Pour subsister, Romain devait certainement aller chercher du poisson dans le fleuve généreux et chasser le gibier à poil et à plume dans l'arrière-pays giboyeux.

Romain Phocas se maria en secondes noces avec *Thérèse Saint-Pierre*. Nous pouvons établir la date approximative du mariage en calculant par l'âge des enfants Saint-Pierre-Phocas à leur décès. L'aîné Jean fut inhumé le 17 novembre 1766, à l'âge de 50 ans. Il serait donc né en 1716. D'où l'on peut conclure que Romain et Thérèse se sont mariés vers 1715, à Kamouraska.

Thérèse Saint-Pierre avait vu le jour à Rivière-Ouelle, le 12 septembre 1690, où l'abbé Francheville lui conféra le baptême le 22 du même mois, en présence de ses parrain et marraine Pierre Dancause et Marie Champion, femme de Mathurin Dubé. Son père *Pierre de Saint-Pierre*, fils de Michel et de Françoise Angran, se disait originaire de Saint-Martin-du-Pont, ville de Rouen, en Normandie. Il avait épousé *Marte Gerbert*, fille de Mathurin et de Élisabeth Targer, le 24 avril 1679, à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Thérèse Saint-Pierre était 7^e enfant d'une famille de 15.

Romain et Thérèse vécurent au *petit Kamouraska*.

Au fil des ans

Si nous nous fions aux documents laissés par l'histoire, la vie de l'ancêtre Phocas en fut une très banale. Je me hâte de rectifier cette impression. Dans les commencements, il fallait lutter ferme pour dompter cette nature vierge et lui arracher ce qui était nécessaire à la vie. Ensemble, les pionniers firent reculer la forêt et pousser les maisons. Ils ont bâti un pays.

Après la mort de Mathurin Ouellet, la belle-mère Angélique Lebel légua ses biens à Jean Michaud, époux de sa fille Cécile Ouellet. À cette occasion, *Romain Phocas* donna son consentement et se fit un devoir d'assister à la

lecture du contrat passé à La Pocatière, le jour de la Sainte-Anne 1725.

Le 9 juillet 1736, *Geneviève Phocas*, femme de Pierre Levasseur depuis le 7 novembre 1735, fit donation de ses droits successifs à son père et à sa belle-mère Thérèse Saint-Pierre, disant qu'elle avait reçu d'eux tout ce qu'ils avaient pu lui donner. L'on sait que Geneviève devint responsable de 11 enfants Levasseur. Le curé Auclair, qui avait rédigé l'acte de donation, le versa au minutier du notaire Nicolas Boisseau le 8 octobre suivant.

Et la vie continua ainsi, paisible mais laborieuse, pendant plus d'un quart de siècle.

La raymonderie

Le couple Saint-Pierre-Phocas procréa 8 garçons: Jean, François-Romain, Pierre, Joseph-Marie, Paul-Étienne, Gabriel, Antoine et Jean-Clément. Comme le premier registre de Kamouraska n'existe plus, nous ne savons pas s'il y eut d'autres enfants nés et décédés avant 1727. À la deuxième génération, le surnom *Raymond* était presque généralisé.

Les deux derniers enfants disparurent dans la fleur de l'âge. *Antoine*, né le 15 janvier 1733, fut inhumé le 5 octobre 1752, à l'approche de ses 20 ans. Le cadet *Jean-Clément* vit le jour le 3 mars 1735. Il quittait les siens, lui aussi, en 1752, le 15 novembre. Ces deux décès arrivés durant le même mois laissent peut-être entendre qu'il y eut une épidémie, quelque chose du genre.

Les 6 autres frères s'établirent sur des terres de Kamouraska. Tous fondèrent un foyer. Seul *Joseph-Marie* se maria deux fois: d'abord avec Madeleine Labourlière, dit Laplante, le 24 octobre 1757, puis avec Geneviève-Françoise Ouellet le 13 juin 1761. *Gabriel* et *Pierre* trouvèrent leur épouse à Rivière-Ouelle: Marie-Josèphe Dubé et Marie-Anne Dancause. *Jean*, *François-Romain*, *Étienne*, s'allièrent aux familles Hudon, Cordeau et Lebel.

D'après Mgr Cyprien Tanguay, le nombre des sujets de la troisième génération s'élève à 48, soit une moyenne de 8 enfants par famille. Le recensement de 1762, dont le manuscrit est conservé au Séminaire de Québec, nous

donne un condensé révélateur des biens matériels des Raymond. Ils possèdent 20 arpents de terre en culture, 104 minots de graine de semence, 14 vaches, 4 boeufs, 12 chevaux, 23 cochons, 25 moutons et 7 taurailles. L'habitant de loin le plus prospère fut François-Romain.

Jean, l'aîné des Raymond, fut inhumé le 17 novembre 1766, à Kamouraska. Quant à Gabriel, on déposa sa dépouille mortelle en terre, le 10 janvier 1785. Telle est la raymonderie au début du Régime anglais. Bientôt, elle enverrait ses sujets dans tout le Canada et les États-Unis d'Amérique.

L'ancêtre *Romain Phocas*, selon une tradition de famille, fit cession de ses biens à Gabriel. Il quitta les siens au début de 1762: inhumation au berceau de Kamouraska le 9 janvier. Sa fidèle épouse Thérèse Saint-Pierre alla le rejoindre, le 22 août 1763.

Selon Charles Ribbe, les hommes doivent développer «un culte pour la mémoire de leurs descendants, pour ceux dont ils s'honorent de porter le nom, dont ils continuent la race et auxquels ils tiennent comme les fruits aux branches, comme les branches aux racines».

Un fleuron Raymond

Le 20 août 1912, naissait *Gérard Raymond*, fils de Camille Raymond et de Joséphine Poitras, de la paroisse de Saint-Malo, banlieue de la ville de Québec. Cet enfant devait devenir non seulement un fleuron Raymond mais un modèle pour la jeunesse canadienne-française, la fierté de ses contemporains.

Gérard Raymond, 8e génération Phocas-Raymond, entra au Petit Séminaire de Québec en 1924. Il fut un élève brillant et aimé. Terrassé par la maladie, la «tuberculose», il quittait l'institution qu'il aimait le 9 janvier 1932. Puis, le 5 février suivant, il entra à l'hôpital Laval où il décéda durant la nuit du 5 au 6 juillet 1932. Comme Thérèse de l'Enfant-Jésus, il a été connu du grand public par la publication de son *journal intime*. Son idéal était: souffrir et aimer; son grand désir: devenir prêtre, missionnaire et martyr.

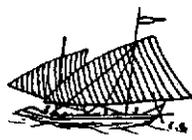


Gérard Raymond
1912-1932

Le procès informatif de la cause de la béatification de Gérard se terminait le 22 mai 1965: un rapport de 960 pages. Gérard Raymond attend nos prières pour les présenter au Seigneur et les exaucer.

BIBLIOGRAPHIE

- Greffe Boisseau, 10 novembre 1733; 8 octobre 1736.
Greffe Janneau, 20 janvier 1709; 13 février 1711; 3 mai 1717.
Dauzat, Émile, Dictionnaire étymologique des Noms de famille et Prénoms de France (1951), p. 263.
Desjardins, Georges, S.J., Les Roy-Desjardins de St-Denis de Kamouraska (Édition du Bien Public, 1971), pp. 103-109. Généalogie de Zoé (Phocas-) Raymond.
Miner, Horace, St. Denis, a French Canadian Parish (1939), pp. 10-13.
Paradis, Alexandre, Kamouraska 1674-1948 (1984), pp. 207, 295-297.
Raymond, Alphonse, Au fil de mes jours à Kamouraska (1983), pp. 11-14.
Tanguay, Cyprien, Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, vol. 1, p. 481; vol. 6, pp. 342-343.
Dictionnaire Biographique du Canada, vol. 1, pp. 413-414. Nicolas Juehereau de Saint-Denis.
Gérard Raymond, Une âme de prédilection 1912-1932, publié par les amis de Gérard Raymond le 10 novembre 1983 à Québec.
Raymond, Thomas, notes personnelles. Cet oncle de Trois-Pistoles nous apprend que Gérard Raymond faisait partie d'une famille de 8 enfants. Deux de ses soeurs devinrent religieuses de la Congrégation Notre-Dame: *Marte-Camille* et *Thérèse*. Son frère *François-Xavier* est curé de Nantes, comté de Frontenac.
Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. 6, note; vol 7, pp. 36-37.
Rapport des Archives de la Province de Québec, vol. 21, p. 436. Michel Bégon, intendant, oblige Mathurin Ouellet, la veuve Guillaume Paradis et Raymond Focas, habitants de Kamouraska à payer la rente des bancs qu'ils occupent dans l'église de la dite paroisse (Québec, 22 août 1713).



LOUIS TÉTREAU

Le fils de *Mathurin* et de *Marie Bernard*, *Louis Tétreau* naquit vers 1635, dans une petite localité française appelée *Louin* et dont l'église paroissiale était sous la protection de *Saint-Martin*. *Louin* fait aujourd'hui partie du canton de *Saint-Loup-Lemairé* et de l'arrondissement de *Parthenay*, dans le département des *Deux-Sèvres*. *Louin* relève toujours de l'évêché de *Poitiers*, ancienne capitale du *Poitou*. La rivière *Thouet* est peut-être le seul accident géographique digne de mention dans les parages du patelin de l'ancêtre Tétreau.

Un jour, Louis décida de tenter l'aventure vers le Nouveau Monde. Qui lui en donna l'idée? Quels étaient les motifs de cette orientation de taille? On ne le saura jamais. Vers l'âge de 24 ans, il apparaît dans la petite histoire de notre pays.

Trois-Rivières

L'arrivée de Louis Tétreau à Trois-Rivières ne passa pas sous silence, parce qu'il avait toupet «rousseau» et langue bien pendue.

Jean Buissonneau, meunier demeurant au Cap-de-la-Madeleine, se présente, le 23 janvier 1662, devant *Pierre Boucher*, pour déclarer sous serment qu'au milieu de 1660 un de ses amis nommé *Jacques*, un parent de Louis Tétreau, avait déclaré que ce dernier vivant à Trois-Rivières, avait été marié en France, qu'il était père d'une fille et même qu'il avait travaillé avec lui à La Rochelle, etc. Était-ce bavardage, jalousie, ragot ou cancan? Le texte un



Louis Tétreau

peu farfelu n'eut pas de conséquence, mais il nous permet de fixer l'arrivée de Louis Tétreau au Canada, vers 1660.

À l'été 1662, le 12 septembre, *Jean Lemoyne*, habitant de Trois-Rivières depuis 6 ans, et *Louis Tétreau*, son fermier, s'amènent chez le notaire Louis Laurent. Le plaignant déclare que son employeur lui a fait de belles promesses et qu'il a ri de lui en le faisant travailler pour rien. Deux arbitres évaluèrent à 30 livres le travail accompli par Louis Tétreau sur la terre à Lemoyne.

Évidemment, la réclamation tenace de Louis Tétreau n'était pas de nature à protéger son emploi! Il se tourna alors vers les Jésuites. Le frère François Malherbe, procureur des missions, permit à ce cultivateur d'expérience d'exploiter 100 acres de terre contigus à la propriété de sa Compagnie installée à Trois-Rivières. Le bail d'une durée de 4 ans obligeait Louis à semer la moitié de la ferme en blé, sans parler des 6 minots de pois, etc. Le bailleur fournira 4 boeufs, 2 vaches, 2 veaux, 3 truies, 1 cochon, 18 poules, 1 coq, la moitié des grains de semence et un homme au temps des récoltes et du vannage, etc. Louis aura ainsi la moitié des récoltes et bien d'autres avantages. Il s'engagea aussi à livrer, chaque année, 30 cordes de bois d'érable au monastère des Jésuites, pour le prix de 4 livres la corde. Louis Tétreau fit sa marque, un genre de D majuscule, au bas du bail. L'avenir s'annonçait intéressant.

Noëlle Landeau

Jean Beaudoin, baptisé le 27 mai 1635 à Courcival dans le Maine, arriva au pays en 1658. Il épousa, le 12 août 1659, à Trois-Rivières, *Noëlle Landeau*, fille de défunt *Jean* et de *Marie Aubert*. L'épouse avait reçu le baptême le 2 novembre 1638 à Jauzé, également dans la province du Maine. Jean Beaudoin décéda prématurément, laissant à sa femme un garçon *Louis* et une fille posthume *Madeleine*, baptisée le 22 avril 1662.

Louis Tétreau rencontra la veuve Beaudoin et lui proposa le mariage. Elle accepta. Dans leur contrat passé devant le notaire Séverin Ameau le 23 janvier 1663, nous apprenons que Noëlle et Louis mirent ensemble tout leur avoir. Il fut stipulé que Madeleine Beaudoin serait nourrie

et entretenue dans la famille et qu'elle partagerait les droits des enfants qui naîtront du futur mariage. L'aîné Louis Beaudoin ne survécut pas.

Claude-Jean Allouez, S.J., les déclara unis par les liens du mariage, le samedi 9 juin 1663, en présence de Massé Besnier, Pierre Lefebvre et Séverin Aneau, époux de Madeleine Beaudoin et beau-frère de l'épousée.

Au recensement de 1666, le couple Tétreau vit dans la ferme des Jésuites. Deux domestiques: Jacques Bissonnet et Jean Monet habitent sous leur toit. L'année suivante, nous retrouvons les Tétreau au Petit-Cap de la Magdeleine, où ils possèdent 1 bête à cornes et 5 arpents de terre en culture. Possédaient-ils une ferme louée? Un chez-soi définitif? L'avenir le dira.

Propriétaire terrien

Louis Tétreau ne semble pas avoir été un sédentaire. Il n'avait pas peur d'acheter et de vendre des terres. Il n'est pas toujours facile de connaître l'endroit précis où vit sa famille.

Le 17 mars 1665, Louis obtint officiellement 2 lots de terre de 2 x 40 arpents sur le chenal de la rivière Sainte-Anne, dans la seigneurie de Champlain possédée par Étienne Pézard. Il y bûcha la valeur de 5 arpents carrés de bois. Louis et Noëlle, le 26 février 1670, vendirent ces lots à Jean Baril, qui déboursa la somme de 300 livres en 3 versements égaux pour les acquérir.

Pour 80 livres, le 30 juin 1668, il devenait propriétaire de 2 arpents de front dans la seigneurie de Champlain. Le vendeur se nommait Jean Bellet, dit LaChaussée. Dès le 4 octobre suivant, Louis revendait ce bien à un nommé Jacques Lafontaine.

Louis Pinard, le 19 février 1670, concéda 7 arpents de front de terre sur 20 arpents de profondeur à Louis Tétreau. Cette propriété se trouvait dans le fief Hertel, échu par succession à Madeleine Hertel, femme de Pinard. Cette acquisition élevait d'un seul coup Louis Tétreau au rang de petit seigneur... Cette partie du fief avait une maison de charpente et 45 madriers prêts à être utilisés. De plus, Pierre Disy et Martin Foisly, établis en bas du ruisseau de

l'Arbre-à-la-Croix, devenaient les censitaires de Tétreau. C'est à lui qu'ils paieraient désormais leurs redevances seigneuriales. Quel fut le prix de pareil achat? Pinard demanda 642 livres; mais, comme il devait déjà à son acheteur 342 livres pour le reste du paiement d'une habitation à la côte de Champlain, il ne recevra que 300 livres «en castor ou peaux d'originaux» avant le 24 juin 1671.

Les Tétreau voulaient encore plus de terre, de la bonne terre. Séverin Ameau, beau-frère de Noëlle Landeau, concéda, le 15 février 1671, 9 arpents de front, «faisant trois habitations sur quarante de profondeur», au fief de Nicolas Marselet. Comme par un heureux hasard, cette concession royale était proche du fief Hertel. Louis n'avait qu'à payer annuellement pour toute la concession 1 1/2 boisseau de blé, 3 chapons et 3 deniers de cens. C'était un cadeau princier.

Et, le 27 septembre 1671, Louis Pinard donna quittance à Louis Tétreau de la somme de 642 livres pour la vente de son habitation à l'Arbre-à-la-Croix. Mais, le 28 octobre 1673, Pinard, homme clairvoyant en affaires, voulut reprendre la plus belle partie de son fief Hertel, qui s'étendait à 2 lieues dans les terres. En cédant le bord du fleuve, il restait avec un territoire pour lors peu rentable. Tétreau et sa femme veillaient au bon grain. Ils en profitèrent pour demander 660 livres pour le fond de terre, 593 livres comme prix de la maison et de la grange, une rente rachetable de 25 minots de blé. Le brasseur d'affaires dut en passer par là. Antoine Desrosiers et Jacques Brisset, fils, signèrent cet accord comme témoins.

Tout de même, Louis Pinard aimait transiger avec Louis Tétreau. Il l'aborda, le 15 avril 1674, pour lui offrir une habitation de 6 arpents de front sur 40 de profondeur, située entre la terre de Folsy et de Martin Brunet, à la prairie Marsolet, donc tout près de la propriété Tétreau. Ce dernier se dit d'accord pour payer à Nicolas Marsolet les rentes et cens annuels: 1 boisseau de blé, 10 chapons, 2 deniers, etc., et à Pinard: 200 livres, valeur «de la maison qui est bastie sur icelle».

Louis et Noëlle ne quittèrent pas le dur labeur. En 1681, ils sont à Champlain où 8 bouches à nourrir sont présentes

à leur table. Ils possèdent 1 fusil, 9 bêtes à cornes, 18 arpents en culture. René Beaudoin, époux de Marie Raclos, et Michel Desrosiers, propriétaire de 35 arpents de terre défrichée, sont leurs voisins.

Prudence juridique

En Nouvelle-France, les contrats de mariage étaient rédigés selon la coutume de Paris. Lorsqu'un des conjoints mourait, le survivant ne conservait que la moitié des biens meubles et immeubles, après avoir réglé la question du douaire et du préciput. Le veuf ou la veuve devait partager en parts égales la moitié de la terre entre les enfants. Ce système causait souvent des déchirements douloureux entre les membres d'une même famille, au lieu de les protéger.

Louis Tétreau et *Noëlle Landeau* voulurent éviter pareille situation. Par acte notarié le 25 février 1685, Louis et Noëlle, «demeurant au fief marsolet», se font don mutuel et explicite de tous leurs biens sans exception. Ce «don réciproque l'un à l'autre au dernier survivant d'eux» bloquait toute procédure judiciaire. Ainsi, un inventaire, souvent coûteux, devenait inutile, parce qu'il n'y avait plus d'obligation de partage.

Landeau-Tétreau

Madeleine, fille de Marie-Noëlle Landeau et de Jean Beaudoin, ne connut jamais son père. Elle fut élevée avec les enfants Tétreau comme étant leur aînée. À l'âge de 17 ans, elle donna son cœur à Martin Foisy, un pionnier originaire de la Champagne, veuf de Jeanne Bouchard. Elle fut mère de 11 enfants et demeure l'aïeule d'une belle descendance Beaudoin-Foisy.

Quant à la famille *Landeau-Tétreau*, elle compte 9 sujets: Marie, Claude, Louis, Jacques, Daniel, Marie-Françoise, Joseph-Marie, Michel et Jean-Baptiste. L'acte de baptême des deux premiers se trouve à Trois-Rivière; celui des deux derniers à Champlain; celui des trois autres est disparu. Le 10 juillet 1684, *Michel*, âgé de 3 ans, fut inhumé à Champlain. *Claude* tomba sous la hache iroquoise, le 16 septembre 1695.

Marie Tétreau, filleule d'Étienne Pézard, seigneur de Champlain, et de Marie-Madeleine Hertel, le 8 mars 1664, épousa à Champlain Paul Desmarais, le 14 octobre 1681. Sa descendance nombreuse fait honneur à notre peuple. Quant à *Louis*, il se maria en 1695 avec Geneviève Brunet, mais n'eut pas de postérité. La mort vint le rejoindre, le 31 juillet 1699, à l'Hôpital de Montréal. Était-ce à la suite d'un accident? Louis avait été un voyageur vers l'Ouest. Nous savons que, le 16 septembre 1697, il avait contracté une obligation envers Charles de Couagne. Il lui devait 374 livres, 12 sols, 10 deniers, pour marchandises fournies pour son équipement et commerce du dit voyage.

Jacques fréquenta lui aussi une fille d'Antoine Brunet et de Françoise Moisan. Marguerite Brunet devint son épouse à Notre-Dame de Montréal, le 15 octobre 1698, et lui apporta au cours des années 10 enfants à aimer. Catherine Charron, veuve François Chagnon, mère de 6 enfants, trouva un mari protecteur en la personne de *Daniel Tétreau*, le 10 octobre 1694, à Verchères. Elle ajouta 7 nouveaux sujets au patronyme Tétreau.

Marie-Françoise fut la deuxième à quitter le foyer familial Tétreau. Le 12 novembre 1691, à Boucherville, elle s'engageait dans l'état du mariage avec Laurent Benoit, dit Livernois, fils de l'ancêtre Paul et d'Élisabeth Gobinet. Treize marmots se succédèrent dans le berceau de ce foyer. Le huitième enfant Tétreau porta le prénom de *Joseph-Marie* et le surnom de DUCHARME. À Montréal, le 12 juin 1700, il prenait comme compagne de vie Anne Jarret, fille d'André, sieur de Beauregard, et de Marguerite Anthaume. Ils furent responsables d'une douzaine d'enfants.

Enfin, *Jean*, le cadet mais non le moindre, filleul de Claude, son frère, et de sa demi-soeur Marie-Madeleine Beaudoin, se dirigea d'abord vers le sacerdoce. En 1703, il était tonsuré par Mgr de Laval. On le retrouve plus tard comme maître d'école itinérant. Il reçut, en 1712, une commission de notaire pour la seigneurie de Boucherville. À cet endroit, le 8 juillet 1710, il s'était marié avec Marie-Jeanne Tailhandier, fille du juge seigneurial Marien et de Madeleine Beaudry. Jean-Baptiste Tétreau devint même notaire royal et greffier à Montréal. Avec son épouse, il fut responsable de 4 fils dont 2 morts en bas âge. Il décéda

avant le 11 février 1730, jour où sa veuve convola avec Jean Latour, à Boucherville.

Une conclusion s'impose. Les enfants Landeau-Tétreau firent honneur à leurs parents et à la patrie.

Dernières années

Après leur donation mutuelle en février 1685, les Tétreau mirent la pédale douce. Cependant, le 29 mai de la même année, ils succombèrent à la tentation d'acheter une autre terre de 3 x 40 arpents. Cet achat fait à Bernard DuMouchel, dit LaRoche, maître cordonnier, fut annulé le 19 juillet 1686.

Je n'ai pas lu la quittance conservée au minutier Demeromet où il est écrit, selon une sentence de la cour du 28 avril 1689, que Jacques Hubert, seigneur de Grondines, s'était contenté de 60 livres de rente et de 109 livres de dédommagement de la part des Tétreau.

Il semble que *Louis Tétreau* organisa sa vie en mettant ses fermes en location. Ainsi, le 2 juillet 1690, il loue une concession de 6 arpents de front, où il demeure, à Pierre Campeau, dit Jolicoeur, de Bécancour, et 15 autres arpents au lieu du désert brûlé. Le bail était d'une durée de 3 ans. Le 9 mars 1692, Louis, de Longueuil, le fils, pensons-nous, conclut un marché presque identique avec François Bigot.

Entre 1692 et 1697, Louis et Jacques Tétreau gagnaient leur vie comme voyageurs vers l'Ouest. À l'époque, les forces vives de la colonie s'adonnaient au commerce lucratif des pelleteries et délaissaient la culture des champs.

Toute la famille Tétreau, à l'exception de Joseph et de Jean, avait trouvé son chemin. L'ancêtre *Louis* pouvait dire: mission accomplie! Le 22 juin 1699, au premier pas de l'été, il arrêta sa marche sur la terre de Champlain. Un homme si méritant n'eut droit qu'à quelques mots dans le registre paroissial: les noms des témoins, Daniel et Joseph Tétreau, Louis Geoffroy.

Veuve Landeau

La veuve Landeau mit ordre à ses affaires en l'année 1701, sans bruit mais sagement. D'abord, le 27 juillet, son

gendre *Paul Desmarais* lui promet verser 15 livres de rentes annuelles en échange de 90 arpents de terre qui avaient été possédés par défunt *Claude Tétreau*, dans les îles Bouchard. À cette occasion, *Marie-Noëlle* déclara avoir élu son domicile à Ville-Marie, rue Saint-Vincent.

Le 2 août suivant, devant le même notaire Adhémar, la veuve donna quittance à *Pierre Mallet* pour les intérêts d'une dette de 850 livres, valeur d'une maison qu'il avait achetée de Louis Tétreau à une date indéterminée. Mais, le 10 septembre, nous retrouvons la veuve chez le vieux notaire Ameau de Trois-Rivières, en compagnie de son fils *Jean-Baptiste*. Elle lui vendait alors 6 arpents de front de terre à la prairie Marsolet, avec grange, maison et 14 arpents labourables à la charrue. Le bien paternel passait ainsi au cadet de la famille, qui pendant 8 ans consécutifs devait remettre à sa mère 9 minots de blé et la somme globale de 150 livres. Après la mort de Marie-Noëlle, les enfants Tétreau approuvèrent cette vente à l'unanimité devant le notaire Adhémar.

L'aïeule déclara explicitement vivre à Montréal le 17 mai 1705, jour où elle donnait une seconde quittance à Pierre Mallet, rue Saint-Vincent, pour le paiement des intérêts de sa maison. *Marie-Noëlle Landeau* fut enterrée dans le cimetière de Montréal, vendredi 24 septembre 1706. Le sulpicien Yves Priat présida la cérémonie en présence de deux prêtres du Séminaire: Henri-A. Meriel et Antoine-Amable Devalens. Ce dernier avait été présent à l'enterrement de Marguerite Bourgeois, le 13 janvier 1700.

Le curé de Champlain, Louis Geoffroy, le 12 octobre 1706, frappait à la porte du notaire Adhémar. Il venait lui remettre le testament de la veuve Landeau, qu'il avait lui-même rédigé devant témoins le 6 janvier 1701. La première mère des *Tétreau* d'Amérique avait laissé 60 livres à la Fabrique de Champlain pour des honoraires de messes et autant aux Récollets de Trois-Rivières ou à ceux de Montréal, selon le lieu de sa mort.

Marie-Noëlle Landeau, tes descendants continuent de t'aimer et de t'admirer, parce qu'en toi ils reconnaissent une aïeule humble, sage et généreuse, une digne pionnière du pays!



Délla Tétreault
Mère Marie du Saint-Esprit

*Fondatrice des Missionnaires de l'Immaculée-Conception.
Née à Martville, Québec, Canada, le 4 février 1865 et
décédée à Montréal, le 1er octobre 1941.*

Une gloire particulière

Alexis Tétreault, le 5 octobre 1852, épousait *Céline Ponton*, à Sainte-Marie-de-Monnoir, aujourd'hui *Marieville*. Le 4 février 1865, cette famille s'enrichissait de deux nouveaux membres, des jumeaux: un garçon robuste qui mourra quelques mois plus tard, une fille malingre, *Délia*, qui deviendra une gloire de l'Église canadienne. Elle sera la fondatrice de l'*Institut des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception*.

Cette fondation remonte au 7 décembre 1904, veille de la fête de l'Immaculée-Conception. Dès 1909, cette congrégation missionnaire envoyait 6 religieuses à Canton, en Chine. Depuis cette époque glorieuse, plus de 800 soeurs ont exercé leur apostolat dans plusieurs pays de 4 continents.

Soeur *Délia Tétreault* décéda à Montréal, le 1er octobre 1941. En vue de l'intronisation à Rome de la Cause de la béatification de cette pionnière de l'Église missionnaire du Canada français, le tribunal diocésain de l'archevêché de Montréal, mandaté à cet effet, terminait son travail de recherche, le 30 novembre 1987. Il présenta alors un volumineux dossier de près de 13 000 pages, qui a été ensuite transmis au Vatican. Supplions le Seigneur de glorifier *Délia Tétreault*, en religion *Mère Marie du Saint-Esprit*, descendante à la neuvième génération de *Louis Tétreau* et de *Noëlle Landeau*.

BIBLIOGRAPHIE

Greffe Adhémar, 27 juillet 1701; 31 août 1701; 17 mai 1705; 27 juillet 1706; 12 octobre 1706.

Greffe Ameau, 23 janvier 1663; 17 mars 1665; 19 février 1670; 26 février 1670; 15 février 1671; 25 février 1685; 29 mai 1685; 10 septembre 1701.

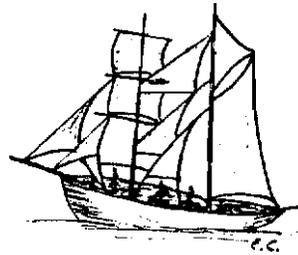
Greffe Cusson, 2 juillet 1690; 9 mars 1692.

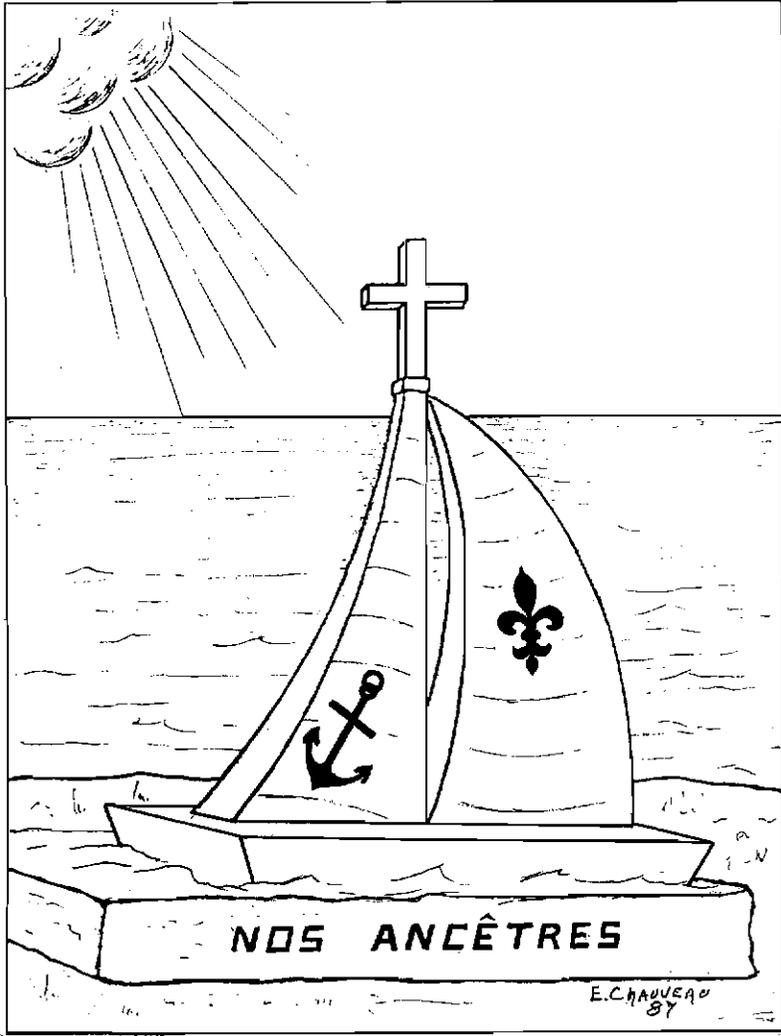
Greffe Demeromont, 28 avril 1689.

Greffe Herlin, 15 décembre 1661. Vente de Louis Tétreau à Louis Boussot, dit LaFlotte, d'une terre sise en la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine. Original déchiré par endroits.

Greffe Larue, 30 juin 1668; 4 octobre 1668; 27 septembre 1671; 28 octobre 1673; 15 avril 1674.

- Greffe Laurent, 23 janvier 1662; 12 septembre 1662; 15 octobre 1662.
Greffe Maugue, 30 avril 1692; 19 septembre 1694; 12 février 1695; 31 mars 1696.
Greffe Pottier, 16 septembre 1697.
Cloutier, P., Histoire de la paroisse de Champlatin (1915), vol. 1, pp. 73, 81-82, 96.
Dauzat, Albert, Dictionnaire étymologique des Noms et Prénoms de France (1951), p. 567. Ce patronyme paraît se rapporter au verbe téter comme Tétrel et Tettelin.
Jetté, Dictionnaire Généalogique des Familles du Québec (1983), pp. 1070-1071.
Jordy, G.-A. de, Généalogie des Principales Familles du Richelieu (1927), vol. 2, p. 230.
Lafontaine, André, Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667 (1985), pp. 80, 187; Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681 (1986), p. 78.
Trudel, Marcel, Catalogue des Immigrants 1632-1662 (1983), pp. 404, 458, 469.
- Dictionnaire Biographique du Canada, vol. 2, p. 655.
Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, vol. 27, pp. 37-43.
Rapport des Archives Nationales du Québec, vol. 2, p. 37; vol. 51, pp. 14, 21.





LE DRAPEAU FLEURDELISÉ

DE 1608 À 1759

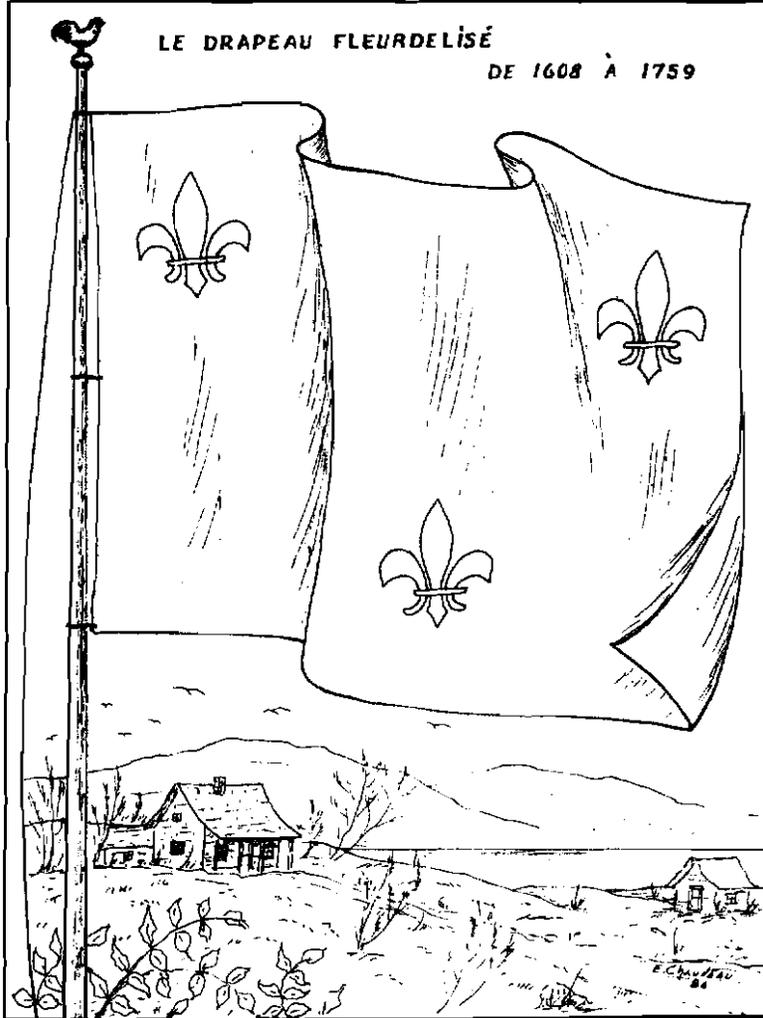


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
AUBIN, MICHEL	7
BACQUET DIT LAMONTAGNE, FRANÇOIS	15
BÉGIN, LOUIS	23
BENOÎT DIT LIVERNOIS, PAUL	33
BONHOMME DIT BEAUPRÉ, NICOLAS	45
CHAILLÉ, MATHURIN	53
DELISLE, LOUIS	63
EMERY DIT CODERRE, ANTOINE	73
GARAND, PIERRE	83
GENEST DIT LABARRE, JACQUES	91
GUILBAULT, PIERRE	99
HINSE, JOSEPH	109
HOTTE, PIERRE	117
LEBEL, NICOLAS	125
MIGNIER DIT LAGACÉ, ANDRÉ	135
MORIN, NOËL	145
PHOCAS DIT RAYMOND, ROMAIN	155
TÉTREAU, LOUIS	165

